



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 140 • NUMÉRO 066 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le lundi 7 mars 2005

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 7 mars 2005

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

• (1100)

[Traduction]

**ANTHONY GORDON, LEO JOHNSTON, BROCK MYROL,
PETER SCHIEMANN**

Le Président: À l'ordre s'il vous plaît. Il y a eu des discussions entre les représentants de tous les partis à la Chambre et on s'est entendu pour qu'un représentant de chaque parti fasse une brève déclaration au sujet des événements qui ont eu lieu à Mayerthorpe, en Alberta, le 3 mars 2005.

• (1105)

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour honorer quatre jeunes hommes remarquables qui ont donné leur vie au service de leur pays.

[Français]

Ces quatre membres de la Gendarmerie royale du Canada ont perdu la vie jeudi dernier dans des circonstances tragiques.

[Traduction]

Il n'y a pas d'obligation plus importante pour le gouvernement que d'offrir à ses citoyens la sécurité tant sur les plans individuel que collectif.

La Gendarmerie royale du Canada, la GRC, qui s'appelait au départ la Police à cheval du Nord-Ouest, assure cette sécurité au Canada depuis plus de 132 ans.

Les quatre agents qui ont perdu la vie le lundi 3 mars à l'extérieur de Mayerthorpe, en Alberta, s'inscrivent dans la tradition de service et de sacrifices qui est la marque de notre corps policier national.

[Français]

Permettez-moi de vous parler de ces quatre gendarmes qui ont sacrifié leur vie la semaine passée.

[Traduction]

Tout d'abord, ces quatre hommes souhaitaient profondément faire partie de la GRC. Pour eux, c'était la réalisation d'un rêve.

L'agent Peter Schiemann, âgé de 25 ans, avait à une époque songé à devenir pasteur, son père étant lui-même ministre luthérien à Stony Plain, en Alberta. Au lieu de cela, il est devenu un agent de la GRC. Il est sorti de la Division dépôt, l'école de formation des agents de la GRC située à Regina, en novembre 2000.

L'agent Leo Johnston, âgé de 32 ans, aurait fêté dans un mois sa quatrième année au sein de ce corps policier. Il était marié à sa

femme Kelly depuis trois mois et demi. L'agent Johnston avait établi un lien spécial avec la première nation d'Alexis où il assurait des services de police communautaires. Son frère jumeau, Lee, fait également partie de la GRC. Les membres de la première nation d'Alexis pleurent aujourd'hui la perte non seulement d'un agent, mais d'une personne qui faisait partie de leur collectivité et de leur famille.

L'agent Anthony Gordon âgé de 28 ans, souhaitait devenir policier depuis qu'un agent de la GRC était venu faire un exposé dans sa classe de première année lorsqu'il avait six ans. Sa femme Kim et lui-même ont un fils qui a près de trois ans et qui fêtera son anniversaire à la fin de ce mois-ci. Dans trois mois, Kim devrait accoucher de leur deuxième enfant.

Le constable Brock Myrol, 29 ans, a commencé à travailler au détachement Mayerthorpe, le 14 février de cette année. Plus tôt en février, c'est lui l'élève qui a prononcé le discours d'adieu de sa classe à la Division dépôt, l'académie de formation de la GRC. À Noël, il s'est fiancé à Anjila.

Ces quatre agents ont servi leur collectivité, mais faisaient également partie de la collectivité. J'ai été frappée par les commentaires des résidents de la région et par la façon dont tout le monde a mentionné que ces quatre hommes n'étaient pas seulement des agents de police qui s'acquittaient de leur tâche officielle mais aussi des concitoyens qui faisaient partie intégrante de la vie locale. Ils participaient activement aux événements caritatifs et récréatifs.

Voilà une autre caractéristique de la Gendarmerie royale. Dans le cadre de leur travail, les agents de la GRC deviennent volontairement des membres des collectivités où ils servent. Voilà une façon efficace d'assurer le maintien de l'ordre.

Cette tragédie attriste particulièrement les Albertains. En outre, cet événement malheureux est survenu dans ma province, l'Alberta, où la GRC fait partie intégrante de l'histoire. La GRC est arrivée en Alberta avant la création de la province, pour contribuer au maintien de l'ordre, et, depuis lors, elle assure la sécurité des Albertains.

Au nom du premier ministre et du gouvernement du Canada, et je sais que je représente tous les députés fédéraux et l'ensemble des Canadiens, j'offre mes plus sincères sympathies aux familles, aux amis et aux collègues de ces quatre agents. Leur perte est incalculable, mais nous tenons à les assurer que la nation tout entière compatit à leur peine.

Hommages

Nous vivons dans un pays remarquable où pour de nombreux citoyens le symbole national le plus marquant, au pays même et à l'étranger, est celui de l'agent revêtu de l'uniforme de serge rouge. Aucun autre pays au monde ne peut s'enorgueillir avec une telle confiance de sa police nationale dont la devise est « Maintien le Right »—« Maintiens le droit ».

Ces quatre agents ne sont pas morts en vain. La GRC, parce qu'elle constitue une famille très particulière, continuera à servir les Canadiens et à assurer leur protection, partout sur le territoire canadien.

● (1110)

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, jeudi soir, alors que je montais à bord d'un avion au Labrador pour aller retrouver ma famille, j'ai appris, comme tous les Canadiens, que quatre jeunes agents de la GRC, en Alberta, ne reverraient plus jamais la leur.

Il est difficile d'exprimer toute la peine que nous ressentons face à cet acte insensé; bien des gens mettrons très longtemps à se remettre de cette tragédie.

[Français]

Nous sommes d'autant plus démunis devant la profonde tristesse causée par cet événement que notre histoire, comme pays et comme société, ne nous a pas habitués à pareille tragédie.

[Traduction]

La perte de quatre agents à la fois est sans précédent et bouleverse le pays tout entier. Elle nous rappelle à tous, trop clairement, que notre pays exige beaucoup de tous ceux qui sont chargés d'appliquer la loi et plus particulièrement des hommes et des femmes qui servent avec bravoure en première ligne des services de police.

La mort de ces quatre jeunes hommes constitue un rappel cruel du prix à payer pour lutter contre les activités criminelles et assurer une sécurité relative à chacun d'entre nous. Ils ont payé le prix ultime pour s'être dévoués au maintien de la sécurité de leurs concitoyens.

[Français]

Comme citoyens canadiens, nous tenons pour acquis le privilège précieux que nous partageons de vivre dans une société basée sur le respect de la loi. Toutefois, le sacrifice de ces quatre jeunes héros doit nous rappeler que tous les jours, des hommes et des femmes veillent à notre sécurité, au risque de leur vie.

[Traduction]

Au nom de tous les membres du caucus conservateur et de notre parti et, j'en suis convaincu, de tous les députés de la Chambre, j'offre mes plus sincères condoléances aux familles, aux amis et aux collègues de ces courageux agents.

Il va falloir examiner les circonstances de leur décès et l'incidence de cette tragédie sur les politiques gouvernementales, mais, pour le moment, nous pleurons leur disparition. Nous sommes conscients qu'ils ont donné leur vie pour protéger les Canadiens et pour veiller à l'application de nos lois. Nous n'oublierons jamais leur héroïsme.

Nous avons également une pensée particulière pour la collectivité de Mayerthorpe, en Alberta, qui devra vivre avec le souvenir intime de ce terrible événement pendant bien des années. Nos prières accompagnent cette collectivité, les parents et les collègues des agents décédés et les agents eux-mêmes. Que Dieu veuille sur leur âme.

● (1115)

[Français]

M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ): Monsieur le Président, mes premières pensées vont aux familles des victimes de cette tuerie insensée; à leurs parents, qui étaient sans doute très fiers d'eux; à celles qui les aimaient et qui voulaient partager leur vie avec eux; aux enfants qui, si jeunes, seront privés de leur père; à leurs nombreux amis également, dont les témoignages émouvants nous font connaître à quel point ils étaient appréciés dans leur communauté, et regretter tout le bien qu'ils auraient encore pu faire.

Ils peuvent être assurés de la profondeur de nos sentiments de sympathie. Nous partageons véritablement leur peine. Le mot « sympathie », qui vient du grec signifiant « souffrir avec », prend ici tout son sens.

Or, mes pensées vont plus loin, car ces hommes sont tombés, victimes de la haine, d'une haine à la fois aveugle et ciblée: aveugle, car, pour celui qui les a visés et atteints, ils n'étaient pas, comme pour nous, pères, fils, amoureux, amis, compagnons prêt à aider, serviteurs de la communauté, avec sans doute des défauts comme des qualités, mais des hommes qui avaient des sentiments, une intelligence, le désir et le droit de vivre pour servir du mieux qu'ils le pouvaient; haine ciblée, parce que c'était l'uniforme qui était visé, pour ce qu'il représente.

Il y a encore, hélas, des gens qui ne comprennent pas la nécessité et la valeur des forces policières dans une société. En leur absence, ce serait l'anarchie, et l'anarchie devient rapidement la loi du plus fort, et la loi du plus fort est rarement la loi du plus juste.

Cette incompréhension et les sentiments divers qu'inspire l'autorité mènent parfois quelques rares individus à la haine gratuite envers les policiers, mais heureusement, mènent rarement à une haine si intense qui amène un individu à planifier un geste aussi morbide avant de s'enlever la vie.

Nous avons au Canada des forces policières d'une grande qualité, qui acceptent d'être soumises à l'autorité des tribunaux et des lois adoptées par des élus. Ces lois, sans être parfaites, reflètent bien le désir de l'ensemble des citoyens de vivre en paix et de trouver des solutions pacifiques aux conflits inévitables qui existent dans une société vivante.

Ces forces sont composées d'hommes et de femmes disciplinés et courageux qui acceptent de courir ce risque et bien d'autres. Je comprends les sentiments d'horreur et de peine qu'ils éprouvent présentement. Je partage ces sentiments. Ils peuvent être assurés de ma plus profonde sympathie autant que de mon admiration.

En conclusion, je veux revenir à toutes celles et à tous ceux qui ont aimé ces hommes. Je sais que leurs proches voudront leur apporter tout le soutien dont ils auront besoin pour traverser cette épouvantable épreuve. Qu'ils sachent qu'il y a des millions d'autres personnes qui partagent leur douleur et qui voudraient leur apporter leur soutien.

Je sais que j'ai parlé au nom des membres de mon parti, de ceux qui m'ont élu, mais également de toutes les Québécoises et de tous les Québécois et aussi, je le crois bien, de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens.

Initiatives parlementaires

[Traduction]

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, c'est avec une profonde tristesse que je me joins aux autres députés de la Chambre pour exprimer la lourde perte ressentie par les Canadiens et pour transmettre mes condoléances aux familles des policiers Anthony Gordon, d'Edmonton, Leo Johnston, de Lac La Biche, Brock Myrol, de Red Deer, et Peter Schiemann, d'Edmonton.

Tous les Canadiens se demandent comment une telle chose a pu se produire. Ils devront toutefois attendre un autre jour pour avoir une réponse.

Aujourd'hui, comme tous les Canadiens, nous éprouvons un choc profond et une énorme peine en évoquant les événements de Mayerthorpe, en Alberta, qui ont coûté la vie à ces quatre jeunes policiers. Cette lourde perte est dévastatrice pour leurs familles. Cependant, leur deuil est partagé non seulement à Mayerthorpe et à Whitecourt, mais aussi dans les petites et grandes municipalités d'un bout à l'autre du pays et, bien entendu, ici même, ce matin, à la Chambre, car tous les Canadiens rendent hommage aux états de service et à la bravoure des disparus.

Nous offrons notre appui inébranlable aux policiers et aux policières de la GRC et des corps de police de tous les coins du Canada. Ils risquent leur vie tous les jours pour protéger nos collectivités et préserver la vigueur de notre démocratie.

• (1120)

[Français]

Au nom du Nouveau Parti démocratique, je les remercie et je les salue. Mes collègues et moi appuyons sans réserve les hommes et les femmes de la Gendarmerie royale du Canada et aussi l'ensemble des forces policières du Canada. Chaque jour, ces policiers et ces policières sont prêts à l'ultime sacrifice afin de protéger nos communautés, notre démocratie et nos familles.

[Traduction]

Nous les remercions de leur dévouement. Nous nous joignons à eux pour pleurer quatre de leurs collègues qui ont fait le sacrifice ultime.

Le Président: Je tiens à informer les députés de la présence à notre tribune de Giuliano Zaccardelli, commissaire de la Gendarmerie royale du Canada.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le Président: J'invite tous les honorables députés à se lever pour observer un moment de silence pour ces courageux officiers.

[On observe un moment de silence.]

[Traduction]

Le Président: Comme il est 11 h 23, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au Feuilleton d'aujourd'hui.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 14 décembre 2004, de la motion: Que le projet de loi C-273, Loi modifiant la Loi de l'impôt

sur le revenu (déduction pour volontaires des services d'urgence) soit lu pour une deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole relativement à ce projet de loi, comme je l'ai fait au sujet du projet de loi antérieur présenté par le député de Lethbridge.

Ce fut une semaine marquée par la tragédie, et ma région n'a pas été épargnée non plus. On a perdu le contact avec un hydravion Beaver qui a quitté Campbell River avec à son bord un pilote et quatre jeunes hommes qui allaient travailler dans les anses côtières. Une opération de recherche est présentement en cours, car nous sommes certains que l'appareil s'est écrasé dans ces eaux. J'ai parlé à maintes reprises avec la GRC, le ministère de la Défense nationale et une des familles touchées dont deux fils étaient à bord. Il s'agit d'un événement tragique, comme le meurtre des quatre membres de la GRC en Alberta. De nombreux Canadiens sont actuellement complètement déchirés.

Encore une fois, nous avons entrepris une opération de recherche et sauvetage à laquelle bien des gens participent, y compris de nombreux volontaires qui sont prêts à faire ce que font les responsables de recherche et sauvetage et les pompiers volontaires, c'est-à-dire aller là où leurs services sont requis. Ils vont où il y a des urgences. Grâce à eux, nous nous sentons tous plus en sécurité et nous sommes rassurés de voir que des gens sont prêts à se dévouer pour faire ce qui doit être fait de façon organisée. Très souvent, surtout en milieu rural, ces gens sont des volontaires.

Ce projet de loi vise à reconnaître les volontaires qui se dévouent pour nos collectivités. En fait, de nombreuses petites collectivités n'existeraient pas sans esprit de bénévolat. Le fait d'habiter ces petites collectivités ne serait certainement pas un choix que les gens feraient aussi facilement qu'à l'heure actuelle.

Au cours de la dernière législature, lorsque j'ai parlé du texte de loi antérieur qui a abouti à ce projet de loi, j'ai mentionné le service de pompiers volontaires de la communauté de Cumberland, dans ma circonscription. Il venait tout juste d'envoyer à Ottawa une équipe de pompiers volontaires qui a représenté l'Ouest canadien dans la compétition de désincarcération de passagers d'un véhicule accidenté. Il s'agissait du championnat du monde qui avait lieu pour la première fois au Canada, et il se trouve qu'il avait eu lieu ici même à Ottawa la semaine avant que le projet de loi ne soit présenté à la Chambre.

Non seulement notre petite communauté de 2 700 personnes a réussi à envoyer une équipe de volontaires à Ottawa, mais celle-ci a été la seule équipe canadienne à remporter un prix. Ces pompiers volontaires ont dû affronter des pompiers professionnels, intégralement financés, travaillant à plein temps, provenant de toute l'Amérique du Nord, et même parfois d'Europe. Cet événement a été marquant.

• (1125)

Ce service de pompiers a toute une histoire. Il est le plus ancien service de pompiers volontaires de la Colombie-Britannique, qui a commencé en 1892 à secourir des hommes dans les mines de charbon du coin. Depuis lors, il est le socle sur lequel a été construite et reconstruite cette communauté étroitement unie.

Initiatives parlementaires

M. Ken McClure, chef des pompiers, a d'ailleurs dit:

Il y a un véritable esprit de camaraderie qui va de pair avec le service rendu à la communauté dans laquelle un bon nombre d'entre nous ont grandi. Ces gens ont du coeur. Un bon nombre de ces personnes conjuguent la vie de famille, un emploi à plein temps et le rôle de pompier, et trouvent quand même le temps d'entraîner des équipes de baseball et de se déguiser en Père Noël pendant le temps des Fêtes.

Telles sont les choses. Parmi les membres de ce service de pompiers, il y a maintenant des grands-pères, des pères, des fils et même des filles dans un cas, qui suivent les mêmes traces.

En 1933, il y a eu un incendie incroyable dans le quartier des affaires de cette collectivité. Voici un passage d'un reportage consacré à cet incendie:

Selon les rumeurs, la progression du feu aurait été arrêtée par Frank « Cracky » Crawford, qui avait été chargé de faire sauter la Banque Royale. Chose étonnante, on n'a déploré aucune perte de vies humaines.

Voilà le genre d'histoires pittoresques qui viennent de la merveilleuse communauté de Cumberland et qui montrent le genre d'engagement et de comportement qui ont mené à la situation actuelle, soit la présence de volontaires très dévoués qui font des choses très créatives et, parfois, au péril de leur vie, sans recevoir quelque avantage pécunier que ce soit.

Par le projet de loi à l'étude, le gouvernement reconnaîtrait, fût-ce de façon modeste, le travail de ces volontaires en leur accordant une petite contribution financière au moyen d'une déduction sur leur revenu imposable pour leurs heures de services. C'est pourquoi beaucoup de députés commencent à recevoir du courrier de ceux qui offrent des services d'urgence dans nos localités.

Le projet de loi d'initiative parlementaire C-273 actuellement à l'étude a été présenté par le député de Cape Breton—Canso. Les volontaires prodiguent leur temps et leurs efforts pour éviter que leurs amis et voisins ne soient livrés à eux-mêmes lorsque se présentent des situations d'urgence, qu'il s'agisse d'incendies, d'accidents, d'urgences médicales, de catastrophes nationales ou d'actes de terrorisme. La semaine tragique que le Canada vient de vivre nous l'a fait comprendre, à moi et à beaucoup d'entre nous.

Il ne fait aucun doute dans mon esprit que nous devrions tous appuyer le projet de loi. Il prévoit une déduction sur le revenu imposable qui s'élève à 1 000 \$ pour les volontaires qui ont donné au moins 100 heures de services d'urgence et à 2 000 \$ s'ils en ont donné au moins 200.

Le député de Lethbridge, qui a proposé le projet de loi précédent sur la question, est certainement heureux d'être le comotionnaire cette fois-ci. Je crois que le projet de loi recueille l'appui de tous les partis. Si, cette fois, le projet de loi était adopté rapidement, ce serait une façon de faire comprendre à ces volontaires que le gouvernement du Canada attache une grande valeur à leur travail. C'est avec plaisir que j'appuie ce projet de loi de la plus haute importance.

• (1130)

[Français]

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole au sujet du projet de loi C-273, qui se veut une modification à la Loi de l'impôt sur le revenu pour permettre une déduction pour des citoyens qui se portent volontaires pour des services de mesures d'urgence. Cela me fait d'autant plus plaisir qu'à titre d'ancien maire d'une petite municipalité, j'ai eu à côtoyer certains citoyens et citoyennes—parce que plusieurs femmes adhèrent maintenant aux services d'urgence des communautés—qui n'hésitent pas à donner du temps pour venir en aide à leurs concitoyens et concitoyennes.

Trop souvent, évidemment dans les plus petites municipalités, ils sont rémunérés à l'acte, donc avec un tarif horaire. Quand je parle de plus petites municipalités, on peut facilement dire des municipalités de 10 000 habitants et moins qui n'ont pas la capacité de rémunérer des personnes à temps plein, soit des pompiers ou d'autres citoyens. On se fie donc au bon vouloir des hommes et des femmes qui ont cette vocation. Il faut avoir côtoyé ces hommes et ces femmes, qui travaillent entre autres comme pompiers volontaires, sauveteurs ou comme techniciens ambulanciers, pour comprendre que c'est souvent par passion qu'ils vont aider leurs concitoyens et concitoyennes.

Ce projet de loi aurait pour but de permettre des déductions fiscales pour celles et ceux qui rendraient entre 50 et 100 heures de services à titre de technicien ambulancier volontaire, de pompier volontaire ou de volontaire participant aux activités de recherche ou de sauvetage de personnes ou d'autres situations d'urgence. S'ils ont fait entre 50 et 100 heures de services, cela leur permettrait d'avoir une déduction de 1 000 \$ dans leur rapport d'impôt. S'ils ont fait plus de 100 heures, la réduction fiscale serait de 2 000 \$.

Cela est juste et équitable. En effet, souvent, la rémunération que les petites communautés ou les municipalités versent à ces personnes, à l'acte ou à l'heure, est ajoutée à leur rapport d'impôt. Finalement, on le sait, les taux fiscaux sont évolutifs. Donc, notre tranche d'impôt augmente selon nos revenus et notre pourcentage de paiement d'impôt augmente avec les revenus. En conséquence, à la fin de l'année, ces sommes-là se rajoutent au salaire annuel de ces personnes sur leur rapport d'impôt.

Ce sont des gens volontaires. On présume donc que ces gens n'ont pas comme principale occupation de rendre ces services à la communauté. Ils ont un autre travail et souvent ces rémunérations, à la fin de l'année, sont imposées à leur plus haut taux. Cette déduction fiscale leur permettrait très aisément, finalement, d'avoir une juste rémunération pour ces services d'urgence qu'ils ont rendus à leurs concitoyens et concitoyennes.

Vous comprendrez que le Bloc québécois est favorable à cette mesure. Nous espérons que cela sera adopté le plus tôt possible. On parle de pompiers volontaires, de techniciens ambulanciers volontaires, de volontaires qui participent à des activités de recherche ou de sauvetage, mais il y a aussi toutes les autres mesures d'urgence.

Au Québec, entre autres, on a eu à vivre la fameuse crise du verglas. Évidemment, cette tempête de verglas a nécessité, à la grandeur du Québec, une entraide phénoménale qui a permis à tout un chacun d'être capable d'aider son voisin, sa voisine. Bien sûr, ces situations sont parfois des situations uniques dans l'histoire, entre autres la crise du verglas au Québec. Cela a permis à des hommes et des femmes de mieux se connaître. Et dans bien des cas, cela nous a permis de connaître notre voisin, notre voisine, quant à la façon dont ils ont pu aider ou entraider les concitoyens et concitoyennes.

Donc, un juste retour des choses serait l'adoption de ce projet de loi, qui permettrait à ces hommes et ces femmes qui veulent donner du temps pour le bien-être de leurs voisins et leurs voisines en situation d'urgence, s'ils ont finalement une rémunération, d'en obtenir une certaine déduction fiscale.

Je le répète, entre 50 et 100 heures de travaux à des mesures d'urgence, cela leur permettrait une exemption fiscale de 1 000 \$. Et au-delà de 100 heures de travaux à des mesures d'urgence, cela leur permettrait une réduction de 2 000 \$.

Initiatives parlementaires

●(1135)

Il faut vraiment le reconnaître. C'est une bonne façon pour les députés en cette Chambre de saluer le travail de concitoyens et concitoyennes qui donnent du temps par vocation, parce que c'est vraiment une vocation. J'ai eu la chance de côtoyer le préfet de la MRC de Papineau, de même que les hommes et les femmes qui étaient entre autres des pompiers volontaires dans les 26 communautés de la MRC. Ces gens ont la vocation quand ils sont pompiers volontaires ou techniciens ambulanciers volontaires.

Au Québec, on est présentement en train de faire une remise à niveau des services de pompiers. On exige beaucoup. Il y a un schéma de couverture de risques qui a été adopté par chacune des MRC du Québec. On augmente les cours et la formation de ces personnes. Il ne faut pas seulement aimer le service qu'ils rendent aux concitoyens et concitoyennes, mais il faut aussi s'assurer que ceux qui rendent ces services sont formés.

Il s'agit de beaucoup de temps, bien que ces personnes travaillent à temps plein dans d'autres domaines et dans leur vie quotidienne. De plus, ces gens donnent du temps pour suivre des cours, ce qui n'est pas toujours facile. Ils doivent suivre presque 400 heures de cours, et ce, sur une certaine période de temps.

Toutefois, il reste que la formation à titre de pompier volontaire ou technicien ambulancier volontaire ou pour tout citoyen qui voudrait aider pour des mesures d'urgence est maintenant incluse dans les schémas de couverture de risques. Cela prend de la formation. Ils aiment cela et c'est la raison pour laquelle ces hommes et ces femmes le font de prime abord. Ils sont intéressés à rendre service à leurs concitoyens et leurs concitoyennes.

Cependant, je vous dirais que c'est moins « jojo » que c'était. C'est plus de formation, donc plus de temps à consacrer. Pour ce qui est d'obtenir un certain crédit d'impôt pour la rémunération, je sais que les citoyens et citoyennes qui reçoivent de la formation sont rémunérés par plusieurs municipalités pour le temps qu'ils passent en période de formation. Il reste encore une fois que cela s'ajoute à leur travail ou à leur rémunération à leur plus haut taux d'imposition. Or, lorsque arrive ce moment-ci de l'année où c'est la période des impôts, ce n'est pas facile pour eux de déclarer la somme reçue de la municipalité pour de la formation et pour les interventions d'urgence qu'ils ont effectuées durant l'année et s'apercevoir que, finalement, il faut rembourser des sommes au gouvernement parce qu'ils ont reçu une rémunération supplémentaire.

Alors, oui, je crois que la mesure dont nous discutons aujourd'hui est très appropriée. Il faut qu'on leur accorde un crédit d'impôt, pour justement les récompenser pour le service qu'ils rendent à la communauté. Ce serait pour nous, les députés, une bonne façon de les remercier pour le service rendu ou qu'ils rendent à nos communautés.

Vous aurez compris que le Bloc québécois est très favorable à la mesure qui est déposée, au projet de loi C-273, que nous appuyons, surtout le projet de loi amendé et bonifié, parce que, dès le départ, c'était 500 \$ et 1 000 \$. Il a été bonifié à 1 000 \$ et 2 000 \$. Vous aurez compris que nous sommes très favorables à cela et c'est pour nous un plaisir de rendre ce service à nos concitoyens et concitoyennes, aux hommes et aux femmes qui ont su donner du temps et qui continuent à donner du temps pour venir en aide en cas d'urgence à leurs concitoyens et concitoyennes. C'est un juste retour des choses, et j'espère que cette Chambre adoptera cette mesure dans les délais les plus rapides, de façon à ce que nous puissions en faire bénéficier nos concitoyens et concitoyennes dès l'an prochain.

●(1140)

[Traduction]

M. Tony Martin (Sault Ste. Marie, NPD): Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir intervenir au sujet de cette importante question, et je le ferai sur le même ton et dans le même esprit que mon collègue de Sackville—Eastern Shore. Je suis favorable au projet de loi et j'ai des éloges à formuler à l'endroit du député qui l'a présenté. À mon avis, la Chambre doit appuyer le projet de loi. La dernière fois où la Chambre en a été saisi, il n'a pas été adopté, faute de quelque quatre voix, je crois, et c'est regrettable.

Or, le gouvernement actuel est minoritaire et c'est l'occasion pour que de telles initiatives d'un grand intérêt public passent par les différentes étapes à la Chambre et deviennent lois.

Des gens se portent volontaires dans toutes sortes de domaines, en particulier dans des domaines dangereux et présentant un défi, comme la lutte contre les incendies. Nous devons reconnaître leur travail et récompenser ces volontaires, même modestement, pour leurs efforts, leur contribution, leur temps, notamment celui qu'ils consacrent à leur formation, et ainsi de suite.

Avant de poursuivre, je souligne que je vais partager mon temps de parole avec le député de Windsor-Ouest, s'il se présente à la Chambre dans les minutes qui viennent.

Il importe de noter que le projet de loi ne vise aucunement à faire concurrence à l'excellent travail réalisé par nos ambulanciers et par les autres professionnels de services d'urgence. Nous reconnaissons tous, je crois, les immenses sacrifices qu'ils consentent. Nous l'avons souligné au cours des hommages que nous avons rendus ce matin aux quatre policiers tués en Alberta. Beaucoup de ces professionnels mettent chaque jour leur vie en péril pour nous protéger. Nous ne voulons d'aucune manière laisser croire que nous souhaitons leur faire concurrence ou qu'il faut mettre sur pied un service parallèle ou quoi que ce soit de semblable.

En particulier, les pompiers professionnels de la province et du pays nous assurent un service exemplaire. Nous devons le reconnaître et rémunérer ces derniers pour leur travail. Lorsque c'est possible, le gouvernement devrait fournir les ressources nécessaires aux collectivités afin qu'elles bénéficient de services professionnels de lutte contre les incendies, prêts à répondre à l'appel des citoyens en grandes difficultés.

Le projet de loi prévoit une déduction de 500 \$ pour le contribuable qui a accompli au moins 50 heures et moins de 100 heures de service à titre de technicien ambulancier volontaire, de pompier volontaire ou de volontaire participant aux activités de recherche ou de sauvetage de personnes ou à d'autres situations d'urgence, et une déduction de 1000 \$ pour celui qui a accompli 100 heures ou plus de service semblable.

●(1145)

Je tiens à féliciter le député de Cape Breton—Canso d'avoir présenté ce projet de loi dont l'adoption, si je ne m'abuse, n'a été rejetée que par quatre voix pendant l'ancienne législature. Cette situation ne devrait cependant pas se reproduire, compte tenu que le gouvernement actuel est minoritaire.

Nous appuyons le projet de loi à l'étude. Ce n'est qu'une modeste reconnaissance des services que les courageux bénévoles rendent à nos collectivités et notamment la mienne, qui ne fait pas exception. La partie rurale de la circonscription de Sault Ste. Marie compte plusieurs services de pompiers bénévoles, constitués d'hommes et de femmes qui mettent leur temps, leur énergie et leur personne même au service de leurs voisins.

Initiatives parlementaires

Ces personnes s'entraînent consciencieusement, sans répit, pour être prêtes à faire face aux tragédies qui peuvent frapper de jour comme de nuit, en toute saison, par beau temps ou mauvais temps. Les incendies que combattent les pompiers bénévoles sont souvent d'importance mineure, mais ils ont néanmoins des conséquences graves puisqu'ils endommagent la propriété. Ils peuvent aussi engendrer la souffrance et des pertes de vies humaines. Nous devons nous rappeler à quel point nos communautés comptent sur ces pompiers, en particulier pendant la période des vacances où les bénévoles, eux, sont toujours sur appel et de service.

Je dois également rendre hommage au député de Sackville—Eastern Shore, en Nouvelle-Écosse, qui a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire aux termes duquel les bénévoles faisant partie d'une organisation enregistrée, comme les clubs Lions ou Kiwanis, une église ou la Légion, et qui accomplissent au moins 250 heures de bénévolat par année pourraient demander une déduction d'impôt de 1 000 \$. Je pense que ce projet de loi méritait notre appui. Quoique de façon modeste, les projets de loi de ce genre constituent une reconnaissance concrète du travail des pompiers bénévoles.

Les pompiers bénévoles sont souvent appelés à protéger les régions rurales et les petites communautés de notre pays. La plupart des services de pompiers bénévoles sont situés dans des régions peu peuplées. Bien que leur travail couvre un territoire étendu, le nombre de personnes et d'immeubles à protéger est relativement peu élevé. C'est pourquoi les pompiers bénévoles sont généralement appelés à intervenir beaucoup moins souvent que les pompiers rémunérés. Compte tenu du faible nombre d'appels d'urgence auxquels répondent les pompiers bénévoles, il ne serait pas possible d'embaucher un service complet de pompiers à temps plein. Les pompiers bénévoles qui occupent aussi des emplois à temps plein ne peuvent parfois intervenir que quelques fois par semaine, et c'est habituellement suffisant. Ils doivent très rapidement quitter la table, leur lit ou leur famille pour aller protéger leur communauté.

La plupart des services d'incendie de l'Ontario font appel à des pompiers volontaires. Ces derniers fournissent à la province un service évalué à plus d'un milliard de dollars par an. Le recrutement, la formation et le maintien en poste de ces pompiers sont d'une importance cruciale pour nos collectivités. Le projet de loi dont nous discutons ici ce matin fera beaucoup pour assurer que nous reconnaissons à tout le moins ce fait.

Les municipalités doivent s'attendre à ce que la carrière des pompiers volontaires soit plus courte que celle de leurs employés à temps plein et elles doivent donc prévoir des programmes de recrutement et de maintien en poste. La mesure fiscale proposée contribuerait à recruter des pompiers et à les garder en poste.

J'aimerais également placer toute cette initiative dans le contexte d'une nouvelle réalité qui existe depuis quelque temps, mais que nous commençons à peine à reconnaître. Il s'agit de la place qu'occupe le secteur du bénévolat dans nos collectivités en tant qu'activité économique très importante et essentielle. Le projet de loi dont nous sommes saisis nous permet de commencer à quantifier de façon réelle et importante la valeur du travail et du temps des bénévoles ainsi que des efforts qu'ils dispensent un peu partout au pays.

Il est bien certain que lorsqu'on se penche sur l'initiative prise par le gouvernement à l'heure actuelle, aussi modeste que soit l'aide fournie, on se rend compte qu'elle s'inscrit dans un projet de développement de l'économie sociale. J'exhorte tous les députés à appuyer le projet de loi parce qu'il revêt une grande importance, tout particulièrement à la lumière de la tragédie qui s'est produite la fin de

semaine dernière. Je ne crois pas qu'il y ait quelqu'un ici qui ne soit pas prêt à reconnaître de façon tangible les risques que ces personnes prennent au quotidien.

• (1150)

L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole au sujet du projet de loi C-273, un projet de loi d'initiative parlementaire essentiellement semblable à celui que j'avais proposé durant la dernière législature. À la suite de consultations et de l'approbation de tous les partis à la Chambre, la mesure a été grandement améliorée.

Je félicite le député de Cape Breton—Canso, le député de Lethbridge et le député de Sackville—Eastern Shore des efforts qu'ils ont consentis à cet égard. Les amendements ont permis la mise à jour du projet de loi, de telle sorte que les niveaux d'indemnisation correspondant aux déductions autorisées sont plus convenables.

Le projet de loi vise à fournir une indemnisation financière directe aux personnes qui ont renoncé à du temps qu'elles auraient pu passer dans leur famille ou leur entreprise pour venir en aide à d'autres personnes de leur collectivité en cas d'urgence.

Le projet de loi C-273 vise l'équité en faisant en sorte que des avantages fiscaux soient consentis aux personnes qui, dans un grand nombre de localités rurales, se portent volontaires comme pompiers ou préposés aux services d'urgence, mais n'obtiennent aucune rémunération pour le temps qu'elles ont consenti ou les risques qu'elles ont pris en rendant de tels services.

À l'heure actuelle, le gouvernement fédéral, par le truchement du régime fiscal, accorde un avantage aux pompiers volontaires ou autres travailleurs d'urgence en fonction de la rémunération reçue; cependant, ceux qui ne sont pas rémunérés n'en bénéficient pas.

En réalité, lorsque la mesure en vigueur à l'heure actuelle, celle qui consent un avantage aux personnes rémunérées, a été introduite par l'actuel premier ministre et ancien ministre des Finances, bon nombre d'entre nous avaient l'impression qu'elle allait s'appliquer à tous les pompiers et travailleurs d'urgence, rémunérés ou non, mais ce ne fut pas le cas. Le projet à l'étude vise à corriger cette iniquité, comme il est très important de le faire.

Le projet de loi C-273 viendrait modifier la Loi de l'impôt sur le revenu de manière à ce que les pompiers volontaires et autres volontaires des services d'urgence puissent déduire de leur revenu imposable jusqu'à 1 000 \$ pour 100 heures de service et 2 000 \$ pour 200 heures de service. Le but de la mesure est de garantir un certain niveau d'équité à tous ceux qui fournissent des services d'urgence à titre de bénévoles, tout en ouvrant la porte à des améliorations ultérieures.

D'aucuns pourraient faire valoir que cela devrait s'appliquer à tous les bénévoles, qu'il s'agisse d'un chef scout ou d'une autre situation. La raison pour laquelle le projet de loi ne va pas aussi loin est que ces secouristes et pompiers bénévoles sont joignables par un simple appel à un téléavertisseur. Ils ne peuvent pas planifier leur emploi du temps en fonction d'une réunion de famille ou de leur travail. Ces particuliers, qui font fonction de pompiers d'urgence, portent un téléavertisseur 24 heures sur 24. Dès que le téléavertisseur sonne, ils se mettent en route. Ils font leur travail pour aider leur collectivité à éteindre un incendie, à dispenser des secours en cas d'accident ou à mener à bien toute intervention nécessaire.

Initiatives parlementaires

Outre cela, ils doivent assister à des ateliers de formation, ce qu'ils peuvent planifier et, non, ce n'est pas imprévu. Ils ont de l'équipement à ajouter et c'est là un lourd fardeau financier pour ces personnes. Cette mesure leur assurerait une reconnaissance de leurs efforts et leur accorderait une certaine aide d'ordre fiscal de sorte qu'ils n'aient pas à puiser dans le revenu de la famille par suite des efforts qu'ils consacrent à leur collectivité.

● (1155)

Il est bien certain que le ministère des Finances se soucie du processus par lequel on traite des mesures fiscales comme celle-ci. Le ministère ne conteste pas le bien-fondé de la teneur du projet de loi ni le bien-fondé des autres projets de loi d'initiative parlementaire qui font appel à ce processus. Selon le ministère des Finances, c'est par le budget qu'il convient de faire passer les amendements d'ordre fiscal.

J'ai fait observer il y a un moment qu'il nous semblait que cette mesure figurait dans le budget de 1996-1997, ou à peu près. Pour une raison que j'ignore, quelqu'un au ministère des Finances l'a modifiée, de sorte qu'elle ne s'appliquait qu'aux bénévoles recevant une rétribution.

Je suis originaire d'une zone rurale et nous considérons que ces bénévoles sont de véritables bénévoles. Ces gens font le même type de travail que d'autres personnes qui reçoivent une rétribution. La seule différence, c'est qu'ils doivent s'investir davantage personnellement pour le faire.

Je dirais au ministère des Finances que, oui, nous sommes engagés dans ce processus à la Chambre parce que le ministère n'a pas agi quand nous lui avons demandé de le faire. Nous avons l'appui de tous les partis. La Chambre des communes a en fait demandé que cette mesure soit adoptée. Nous exigeons que le ministère des Finances prenne cette affaire au sérieux. C'est une affaire sérieuse pour les pompiers volontaires. Le ministère des Finances doit s'en occuper pour que ces gens puissent, eux aussi, profiter de cet avantage fiscal. Si le ministère des Finances s'était engagé à accepter les dispositions de ce projet de loi, nous n'aurions pas eu à emprunter cette voie aujourd'hui.

À titre de secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire responsable du développement rural, j'appuie fortement cet effort. Les volontaires doivent se présenter à 24 heures d'avance. Ils se sont engagés à laisser leur famille et leurs affaires pour aider des voisins qui ont des ennuis. De plus, ils prennent des risques en le faisant.

J'ai une certaine expérience personnelle en ce qui concerne les pompiers. Il y a une vingtaine d'années, j'ai eu un grand incendie. Trois services de pompiers volontaires étaient sur place. La plupart de ces gens étaient des agriculteurs ou des propriétaires de petites entreprises. Dès qu'ils ont été avertis, ils ont laissé tout ce qu'ils avaient en main par un beau matin de printemps, alors qu'ils s'occupaient des semailles, comme moi d'ailleurs. Certains d'entre eux ont passé 30 heures sur place. Trois services de pompiers volontaires étaient là pour combattre ce grand incendie.

Ces gens ont laissé leurs affaires en plan pour venir en aide à ma famille. Ils le font très souvent pour aider d'autres membres de la collectivité à surmonter les tragédies qui se produisent. Ils méritent absolument qu'on reconnaisse leurs efforts. Ils ont également besoin de ces mesures fiscales parce que certains d'entre eux doivent assumer des frais très importants à cause de leurs efforts comme pompiers volontaires.

Le projet de loi C-273 a reçu l'appui unanime de la Chambre. Les députés ont accepté de modifier le projet de loi ici même pour qu'il

soit possible de reconnaître les services des pompiers volontaires. Nous avons fait passer le nombre d'heures de 50 à 100 et de 100 à 200 et avons remplacé le montant de 500 \$ par 1 000 \$ et le montant de 1 000 \$ par 2 000 \$.

Le bénévolat constitue l'un des éléments les plus critiques de la vie dans les collectivités rurales. Le bénévolat appuie certaines des activités les plus importantes pour la collectivité. Il incombe aux politiciens de tous les partis de considérer soigneusement les mesures pouvant aider les habitants des collectivités rurales et leur permettre d'assurer les services nécessaires à un niveau comparable à celui que les collectivités urbaines tiennent pour acquis.

Le projet de loi satisfait à cet engagement. J'exhorte tous les députés, j'exhorte en particulier le ministère des Finances à accepter les directives de la Chambre et à mettre en vigueur les dispositions du projet de loi C-273, de façon à reconnaître, à honorer et à respecter les volontaires des services d'urgence et les pompiers volontaires et à leur accorder l'avantage fiscal auquel ils sont absolument droit.

● (1200)

M. Andy Savoy (Tobique—Mactaquac, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole au sujet du projet de loi C-273. Comme le député qui a parlé avant moi, j'aimerais féliciter le député de Cape Breton—Canso, le député de Lethbridge et le député de Sackville—Eastern Shore pour ce merveilleux projet de loi qui est le reflet d'une véritable sensibilité à l'égard des régions rurales du Canada.

On dit parfois que les enfants n'ont pas la sagesse de leurs aînés, mais lorsque je demande à mes enfants quelles personnes ils admirent, ils ne me parlent pas des politiciens. Leurs héros sont des pompiers, des policiers, des infirmières et des médecins, c'est-à-dire des personnes qui aident notre société, qui prennent soin des gens et qui les protègent. Dans ce cas, les enfants font preuve d'une belle sagesse. Je crois que tous les Canadiens sont d'accord pour dire que les régions rurales du Canada ne peuvent pas se passer des gens qui nous protègent et qui doivent souvent être prêts à retourner au travail au moindre appel, ce qui veut dire 24 heures sur 24 dans le cas des pompiers volontaires.

Dans la région de Mactaquac, dans ma circonscription, on envisageait de mettre fin à un service ambulancier. Trente personnes de la place se sont alors portées volontaires pour suivre leur formation et devenir eux-mêmes des secouristes. Ils travaillent bénévolement par quart, sur semaine et pendant la fin de semaine. Trente personnes ordinaires ont ainsi uni leurs efforts et ont manifesté sans l'ombre d'un doute leur volonté de servir leurs semblables d'une région rurale. Voilà un exemple parmi les secouristes.

Pour avoir une idée des régions rurales du Canada en général, prenons l'exemple de ma circonscription de Tobique—Mactaquac. Ses deux plus grandes municipalités ont 6 000 habitants. La population des autres varie de 300 à quelques milliers. Nombre d'entre elles peuvent compter sur des pompiers volontaires. La qualité de vie des régions rurales du Canada dépend largement des bénévoles. Dans ma circonscription, il y a des milliers de bénévoles à divers paliers.

Initiatives parlementaires

Mais les bénévoles qui ont probablement le rôle le plus essentiel à jouer dans les régions rurales sont nos pompiers. Quand vient le temps de déménager, les gens tiennent compte de la disponibilité des soins de santé. Dans les régions rurales du Canada, on doit parcourir de grandes distances pour bénéficier de soins de santé. Il en va de même pour l'éducation. Les loisirs non plus ne bénéficient pas des économies d'échelle. Il est parfois difficile d'obtenir le niveau de service dont jouissent les citoyens.

Les services essentiels dont les gens se préoccupent lorsqu'ils déménagent dans des régions rurales du Canada sont les services policiers et les services d'incendie. Nous devons nous pencher sur la qualité de vie dans le Canada rural et voir comment nous pouvons la soutenir. Le projet de loi C-273 est très important, car il fait justement cela. Il renforce le bénévolat précisément au sein de nos services d'urgence, qu'il s'agisse de lutte contre les incendies ou d'interventions en cas d'urgence. Le projet de loi ne parle pas simplement des pompiers volontaires, mais également de la qualité de vie dans le Canada rural.

Je le répète, il y a des centaines de pompiers volontaires dans ma circonscription et, en général, les bénévoles dans le Canada rural jouent un rôle tout à fait essentiel. Ils sont confrontés à des situations stressantes. Ces gens risquent leur vie à de nombreuses reprises. Ils vont être confrontés à la mort d'un bébé ou ils vont voir des gens perdre des membres de leur famille à la suite d'un incendie ou d'autres accidents. Les pompiers volontaires et les premiers intervenants font face à des situations très stressantes. Les répercussions de ces dernières au niveau psychologique justifient l'adoption du projet de loi C-273.

On a mentionné le fait que ces gens doivent être disponibles 24 heures sur 24. Ils perdent ainsi un temps essentiel qu'ils ne peuvent consacrer à leurs enfants notamment. Les bénévoles savent que, lorsqu'ils sont appelés à intervenir, ils peuvent être en danger et leur famille peut avoir à en subir les conséquences. Ce ne sont pas simplement les bénévoles qui font des sacrifices, mais également leur famille. Il faut le reconnaître. Il y a non seulement l'aspect sécurité, mais également le stress que vit la famille.

●(1205)

Nous avons tous été réveillés par des sirènes la nuit. Nous pouvons souvent nous imaginer où vont les pompiers volontaires et les premiers intervenants, soit des incendies et des situations où leur vie sera mise gravement en danger.

Je vis à côté de la très belle rivière Tobique. Je jouais avec ma fille sur le terrain devant la maison lorsque les sirènes ont retenti. De l'autre côté de la rivière, nous pouvions voir un certain nombre de véhicules d'urgence, y compris un camion incendie. Ma fille m'a demandé pourquoi les sirènes retentissaient ainsi et je lui ai dit que cela voulait dire que des gens se portaient à l'aide de personnes qui en avaient besoin. Elle a voulu en savoir plus. Ma fille a cinq ans et ne comprend pas encore la notion d'urgence. Je lui ai dit que ce pouvait être un incendie ou un certain nombre d'autres situations et que les gens à bord des véhicules étaient ceux qui nous protégeaient. Elle m'a demandé alors s'il s'agissait de nos héros et j'ai dit que oui, qu'ils étaient les héros de nos collectivités.

Cela m'a amené à penser à la sagesse des enfants. J'ai songé aux pompiers et aux intervenants en cas d'urgence. Ils font tant pour les collectivités rurales du Canada. Ils contribuent tellement à notre qualité de vie.

Ces personnes font aussi des sacrifices financiers. Les conditions dans lesquelles les pompiers volontaires exercent au Canada varient. Certains ne reçoivent quasiment rien en retour, mais persistent à

donner de leur temps et de leur argent pour rendre un service inestimable à leur communauté. Nous devons penser à ces gens qui sacrifient non seulement leur temps mais aussi leur argent.

À l'occasion de l'année des volontaires, les Nations-Unies se sont penchées sur la question du travail bénévole dans le monde. Cette étude a révélé que le Canada est en tête de file mondiale en ce qui concerne le temps donné, et aussi en ce qui concerne l'argent donné. Les pompiers volontaires sont l'épine dorsale du secteur du bénévolat. Il nous faut reconnaître ce fait.

C'est pourquoi le projet de loi C-273 est si important. Il y est question du temps consacré à titre de volontaire, qui a certainement une valeur monétaire. Non seulement cela, mais il y est aussi question de l'argent que ces volontaires dépensent, que ce soit pour leur équipement ou l'essence dont ils se servent pour se rendre sur les lieux d'une situation d'urgence et même de l'argent qu'ils perdent parce qu'ils ne sont pas au travail. Fort heureusement, dans les régions rurales du Canada, de nombreux employeurs reconnaissent le caractère essentiel des pompiers volontaires et leur accordent des congés en conséquence. Nous devons comprendre le sacrifice que représente le fait de s'absenter de son travail. Il ne s'agit peut-être pas d'un sacrifice financier, mais il s'agit quand même d'un sacrifice quand on manque des moments critiques au travail.

J'appuie donc entièrement le projet de loi C-273. Il est essentiel à la qualité de vie dans les régions rurales. Il est essentiel de reconnaître le temps que les pompiers volontaires et le personnel d'intervention d'urgence nous accordent. C'est très important pour mes enfants et pour leurs héros dans la collectivité.

●(1210)

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer le projet de loi C-273. Il est merveilleux de constater que tous les partis à la Chambre sont favorables au projet de loi.

Je dois dire que j'appuyais ce dossier la dernière fois qu'il a été présenté à la Chambre. J'espère que, cette fois, le ministère des Finances écoutera la Chambre et agira comme il convient de le faire.

En prenant la parole aujourd'hui, j'espère ne pas être en situation de conflit d'intérêts, car je suis ancien pompier volontaire. Pendant 14 ans, j'ai été membre du service des incendies de Downie-Ellice. J'étais très fier d'appartenir à ce groupe formidable. Je sais combien ces pompiers ont été déçus la dernière fois que la motion visant à leur accorder une déduction d'impôt sur le revenu a été rejetée à la Chambre.

On a mentionné à quelques reprises à la Chambre qu'une partie de la rémunération que peuvent recevoir les pompiers volontaires ou les volontaires du secteur des services doit être ajoutée à leur déclaration de revenus à la fin de l'année. Il arrive parfois que ces gens se retrouvent alors dans une tranche d'imposition plus élevée. Je sais que certains contribuables qui ont gagné, par exemple, 1 400 \$ ou 2 000 \$ en tant que pompiers volontaires ont ajouté ce montant à leur revenu et se sont retrouvés dans une tranche d'imposition plus élevée. Ils ont dû payer 2 500 \$ de plus en impôt sur le revenu, de sorte que le fait d'agir comme pompiers volontaires leur a coûté 500 \$. Il faudrait au moins leur rembourser leurs dépenses, non seulement pour reconnaître l'excellent travail qu'ils accomplissent, mais aussi par souci d'équité, car ils mettent parfois leur vie en danger.

Initiatives parlementaires

Les corps de pompiers volontaires n'ont pas tout le matériel qu'ils voudraient avoir. Je revois tous les boyaux sales éparpillés sur le sol à la fin d'une journée passée sur les lieux d'un incendie. Des pompiers volontaires ont dû utiliser leurs propres camionnettes pour rapporter tous ces boyaux sales à la caserne étant donné qu'il n'y avait aucune autre façon de faire. Il va sans dire que les pompiers volontaires ne sont pas remboursés pour ce type de service. Voilà un exemple de ce que font les pompiers volontaires.

Les pompiers volontaires ainsi que les volontaires d'autres groupes de services communautaires sont comme les membres d'une même famille. Ils reçoivent leur formation et ils travaillent en équipe de deux.

J'ai toujours dit que j'avais démissionné du service d'incendie parce que j'avais quelques kilos en trop et que je ne voulais pas...

Une voix: Vous ne pouviez pas monter dans l'échelle.

M. Gary Schellenberger: Monsieur le Président, je pouvais monter dans l'échelle, mais celle-ci pliait pas mal.

Je ne voulais pas que mes collègues courent un risque parce que j'aurais eu des difficultés et qu'ils auraient été obligés de me venir en aide.

La formation des volontaires est formidable et s'étend sur de nombreuses heures. On apprend à dresser une échelle sans qu'elle glisse et retombe et on apprend à monter dedans. Il n'y a pas de saison pour les incendies, et lorsqu'il y a de la glace, l'échelle peut devenir très glissante. Il est donc essentiel que les pompiers maîtrisent toutes les mesures de sécurité.

Ils doivent aussi connaître les techniques de réanimation cardio-respiratoire et savoir administrer les soins d'urgence. Nous étions en quelque sorte des travailleurs paramédicaux. Aucun d'entre nous n'avait complété une formation de travailleur paramédical, mais nous connaissions les techniques de réanimation cardio-respiratoire et nous savions traiter certaines blessures superficielles.

• (1215)

Je suis très fier qu'un ancien pompier volontaire de Pearth East soit maintenant un pompier à plein temps au Nunavut et suive une formation de paramédic. Je l'ai rencontré à l'aéroport il y a environ une semaine. Il m'a dit qu'il allait très bien et qu'il aimait son travail, mais qu'il faisait très froid. Il a déclaré que la formation était magnifique et qu'il s'occupait très bien de la région.

Pour ce qui est de la partie du projet de loi qui concerne les impôts, la somme qu'une personne pourrait inscrire sur sa déclaration d'impôt pour les 100 ou 200 heures de bénévolat qu'elle consacre à sa collectivité représente peu de chose lorsque l'on pense à tout le temps que ces volontaires consacrent à leur collectivité.

Nous portions un téléavertisseur en permanence et il était assez difficile de se tirer du lit à 2 ou 3 heures du matin. Nous pouvions aussi être en train de nous amuser à une soirée de danse lorsque l'alarme d'incendie retentissait. À ces moments-là, environ 15 personnes devaient partir pour la caserne et faire ce qu'il fallait. Même lorsque les téléavertisseurs sonnaient à des funérailles ou à un mariage, nous partions parce qu'il fallait veiller sur la collectivité.

Je ne saurais trop insister sur le fait que tous les partis se sont entendus sur la question, ce qui me fait extrêmement plaisir. Nos volontaires verront que toute la Chambre des communes appuie leurs initiatives qui viennent soutenir nos collectivités. Le Canada rural compte sur les volontaires des services d'urgence pour assurer sa sécurité.

Une des choses les plus difficiles qu'il m'ait été donné de faire lorsque je travaillais au service d'incendie a été de me rendre sur les lieux d'un accident impliquant quatre jeunes. Deux d'entre eux s'en étaient tirés, mais pas les deux autres. Une des choses les plus difficiles qu'un pompier volontaire ait à faire est de retirer les corps d'un véhicule après un accident d'auto. Je me souviens très clairement de cette nuit-là. L'autre pompier avec qui j'étais m'a dit que la tâche était particulièrement difficile parce que les jeunes avaient le même âge que son fils.

J'espère que tous les députés appuieront le projet de loi.

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, la franchise et le ton du débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-273 me réjouissent et m'encouragent beaucoup. Je sais gré à tous ceux qui ont participé au débat.

Je profite également de l'occasion pour remercier le député de Malpeque et mon collègue de Lethbridge qui ont tous deux présenté des mesures législatives similaires au cours de la 37^e législature et qui se sont montrés très aimables et ouverts. À nous trois, j'estime que nous avons réussi à élaborer une mesure législative judicieuse qui servira les intérêts de ces bénévoles si importants que nous souhaitons appuyer.

Toutes les collectivités canadiennes sont d'une façon ou d'une autre concernées par les fournisseurs de service d'incendie. Plus de 200 000 Canadiens offrent leurs services pour lutter contre les incendies. Je représente une circonscription rurale du Canada, plus précisément le Cap Breton, en Nouvelle-Écosse, où cette réalité est on ne peut plus évidente. On compte plus de 50 services d'incendie dans ma circonscription constituée de petits hameaux et de villages. Les hommes et les femmes de ces localités offrent volontairement leurs services pour assurer le bien-être de leur collectivité.

Le fait que nous discutons de ce projet de loi d'initiative parlementaire en ce jour où la Chambre a souligné la perte de quatre jeunes Canadiens courageux à Mayerthorpe met en évidence l'occasion qui nous est ici offerte de respecter et de reconnaître le travail de ceux qui s'occupent de services de protection comme l'application de la loi et la lutte contre les incendies. Ces femmes et ces hommes se mettent quotidiennement en danger pour assurer le mieux-être de leurs concitoyens. Le fait que nous puissions discuter de ce projet de loi aujourd'hui revêt une signification particulière. Ce projet de loi tente de donner aux collectivités la possibilité de recruter, de retenir et de récompenser les bénévoles qui se portent volontaires et offrent leurs services.

En me préparant pour le débat d'aujourd'hui, j'ai examiné certaines informations concernant le recrutement. Dans la petite localité de Hanna, dans la partie centre-sud de l'Alberta, le chef du service de pompiers volontaires, David Mole, est très inquiet parce que, avec le départ des jeunes qui quittent la localité pour aller travailler ailleurs, le nombre de pompiers volontaires a baissé. Il a chuté, et le service fonctionne avec un nombre extrêmement bas de bénévoles. Cela crée de vives inquiétudes au sein de cette petite localité. Je pense que chaque localité qui a un service de pompiers volontaires vit ce genre de situation.

Le projet de loi va-t-il amener bien des gens à se porter volontaires? Je ne sais pas. Si cela offre au chef des pompiers et à son service un autre moyen pour encourager les jeunes à se porter volontaires, je pense que nous faisons notre travail en leur offrant un nouvel outil de recrutement.

Le budget

Lors de l'installation de certains officiers, le chef du service de pompiers volontaires de Glace Bay, Arnold McKinnon, a souligné les 25 ans de services exemplaires de Jim Taylor en lui remettant la médaille du service fédéral. Je pense que c'est important. C'est une récompense remise à ceux qui se placent en situation de danger. Je pense qu'il faut accorder une certaine reconnaissance à ceux qui se précipitent dans un édifice alors que tout le monde se dépêche d'en sortir.

Je suis très heureux que nous tenions ce débat aujourd'hui et j'espère que tous les députés comprendront le mérite de ce projet de loi d'initiative parlementaire et qu'ils l'appuieront.

• (1220)

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Comme il est 12 h 23, la période prévue pour le débat est écoulée.

Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Par conséquent, le projet de loi est renvoyé au Comité permanent des finances.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

* * *

• (1225)

[Français]

LE RÈGLEMENT

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): À l'ordre, s'il vous plaît. Le vendredi 18 février 2005, la Chambre a adopté une motion contenant des modifications provisoires au Règlement. Ces modifications sont en vigueur dès aujourd'hui et le demeureront jusqu'au 60^e jour de séance de la 39^e législature. Elles touchent tout particulièrement la durée des discours, le processus entourant l'adoption de rapports de comités, le nombre et le caractère votable des journées d'opposition, le renvoi d'un projet de loi à un comité avant la deuxième lecture, les délibérations du Comité permanent de liaison et les dispositions entourant la convocation de réunions de comité.

Comme dans toute situation où deux ensembles de règles se chevauchent, une période de transition est à prévoir. Ainsi, il est important de noter que les délibérations sur les motions déjà mises en délibération se poursuivront conformément aux dispositions du Règlement en vigueur avant aujourd'hui, et ce, jusqu'à ce que la Chambre ait traité toutes ces questions à l'étape où elles se trouvent présentement. Les étapes ultérieures seront régies par les dispositions provisoires du Règlement.

Évidemment, la présidence en avisera les députés au fur et à mesure que nous aborderons une nouvelle étape. Ainsi, plutôt que de fournir dès aujourd'hui le détail de chacun des changements, la présidence informera la Chambre dès que les événements s'y prêteront.

[Traduction]

Les députés qui souhaitent obtenir de plus amples informations pourront consulter le Règlement, qui a été réimprimé pour refléter ces modifications provisoires. Le document intitulé Durée des débats et temps de parole a également été réimprimé. Je crois comprendre que des copies en sont présentement distribuées aux bureaux des députés. Enfin, j'encourage les députés qui ont des questions à s'approcher du Bureau.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'examen, interrompu le 24 février, de la motion portant que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

L'hon. Wayne Easter (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural), Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de participer à ce débat. Je suis député depuis 1993 et ce budget est l'un des meilleurs que l'on ait vu au Canada. Il découle des décisions difficiles prises dans le cadre du budget de 1995 par le premier ministre actuel, qui était à l'époque le ministre des Finances.

Le budget est le reflet des engagements pris pendant la dernière campagne électorale. Au cours de la fin de semaine, le mot d'ordre du premier ministre était « respecter nos promesses » et ce budget en est l'exemple. Ce mot d'ordre est évident à toutes les étapes du budget. Le budget s'inscrit dans une longue lignée de succès, dans la longue histoire d'un gouvernement appelé à prendre des décisions difficiles, voire déchirantes, afin de redresser les finances du pays.

Au fil des années, nous y sommes parvenus. Nous avons été en mesure de commencer à réinvestir dans des secteurs critiques tels que la santé, l'infrastructure, la collectivité agricole dévastée par la fermeture de la frontière américaine, et bien d'autres.

Le budget fédéral nous aide à respecter nos engagements dans certains secteurs clés. Je vais en passer quelques-uns en revue.

Nous avons engagé 12 milliards de dollars dans la défense nationale au cours des cinq prochaines années, ce qui représente un investissement vital pour l'actualisation de nos forces armées. Nous investirons 3,4 milliards de dollars sur cinq ans dans l'aide internationale, le rôle de prédilection du Canada à l'échelle mondiale, celui qui fait sa renommée.

Tel que promis, le gouvernement fédéral consacrera 5 milliards de dollars aux initiatives d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Pour aider nos aînés, nous nous sommes engagés à fournir 2,7 milliards de dollars supplémentaires par l'entremise du Supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu. Cet engagement a une importance particulière pour l'Île-du-Prince-Édouard étant donné la proportion élevée de personnes âgées dans notre province. À 55 ans, les gens reviennent souvent habiter à l'Île-du-Prince-Édouard, ce véritable petit paradis du Canada.

Les Canadiens à revenu faible et moyen profiteront de baisses d'impôt directes par l'entremise de l'augmentation du revenu minimum imposable au fédéral à 10 000 \$ par année. Cette mesure fera en sorte que 860 000 Canadiens seront exemptés d'impôt.

Le budget

Pour l'Île-du-Prince-Édouard et le Canada atlantique, le budget comporte certains avantages directs. Il illustre encore une fois les efforts que consent le gouvernement fédéral pour donner suite aux recommandations du rapport du caucus libéral de la région atlantique, intitulé *Montée en puissance*. En effet, le budget prévoit notamment un investissement de 700 millions de dollars au titre du développement économique, investissement qui comprend un financement additionnel de 300 millions de dollars dans le Fonds d'investissement de l'Atlantique. Ce fonds s'est avéré efficace pour créer des entreprises et entraîner des retombées économiques connexes. Cet investissement de 700 millions de dollars comprend une affectation de près de 290 millions de dollars pour appuyer un nouveau programme communautaire novateur destiné à stimuler la diversification dans les collectivités vulnérables et à consolider le capital humain, le commerce et le tourisme.

L'initiative d'énergie éolienne bénéficiera d'une hausse de financement de 200 millions de dollars échelonnée sur les cinq prochaines années. Voilà une mesure novatrice qui réduit notre dépendance aux combustibles fossiles en faisant appel à une source d'énergie de remplacement.

En ce qui concerne les pêches, le budget prévoit un engagement total de 276 millions de dollars pour permettre à la Garde côtière d'acquiescer, d'exploiter et d'entretenir six nouveaux bâtiments de patrouille. De plus, 15 millions de dollars seront consacrés à la lutte contre la surpêche dans la zone réglementée par l'OPANO au large de la côte est. La surpêche dans l'Atlantique est une source de préoccupation depuis des années. Le gouvernement prend des mesures pour régler le problème et investit les fonds nécessaires pour s'y attaquer.

● (1230)

Un investissement unique de 30 millions de dollars servira à établir le Fonds de dotation pour le saumon de l'Atlantique de manière à aider à préserver le stock de saumon. Il s'agit d'une demande de longue date visant à faire progresser et à renforcer l'industrie du saumon dans notre province.

J'ai omis de mentionner au début, monsieur le Président, que je partagerai mon temps de parole avec le député de Scarborough-Centre.

Les changements apportés à l'assurance-emploi sont un autre point important du budget. Ces changements aideront énormément ma région et les régions rurales du Canada.

Je vous entretiendrais brièvement de l'agriculture et du Canada rural. Ces dernières années, les producteurs primaires ont connu d'importants problèmes financiers. Cependant, je vous ferai part de statistiques positives qui montrent la valeur du secteur agricole dans notre pays et le fait qu'il s'agit d'un des piliers économiques du potentiel de production du Canada.

Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire fournit un emploi sur huit au Canada. Il représente 8,2 p. 100 du PIB. Les exportations de ce secteur sont passées d'environ 10 milliards de dollars en 1990 à environ 26 milliards en 2002. En d'autres mots, en plus de stimuler l'économie canadienne, les agriculteurs attirent des devises étrangères au pays grâce à l'augmentation de leurs exportations, comme les gouvernements leur avaient demandé. Ce qui est dommage, cependant, c'est que le marché ne donne pas à ces producteurs primaires un rendement équitable pour leur travail et leur investissement. Nous avons organisé un exercice de consultation portant précisément sur le problème du revenu agricole attribuable au marché.

Actuellement, le Canada, grâce à ses producteurs, est le quatrième plus gros exportateur de produits agricoles et agroalimentaires après les États-Unis, l'UE et le Brésil. Malheureusement, l'endettement des fermes a presque doublé entre 1994 et 2003, passant de 24,4 milliards à 47,6 milliards. Les données sur le revenu agricole reflètent également une bien triste situation. En dollars de 1997, le revenu agricole, qui était de 3 milliards de dollars par année en 1989, est passé dans le rouge en 2003. Voilà la réalité dont nous sommes parfaitement conscients. Cependant, je dois souligner que ces chiffres représentent les profits réalisés sur le marché par les producteurs, sans tenir compte des subventions gouvernementales. Par conséquent, le gouvernement n'a pas abandonné les agriculteurs pendant cette mauvaise période. En ce qui concerne la crise de l'ESB, lorsque les Américains ont fermé la frontière inutilement, nous avons pris la défense des producteurs et nous leurs avons fourni des fonds pour les aider à traverser cette période difficile. Nous continuerons de les appuyer tant que le problème persistera.

Le soutien direct du revenu agricole s'est élevé, en 2003, à quelque 4,8 milliards de dollars. Malheureusement, ce montant est presque égal à l'ensemble des profits agricoles en espèces des agriculteurs. Le marché n'a pas réagi en générant les profits supplémentaires sur lesquels les producteurs comptent tellement. Il y a seulement cinq ans, en 2000, 73 p. 100 du revenu agricole total par famille provenait d'emplois à l'extérieur de la ferme. J'insiste sur ce point pour rappeler que les agriculteurs font leur part pour rester sur leurs terres et pour faire avancer les choses.

J'aurais aimé parler de certaines des mesures prévues dans le budget, mais j'ai presque épuisé le temps qui m'est accordé. Je tiens cependant à mentionner ceci, car je passe mon temps à l'entendre au cours de mes consultations agricoles. Les agriculteurs tiennent à ce que le dépôt en espèces qu'ils doivent verser dans le cadre du PCSRA soit aboli. Dans le budget, le ministre des Finances a clairement exprimé la position du gouvernement. Celui-ci estime, à l'instar des agriculteurs canadiens, que les producteurs ne devraient pas être tenus de faire ces dépôts obligatoires afin d'être admissibles au PCSRA. Le gouvernement fédéral s'engage clairement à négocier cette question avec les provinces afin que les agriculteurs n'aient plus à payer un dépôt pour commencer à profiter du PCSRA.

Je demande aux députés de consulter le plan budgétaire de 2005. Ils y constateront toutes les mesures qui visent à aider le milieu agricole en difficulté. Nous continuerons de soutenir les agriculteurs dans le besoin. Nous ferons tout ce que nous pourrions pour faire augmenter les prix du marché et pour mettre en place un programme de protection du revenu adapté aux besoins des agriculteurs.

● (1235)

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire tient un double langage. Le programme de dépôt du PCSRA a causé de grandes difficultés aux agriculteurs. Mon bureau a reçu beaucoup d'appels au sujet de ce dépôt. Le gouvernement avait dit qu'il en discuterait. Le secrétaire parlementaire, ainsi que d'autres ministres, y compris le ministre des Finances et le premier ministre, a voté contre notre motion préconisant de supprimer le dépôt.

Aujourd'hui, le gouvernement dit qu'il en discute. Il ne suffit pas d'en discuter. Les agriculteurs veulent des mesures concrètes. Le secrétaire parlementaire affirme-t-il catégoriquement que le dépôt du PCSRA sera supprimé et que le gouvernement s'en occupera, indépendamment de ce que les provinces feront ou nous feront pas? C'est une chose qu'il peut faire.

Le budget

Il a mentionné que 700 millions de dollars ont été consacrés à Terre-Neuve-et-Labrador, et que 30 autres millions... Le gouvernement trouve des millions partout. Le gouvernement s'engage-t-il à faire cet investissement et à supprimer le dépôt?

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, je ne sais pas si l'expression « double langage » est permise à la Chambre. Toutefois, puisque le député s'en est servi, permettez-moi de dire très clairement qu'il n'y a pas de double langage de ce côté-ci de la Chambre. Nous venons d'en avoir un exemple. Le député a fait de grandes déclarations comme si le gouvernement fédéral pouvait de sa propre initiative supprimer le dépôt du PCSRA. Le député sait ou devrait savoir que ce n'est pas possible. Il s'agit d'un accord fédéral-provincial.

Pourquoi le gouvernement a-t-il voté contre la motion? Parce que la motion conservatrice déformait les faits. Le gouvernement n'a pas le pouvoir, tout seul, de supprimer le dépôt du PCSRA.

Toutefois, nous avons pris un engagement dans le budget, comme je l'ai mentionné plus tôt. Nous prendrons des mesures pour supprimer le dépôt du PCSRA. Nous engagerons des discussions avec les provinces pour le faire. Le député peut compter sur cet engagement. C'est ce que les agriculteurs ont demandé, et c'est ce que nous nous sommes engagés à faire. Nous avons entendu bien des paroles creuses venant de l'autre côté.

Le député a parlé de l'argent qui ira à Terre-Neuve-et-Labrador ou au Canada atlantique. Si le député avait écouté ce que j'ai dit, il aurait appris que le gouvernement fédéral a pris le plus grand engagement de l'histoire du Canada à l'égard des producteurs primaires: 4,8 milliards de dollars en 2003. Ce sera probablement 4,9 milliards en 2004. Voilà le genre d'engagement que le gouvernement prend. Même si l'autre côté ne veut pas l'admettre, la réalité est que le marché n'est pas favorable aux producteurs. Nous devons essayer de travailler ensemble pour changer cette situation, et nous le ferons.

Pour l'amour du ciel, ne dites pas que nous ne sommes pas engagés. Notre gouvernement a pris le plus grand engagement financier de l'histoire à l'égard de la communauté agricole.

●(1240)

M. Ed Komarnicki: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je demande au député quelle province refuse le programme de dépôt du PCSRA...

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le député avouera qu'il ne s'agit pas d'un rappel au Règlement. Il tente plutôt de poursuivre le débat.

Le député d'Argenteuil—Papineau—Mirabel a la parole.

[Français]

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Monsieur le Président, les images valent mille mots. À la suite du budget, j'ai en mémoire l'image du *Journal de Montréal* qui montrait le budget fédéral et ses répercussions sur les citoyens. On y voyait une poignée de monnaie dans une main ouverte contenant 1,33 \$ par mois. C'est ce qui apparaissait à la une du *Journal de Montréal*. Évidemment, c'est l'image de ce budget, et ce, dans tous les domaines.

Je pose une question à mon collègue concernant l'assurance-emploi. Ils ont pigé dans la caisse d'assurance-emploi—ce dans quoi les employeurs et les employés versent de l'argent—plus de 45 milliards de dollars et on leur en a redonné 300 millions, soit six millièmes de ce que l'on a enlevé. D'autres termes pourraient être utilisés par mes collègues et amis en cette Chambre. Qu'est-ce que le ministre peut nous dire? Pourquoi ne pas avoir appliqué les 28

recommandations du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées?

[Traduction]

L'hon. Wayne Easter: Monsieur le Président, s'il est un parti qui doit remercier le gouvernement fédéral, c'est bien le Bloc québécois. Il représente une province, le Québec, qui a particulièrement profité de ce budget et d'autres mesures au fil des ans, qu'il s'agisse du financement des programmes nationaux de marketing ou de la gestion de l'offre des produits laitiers, de la volaille et des oeufs.

C'est dans cette province que les exploitations parviennent à une certaine rentabilité grâce à des programmes canadiens qui permettent aux producteurs québécois de commercialiser leurs produits dans le cadre d'un régime canadien. Les députés d'en face, et surtout ceux du Bloc, devraient remercier les Canadiens, le gouvernement du Canada et le ministre des Finances des grands efforts qu'ils ont faits et continuent de faire pour appuyer les programmes nationaux au Québec.

Quant à l'assurance-emploi, nous y avons apporté des modifications. Le ministre responsable a annoncé ces changements qui seront certainement bénéfiques pour le Québec et de nombreuses régions rurales au Canada où le taux de chômage dépasse les 10 p. 100.

M. John Cannis (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, je profite de ma participation au débat sur le budget pour transmettre les condoléances de ma famille et de mes électeurs aux familles et aux collègues des agents de la GRC qui ont perdu la vie dans des circonstances tragiques. Ma famille et mes électeurs m'ont demandé de le faire à la première occasion.

Avant de parler du budget, j'ajoute que j'ai rencontré les surintendants des divisions 41 et 42 ainsi que le conseiller Michael Thompson. J'ai dit à maintes reprises que nous devons nous attaquer à ce problème horrible que sont les cultures de marijuana et envisager par exemple de fixer des peines minimums dans le Code criminel.

Pour moi, c'est un vrai plaisir de pouvoir parler de ce deuxième budget pendant les dix minutes qui me sont accordées. Le premier budget a été déposé lorsque le très honorable premier ministre a pris son poste, l'an dernier. Il s'agit en fait du premier budget qui nous donne la possibilité de prendre les mesures dont nous avons parlé pendant la campagne électorale et d'honorer nos promesses.

Avant de passer aux choses sérieuses, je remercie sincèrement mon collègue de Malpeque qui a bien voulu partager son temps avec moi. Il a beaucoup parlé de sa communauté, des industries de l'agriculture et de la pêche, et cetera.

Le budget

On dit souvent que le passé est toujours la clef du présent. Pour parler du budget, je dois impérativement profiter de cette occasion pour remonter le temps pendant un moment, pour essayer non seulement d'apprécier, mais plutôt de comprendre pourquoi nous sommes aujourd'hui dans la position enviable d'être en mesure de continuer à réinvestir dans l'ensemble de notre pays. Il y a beaucoup de questions que j'espère avoir la possibilité d'aborder, des personnes âgées aux jeunes, des régions agricoles et rurales aux régions urbaines, et cetera.

Permettez-moi de remonter à l'année 1993-1994, lorsque l'équipe libérale a formé le gouvernement. Ce n'est un secret pour personne que les finances de la nation étaient dans un état catastrophique. Nous étions littéralement un pays dans une situation de quasi-faillite, officiellement, avec un déficit considérable de 43 milliards de dollars. Nous avions une dette incontrôlable et démentielle. Nous avions un taux de chômage élevé. Nous étions une nation psychologiquement détruite. Nul n'avait confiance.

Notre approche, à l'époque, et à l'heure actuelle, n'était, et n'est absolument pas révolutionnaire. Il s'agit d'une approche de bon sens et de compréhension, mais plus encore d'équilibre. Nous savons tous que nous ne pouvons pas satisfaire intégralement à toutes les demandes, mais jetons un coup d'oeil à ce qui est arrivé aujourd'hui.

Premièrement, je ne pense pas qu'il y ait un autre pays qui puisse se vanter d'avoir eu sept budgets équilibrés consécutifs. Cela ne s'était jamais produit auparavant dans l'histoire de notre pays. Je mets au défi quiconque de le nier. C'est sans précédent et inouï. On ne voit tout simplement jamais cela: un pays qui a un budget équilibré sept ans de suite et, Dieu merci, d'excellents excédents.

Nous essayons de répondre aux besoins de notre pays, et nous sommes dans la position enviable où nous pouvons non pas investir, mais continuer à réinvestir. Le maintien des réinvestissements continue réellement à satisfaire aux promesses que les libéraux ont faites au cours des années, des promesses que nous avons faites dans le dernier budget et que nous respectons encore aujourd'hui.

Nous avons réussi à éliminer le déficit et à réduire la dette de près de 60 milliards de dollars sans que personne n'ait à en payer le prix. Certes, nous avons dû faire des ajustements et des réglages de précision. Personne ne dit le contraire, mais lors de la campagne électorale de 1993, nous avons reconnu que des décisions difficiles s'imposaient et, en bout de ligne, ce sont les Canadiens qui ont jugé nos réalisations.

Madame la Présidente, vous et moi, qui avons été élus en 1993, avons pris ces engagements. À la fin de ce premier mandat, nous étions dans la position enviable de pouvoir dire aux Canadiens: « Nous avons des résultats concrets ».

• (1245)

Je peux dire sans hésiter que les soins de santé sont l'un des enjeux que les Canadiens avaient et ont le plus à coeur. Les soins de santé étaient un enjeu prioritaire à l'époque, tout comme ils le sont aujourd'hui et comme ils le seront dans l'avenir.

Nous avons demandé à M. Romanow, un ancien premier ministre respecté, d'effectuer un examen du système de soins de santé. Il a formulé des recommandations. Qu'avons-nous fait par la suite? Nous avons donné suite à ces recommandations et nous sommes même allés au-delà. Pourquoi? Parce que nous avons fait une promesse aux Canadiens: nous voulions nous assurer que tous les Canadiens, où qu'ils vivent au Canada, ont accès aux soins de santé.

Par ailleurs, il y a un autre domaine qui nous préoccupe tous, comme on nous l'a dit clairement lors de la dernière campagne

électorale, c'est le bien-être de nos municipalités. Les maires des quatre coins du pays ont réclamé notre aide. J'ai souvent dit qu'une infrastructure municipale vigoureuse présidait à la vigueur des provinces et, partant, de notre pays.

Nous avons pris l'engagement de verser aux provinces des milliards de dollars au titre de la taxe sur les carburants, engagement qui nous a valu les félicitations de la Fédération canadienne des municipalités au cours de la campagne électorale, et nous avons confirmé cet engagement dans le budget. Au cours des cinq prochaines années, les municipalités recevront près de 5 milliards de dollars, et ce montant continuera d'augmenter. Je remercie la Fédération canadienne des municipalités et les maires pour s'être montrés francs et honnêtes et pour avoir reconnu l'appui que nous leur donnons. Nous avons tenu les promesses contenues dans le nouveau pacte avec les municipalités.

Une autre question qui me préoccupe au plus haut point, comme la plupart de mes collègues j'en suis certain, c'est la situation de nos aînés. Je dois dire que c'est le député de Trinity—Spadina qui a piloté ce dossier. Je remercie également le ministre des Finances, parce que cela me confirme que notre participation aux consultations prébudgétaires a porté fruits.

Oui, il y avait un programme qui visait à assurer et accroître le Supplément de revenu garanti sur une période de cinq ans, mais qu'a fait le ministre des Finances? Il l'a réalisé sans délai, sur une période de deux ans.

Pourquoi? À mon avis, comme à celui de bon nombre d'autres personnes, il l'a fait parce que nos aînés ne peuvent compter sur de nouveaux revenus. Ils doivent se contenter de leurs revenus de retraite, ou le SRG par exemple. Ils ne peuvent pas se dire qu'ils travailleront 20 ou 30 heures cette semaine et qu'ils augmenteront ainsi leurs revenus. Non. Leurs revenus sont fixes. En ce qui me concerne, cette mesure fait savoir aux aînés que nous avons bien compris le message qu'ils nous ont transmis et que nous faisons de notre mieux, d'une manière équilibrée, pour répondre à leurs besoins.

J'ai été très heureux de constater que le ministre des Finances avait tenu compte des besoins de nos aînés. Lorsque je rencontre des personnes âgées, je suis très fier de leur expliquer ce que le gouvernement a fait.

Depuis le dépôt du budget, plusieurs personnes ont demandé en quoi consistait l'allègement fiscal. Les gens disent qu'on ne leur a rien donné.

Les députés semblent oublier que le programme quinquennal présenté par le gouvernement en l'an 2000 accordait le plus important allègement fiscal de toute l'histoire de notre pays. On parle de 100 milliards de dollars. En janvier 2005, nous amorçons la cinquième année de ce programme. À mon humble avis, il n'est pas nécessaire de prévoir davantage d'allègements fiscaux quand nous en sommes déjà à la cinquième année. Nous continuerons d'enregistrer de vigoureux progrès qui se traduiront par des excédents budgétaires dans l'avenir et je suis persuadé que le ministre responsable de ce dossier ne nous oubliera pas. Si c'est possible, nous ferons cela aussi.

Le budget

• (1250)

Il ne faut pas oublier non plus les 4 milliards de dollars qui ont été promis en vue d'assainir l'environnement, pour nous permettre de faire tout ce qui est possible pour éliminer les émissions de gaz à effet de serre. Nous devons voir à la mise au point de systèmes et de programmes et à l'avancement de nouvelles techniques pour nous aider à protéger l'environnement, tant pour nous que pour les générations à venir. Le gouvernement a fait un gros investissement de près de 13 milliards de dollars pour nos militaires. Il a fait un magnifique travail.

M. Peter Stoffer (Sackville—Eastern Shore, NPD): Madame la Présidente, pour envisager la chose en toute honnêteté, le député doit comprendre que l'essentiel du budget militaire ne se réalisera que dans quatre ou cinq ans. On a demandé au ministère de la Défense de restituer 178 millions de dollars cette année et 258 millions de dollars l'année suivante. Il s'agit là d'une restitution de 436 millions de dollars, soit pratiquement autant que le montant que le gouvernement s'engage à lui verser cette année.

Si les libéraux étaient tout à fait honnêtes avec les Canadiens et avec nos militaires, ils leur diraient qu'ils vont obtenir x dollars seulement dans cinq ans mais que, dans l'intervalle, ils devront également restituer x dollars.

Ma question porte sur le financement de 275 millions de dollars au cours d'une certaine période pour le remplacement de navires de la Garde côtière. Il est tout à fait nécessaire, au Canada, de remplacer des navires militaires, de même que notre flotte de traversiers, de navires des Grands Lacs et de navires de la Garde côtière. Nous nous réjouissons de voir le gouvernement agir, même de façon minimale, pour améliorer la situation. Cependant, j'ai bien peur que le gouvernement va acheter ces navires dans d'autres pays et ainsi mettre l'argent des contribuables au service de ces pays.

Nous demandons au gouvernement de s'appuyer sur son rapport de 2001 intitulé *Vaincre les obstacles vers la prospérité: Industrie canadienne de la construction navale* et ainsi élaborer pour le Canada une politique de construction navale faisant en sorte que l'argent des contribuables serve à venir en aide aux chantiers navals et aux travailleurs du pays. C'est ce que le gouvernement a fait pour le secteur de l'automobile et pour celui de l'aérospatiale.

Le député veillera-t-il à ce que son gouvernement s'engage en ce sens et exige que les navires dont notre Garde côtière a besoin soient construits au Canada?

• (1255)

M. John Cannis: Madame la Présidente, j'ai écouté les commentaires du député et je vais répondre premièrement en ce qui concerne nos forces armées. Je suis mal placé pour dire ce qui est bon ou mauvais pour elles, mais le député n'est pas mieux placé que moi. Ne parlons pas d'honnêteté.

Le commandant en chef, le général Hillier, a pris le temps, après le budget, de remercier le gouvernement d'avoir consacré des milliards de dollars aux forces armées. Ce sont les paroles d'une personne qui est au coeur de l'action, et non celles du député ou les miennes. Il revient aux gens du milieu de porter un jugement, et non à des gens comme moi. À moins que les militaires aient menti au public sur les ondes de la télévision d'État en disant qu'ils étaient très satisfaits, alors je ne suis pas, moi non plus, en train de mentir à la Chambre.

Le député sait très bien combien j'ai collaboré avec lui dans le dossier de la construction navale au Canada. Nous devons comprendre que les temps changent. Les industries changent. Les conditions changent. Nous exploitons nos créneaux, par exemple

dans certaines spécialités, et des pays viennent ici pour faire autre chose, comme de la construction automobile. L'industrie de la construction navale constitue un problème très difficile. Nous avons proposé certaines solutions créatives pour le résoudre. J'ai bon espoir qu'un jour ou l'autre, nous serons capables de garder au Canada quelques-uns de ces emplois de qualité.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Madame la Présidente, le député peut peut-être éclaircir quelque chose. Il est exact que le chef d'état-major de la défense a dit se réjouir des nouvelles dépenses en matière de défense. Il me semble cependant que le député va trop loin. Pour une raison quelconque, il en tire la conclusion que les forces armées sont satisfaites. Je crois que ce sont ses propres termes. Je suis certain que les Forces armées canadiennes sont loin de l'être. Je ne crois pas que le député souhaite donner cette impression à la Chambre.

La négligence à l'endroit des Forces armées canadiennes est une honte nationale. Je suis certain que si l'on demandait à n'importe qui au sein des forces armées s'il souhaite qu'on affecte 50 \$ de plus aux forces armées, cette personne répondrait: « Oui, bien sûr, 50 \$, 50 millions, 5 milliards de dollars. » Ils souhaitent obtenir des milliards de dollars.

Le député va trop loin lorsqu'il affirme que les militaires sont satisfaits. Si on place le général le dos au mur lorsqu'il rencontre la presse, bien sûr qu'il va dire qu'il souhaite de nouveaux crédits pour les forces armées, mais ce que les libéraux ont fait aux forces armées par le passé, et partant ce que les forces armées pourraient attendre de la part des libéraux à l'avenir, va bien au-delà de cela je crois. J'aimerais entendre le député là-dessus.

J'aimerais aussi qu'il commente les articles qui commencent à paraître dans les journaux sur toute la question des récupérations. C'est là une astuce libérale classique. Le gouvernement annonce 100 \$. Si on y regarde de près, on s'aperçoit qu'un montant de 50 \$ a déjà été annoncé à quelques reprises. Donc, cela fait partie de l'annonce des 100 \$. Viennent ensuite ce qu'on appelle les gains de rendement, un mécanisme qui signifie que ceux à qui sont destinés les 100 \$ doivent trouver des économies à réaliser à l'intérieur de ce montant de 100 \$.

Je souhaite donner au député le temps de commenter les deux sujets. Sont-ils satisfaits? Et qu'il nous parle aussi de la récupération dans les propositions fédérales en matière de défense

M. John Cannis: Madame la Présidente, sur la question de la récupération, le plus connaisseur est bien le Parti progressiste-conservateur, le rejeton du Parti réformiste.

Je suis un peu fâché. C'est bien l'impression que je donne. Je mets le député au défi d'inviter n'importe quel militaire à dire le contraire devant les caméras de télévision ou publiquement. Je le mets au défi de le faire.

Il peut intervenir à la Chambre et débiter toutes les sottises qu'il veut, parce qu'il sait qu'il peut s'en tirer à bon compte. À mon avis, il ne dit que des balivernes. Qu'il interroge les militaires et nous verrons ce qu'ils répondront. Le député traite essentiellement le commandant de menteur. Qu'il le dise à l'extérieur de la Chambre.

• (1300)

M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Niagara Falls.

Le budget

Pour faire suite aux observations du secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, je dirai qu'il est indubitable qu'aucune province du Canada ne s'oppose à la suppression du dépôt que les producteurs doivent verser dans le PCSRA. Ce qu'il faut, c'est que le gouvernement fédéral injecte des fonds supplémentaires pour faire disparaître cette disposition ridicule. Elle n'aurait jamais dû être imposée. Elle constitue un embêtement pour les producteurs, qui veulent qu'elle soit supprimée immédiatement. Le gouvernement n'a qu'à déclarer qu'elle sera supprimée. C'est tout ce qu'il faut faire. La fin de mars approche et les producteurs projettent d'ensemencer leurs terres. Il faut qu'ils le sachent. Ils ont besoin de savoir que le gouvernement s'engagera à agir.

Le ministre a déclaré que des promesses ont été faites et tenues, mais il reste que beaucoup de promesses n'ont pas été tenues et que celles qui l'ont été étaient mineures. On parle beaucoup de l'augmentation de l'exemption personnelle de base, mais cela ne se fera pas vraiment avant 2007-2008. Certaines personnes ont dit que si elles pouvaient s'acheter une pizza grand format avec l'argent économisé, elles seraient très chanceuses. C'est cela la réduction d'impôt accordée par le gouvernement. C'est cela sa promesse.

Les promesses que les libéraux font maintenant, ils ne les tiennent pas. Ils comptent sur des promesses qu'ils ne seront pas tenus de respecter avant deux, trois ou quatre ans, mais ils ne formeront alors plus le gouvernement. Tout ce qu'ils essaient de faire, c'est de faire bien paraître le budget. Ils essaient de le présenter sous un bon jour. Ils essaient de le faire accepter, mais lorsque l'on examine vraiment ce qu'ils promettent, on voit que c'est très peu.

Regardons de près. On ne touche pas à la surtaxe des sociétés avant 2007-2008. Le taux d'imposition des entreprises ne sera pas réduit avant 2008-2009 et 2010. Les libéraux ne formeront alors plus le gouvernement. La taxe d'accise sur les bijoux, une taxe vraiment archaïque qui aurait dû disparaître il y a longtemps, sera réduite de 2 p. 100 par année.

Ce sont là de bien petites promesses, si on peut parler de promesses, et elles n'auront même pas à être tenues. Le partage de la taxe sur l'essence se fera aussi sur une période de cinq ans, en commençant avec 600 maigres millions de dollars, quand on sait les besoins des villes et des municipalités. Dans le cas de la santé, les fonds viendront sur dix ans, un budget précis de 805 millions de dollars ayant été prévu sur cinq ans. Et il y a le reste: les garderies, cinq ans; Kyoto, cinq ans; l'armée, même chose. Très peu a été promis dans le budget.

En ce qui concerne le REER lui-même, on a beaucoup parlé des cotisations maximales qui s'établiront à 19 000 \$ en 2006, à 20 000 \$ en 2007, et qui augmenteront encore en 2008 et 2009. J'informe la Chambre que cela n'est pas d'un grand secours pour les exploitants de petites entreprises, pour les petits entrepreneurs et pour les familles ordinaires. Selon les données compilées par Statistique Canada, compte tenu de l'inflation, le revenu familial médian, pour l'essentiel, ne varie pas et se situe encore aujourd'hui à 55 000 \$.

La plupart des familles et des propriétaires de petites entreprises, une fois qu'ils ont fait leurs versements hypothécaires et qu'ils ont payé leurs impôts, leur nourriture et les services publics, n'ont plus en main que très peu d'argent pour l'éducation postsecondaire de leurs enfants et ils en ont encore moins pour leur REER. Toujours d'après Statistique Canada, la cotisation médiane à un REER en 2003 a été de 2 600 \$. Il ne s'agit pas là de la moyenne, mais bien de la médiane, ce qui signifie que la moitié de toutes les contributions ont

été inférieures à ce montant. Voilà pour l'aide aux Canadiens à revenu faible et modeste.

Le gouvernement libéral, par la voix du ministre du Logement, a promis 1,5 milliard de dollars en aide au logement au cours des cinq prochaines années. Encore une fois, il s'agit d'une période de cinq ans. C'était censé être un ensemble d'avantages d'application souple, notamment des suppléments pour le loyer, des avantages pour la construction d'habitations ou pour l'achat de celles-ci en l'absence d'acompte, de même des incitatifs pour convertir des immeubles en appartements de location. Le problème, c'est que pas un cent n'a été prévu dans le budget pour remplir cette promesse faite par le ministre du Logement.

Passons maintenant à l'agriculture. D'après le ministre des Finances, l'année 2004 a été une autre année difficile pour les agriculteurs canadiens, qui ont eu à faire face à d'importants défis, notamment le temps frais et pluvieux qui a marqué la saison des récoltes dans les Prairies. La réalité, c'est que, dans ma circonscription, non seulement ces conditions ont créé un problème, mais on a enregistré quatre gels et deux gels hâtifs qui ont détruit ce qui, autrement, aurait été une récolte exceptionnelle, et le gouvernement n'a fourni aucune assistance. Même l'assurance-récolte n'a été d'aucun secours. Le ministre n'accorde tout simplement aucune attention à ce qui se passe dans les Prairies.

On peut lire dans le budget que, le 9 février 2005, les États-Unis ont confirmé leur intention de rouvrir, le 7 mars 2005, leur frontière aux bovins canadiens âgés de moins de 30 mois. Le gouvernement du Canada, dit-on dans le budget, espère que cette décision facilitera la relance vigoureuse de l'industrie canadienne des éleveurs de bétail.

● (1305)

C'est tout ce que le gouvernement avait en réserve, espérant contre tout espoir que la frontière serait réouverte, mais ce ne fut pas le cas. Fait intéressant, le juge qui a accordé l'injonction provisoire a déclaré que le Département américain de l'Agriculture n'avait pu justifier sa conclusion selon laquelle ses décisions comportaient un risque acceptable pour la santé publique, et qu'il avait été incapable de fournir les données sur lesquelles reposait chacune de ses hypothèses de base.

Il y a lieu de se demander si le département de l'Agriculture des États-Unis a appuyé la cause du Canada sur des preuves et si le gouvernement canadien a défendu sa cause efficacement. D'autre part, le Canada brillait pas son absence à l'audience au cours de laquelle l'injonction a été accordée, alors qu'il aurait dû y défendre la cause des éleveurs et des agriculteurs canadiens. Que faisait donc le gouvernement, s'il se souciait tellement de leur situation?

D'autre part, on a fait grand cas du soutien du gouvernement à l'industrie agricole. En fait, ce soutien s'étire sur de nombreuses années au cours desquelles la bureaucratie et les coûts administratifs ont absorbé la majeure partie de l'aide prévue par un programme ambigu, dont personne ne veut vraiment, que le gouvernement lui-même comprend mal, qui ne respecte pas les délais de réponse de 90 jours ou 120 jours, et où la main gauche ignore ce que fait la droite. Les agriculteurs s'impatientent. Le programme ne fonctionne pas et le gouvernement s'assoie sur ses lauriers.

Voici ce que dit le gouvernement dans le budget:

Les agriculteurs et les collectivités agricoles du Canada ont fait preuve d'énormément de résilience ces dernières années pour s'adapter à une combinaison sans précédent de crises attribuables aux conditions météorologiques, aux maladies animales et à la difficulté des conditions sur les marchés étrangers.

Le budget

En fait, cette résilience commence à décliner parce que le gouvernement n'est pas prêt à épauler les agriculteurs au moment où ils en ont le plus besoin. Le gouvernement parle, formule des postulats, mais ne fait pas ce qui s'impose.

Selon les données de Statistique Canada et les prévisions établies par Agriculture et Agroalimentaire Canada, les recettes monétaires agricoles au titre des dépenses et revenus de 2003 à 2005, en Saskatchewan, ont chuté à moins 9 p. 100. Ce pourcentage signifie que le revenu monétaire net est de moins 44 p. 100. On prévoit que le revenu net réalisé, en Saskatchewan, sera un revenu négatif de 486 millions de dollars. Ce n'est pas ce qu'on appelle gagner sa vie. Or, le ministre a l'audace de dire que les agriculteurs font preuve de résilience, qu'ils se tirent bien d'affaire, que le gouvernement a investi beaucoup d'argent dans le programme et que les agriculteurs doivent simplement continuer.

Il suffit de se pencher sur les chiffres pour constater que les recettes projetées pour 2005 sont inférieures à celles de 1991. La semaine dernière, le ministre de l'Agriculture a assisté à la réunion de la Fédération canadienne de l'agriculture; tous les agriculteurs se plaignaient du fait que le gouvernement fédéral ne semble pas comprendre les besoins pressants des producteurs. C'est ce que nous pouvons comprendre du discours sur le budget qu'a fait le représentant du ministre.

Ron Bennett, président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario, a dit que le budget ne tenait aucunement compte, entre autre, de la gravité de la situation dans laquelle se trouvent les agriculteurs aujourd'hui. Nous sommes en pleine crise et le gouvernement ne semble pas y croire. Terry Hildebrandt, président de la Agricultural Producers Association of Saskatchewan, a déclaré que le revenu agricole était la question primordiale dans le domaine de l'agriculture aujourd'hui et que le gouvernement fédéral ne la prend pas au sérieux. De nombreux producteurs dans notre province ont un avenir très incertain et ils n'ont aucune aide immédiate.

Par ailleurs, le gouvernement a choisi de mettre fin au programme des prêts destinés aux améliorations agricoles, le même programme auquel faisaient appel les agriculteurs pour emprunter de l'argent en mettant leur ferme en garantie. En vertu de ce programme, ils pouvaient emprunter jusqu'à 90 p. 100 de la valeur de leurs avoirs à des taux d'intérêt favorables. Soixante-dix pour cent de l'activité totale du programme était en Saskatchewan. De 10 à 15 p. 100 des programmes de prêts étaient utilisés par mes électeurs pour acheter de la terre, de l'équipement et des animaux reproducteurs.

Un de mes électeurs m'a appelé, il m'a dit qu'il n'avait jamais appelé un député mais que le silence se faisait de plus en plus lourd dans les collectivités rurales. Les agriculteurs en ont assez de plaider leur cause auprès du gouvernement. Ils s'apprêtent à tout laisser tomber. Il a pris 900 boisseaux de grains et a pu s'acheter neuf sabots pour son semoir, qui en contient quarante-huit.

• (1310)

J'ai parlé à un vendeur aux enchères qui m'a dit que les ventes de terres et d'équipements sont à la hausse, que les Américains rachètent de l'équipement agricole et que les terres de l'autre côté de la frontière valaient de 70 000 \$ à 80 000 \$ mais que nous ne faisons rien pour aider les agriculteurs de la Saskatchewan.

La liste des enchères est tout bonnement incroyable. Il y a 166 ventes aux enchères en Saskatchewan, dont 49 sont dans ma circonscription. Je pourrais même vous donner des noms. Le ministre pourrait passer les mois de mars et avril en entier à assister à ces enchères s'il le voulait.

[Français]

M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ): Madame la Présidente, tout à l'heure, je pensais que mon collègue conservateur aurait repris un peu les propos du député libéral qui nous disait que, finalement, il y avait une grande réduction du déficit. La grande réduction du déficit, on le sait bien—mon collègue aussi le sait—, elle s'est faite sur le dos des provinces.

Quand l'actuel premier ministre a débuté son mandat de ministre des Finances, le fédéral payait 25 p. 100 des coûts de la santé. Il a réduit cela jusqu'à 12 p. 100. Le rapport Romanow lui demande de réinvestir dans la santé jusqu'au niveau où le fédéral investissait au début des années 1990.

L'élimination du déficit fédéral s'est donc faite sur le dos des provinces, sur le dos des travailleurs, des chômeurs et des chômeuses. On a pigé 45 milliards de dollars dans la caisse d'assurance-emploi. Évidemment, cela s'est fait sur le dos des plus démunis. On a aboli l'aide qu'on donnait au logement social.

Évidemment, c'est la même chose pour les personnes âgées à qui on n'a pas voulu remettre rétroactivement ce qu'on avait omis de leur donner avec le Supplément de revenu garanti. Cela s'est donc fait sur le dos des plus démunis.

Ma question au député conservateur est bien simple. Est-ce que son parti est prêt à appuyer le sous-amendement du Bloc québécois qui demande de régler le déséquilibre fiscal? Il faut que les provinces aient les ressources nécessaires pour se remettre à jour. Tout le monde à travers le Canada reconnaît qu'il y a trop d'argent à Ottawa. L'élimination du déficit s'est donc faite sur le dos des provinces et il est temps qu'on leur remette quelque chose.

Est-ce que le député est prêt à appuyer le sous-amendement du Bloc québécois qui demande de régler le déséquilibre fiscal, de régler le problème de l'assurance-emploi, d'appliquer les 28 recommandations du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées à propos desquelles son parti a été en faveur? Le député est-il prêt à appuyer le sous-amendement du Bloc?

[Traduction]

M. Ed Komarnicki: Madame la Présidente, il est indéniable que le gouvernement a amassé d'énormes excédents et que, souvent, il l'a fait au détriment des provinces et de certains groupes sectoriels, comme les agriculteurs de la Saskatchewan qui, pour l'ensemencement, auraient besoin d'une aide immédiate de 50 \$ ou 60 \$ l'acre avant mars. Le gouvernement a l'argent pour faire ce genre de chose, mais il en a décidé autrement. Il pourrait affecter des fonds à cette fin. Il en a affectés à d'autres projets pour aider divers groupes sectoriels, dont certains au Québec.

Quant à la position qui sera adoptée ce soir à l'égard de la motion du Bloc, le député devra attendre ici pour voir comment se déroulera le vote.

Je puis toutefois dire au député que le gouvernement a non seulement amassé d'énormes excédents au détriment des simples Canadiens, mais qu'il a aussi financé certains projets qu'il chérissait et qu'il a tourné le dos à divers secteurs qui, au Canada, vivent la pire crise de leur histoire.

Le budget

L'agriculture telle que nous la connaissons dans les Prairies est sur le point de disparaître. Il y a 169 ventes à l'encan, dont 49 dans ma circonscription. Le gouvernement ne fait rien pour aider les agriculteurs ni pour secourir des familles qui tiraient un bon revenu de l'agriculture. Il s'agit de familles qui réussissaient bien dans le passé, mais qui sont maintenant en train d'abandonner. Les agriculteurs ont besoin maintenant d'une partie de ces fonds. Le gouvernement fédéral devrait se servir de ces fonds et s'occuper de certaines régions de la Saskatchewan et d'ailleurs au Canada qui ont besoin d'aide maintenant.

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Madame la Présidente, j'ai entendu mon collègue parler d'énormes excédents. Pourrait-il nous donner une idée de ce que sont ces excédents selon lui? À mon avis, les excédents des dernières années ont été de 3 ou 4 p. 100 tout au plus. Je ne crois pas que nous ayons atteint les 5 p. 100.

Quel genre de gestion financière le député préconise-t-il? Devrions-nous avoir un budget déficitaire? Devrions-nous viser l'équilibre budgétaire ou devrions-nous avoir de petits excédents, un faible pourcentage, afin de pouvoir réduire la dette?

Comme le député le sait, le paiement le plus élevé du gouvernement dans ce budget, tout comme dans les deux qui l'ont précédé, est le paiement de 35 milliards de dollars sur la dette, et ce, à une époque où les taux d'intérêt sont très bas. Quels sont ces énormes excédents dont parle le député?

• (1315)

M. Ed Komarnicki: Madame la Présidente, le ministre des Finances avait projeté un excédent de 1,9 milliard, qui s'est transformé en 9,1 milliards grâce à des pratiques financières très fantaisistes, et le gouvernement a de l'argent caché...

Une voix: Il se sert d'une calculatrice libérale.

M. Ed Komarnicki: Oui, il se sert d'une calculatrice libérale. Il a des fiducies; 3 milliards de dollars dans des réserves pour éventualités, comme il dit. Où prend-il cet argent? Il l'obtient en faisant payer des impôts excessifs aux Canadiens et en n'accordant aucun allègement fiscal général qui en vaudrait la peine. Il obtient de l'argent au moyen de la TPS. Il perçoit l'argent qui est versé par les contribuables ordinaires et ne leur redonne rien lorsqu'ils ont besoin d'aide dans une situation de crise, comme c'est le cas des collectivités agricoles en Saskatchewan, où l'on a compté 49 ventes par jour en mars. Le ministre des Finances, qui vient de la Saskatchewan, devrait être là pour constater la crise qui sévit là-bas et se rendre compte que l'argent n'est pas dépensé comme il le devrait dans cette province, qui est la sienne.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Madame la Présidente, je parlerai brièvement des excédents. Je ne peux m'imaginer que qui que ce soit au pays puisse encore croire les prévisions du Parti libéral. C'est une plaisanterie que font les libéraux sur le dos des Canadiens, mais cette plaisanterie a de sérieuses implications en termes de surimposition. C'est le même scénario à tous les ans. Les libéraux prévoient un excédent de 1,9 milliard de dollars et, comme par enchantement, ils trouvent 7 autres milliards de dollars. Je n'ai jamais cru à ces balivernes.

Durant la campagne électorale, les libéraux ont dit que les chiffres ne concordaient pas, que la Banque de Montréal était trop optimiste dans ses prévisions quant à l'excédent. Je n'ai pas cru un seul instant à ces propos. Si les libéraux pensent avoir berné certains de leurs électeurs, ils ne le feront sûrement pas une autre fois. On a pu voir leur vraie nature. Les Canadiens en ont assez de ces manigances qui

servent à les surimposer. Nous prenons à la légère toutes les prévisions des libéraux, comme la majorité des Canadiens. Les Canadiens ne croient plus aux prévisions.

Il y a d'autres choses auxquelles les Canadiens ne croient plus. Nous entendons annonce après annonce. Par exemple, la politique des libéraux sur les garderies a fait partie des campagnes électorales des 12 dernières années. Les libéraux font une annonce, mais personne ne reçoit un seul sou par la suite.

C'est le cas aussi de l'annonce sur le remboursement de la taxe sur l'essence aux villes. Il y a quelques années, l'actuel premier ministre s'adressait à Winnipeg à des représentants municipaux. Il a annoncé en grandes pompes que les libéraux allaient de l'avant avec le remboursement de la taxe sur l'essence aux municipalités. Pour l'amour du ciel, cela fait plus de deux ans et les municipalités attendent toujours.

Les libéraux ont maintenant porté cette pratique à un autre niveau. Ils semblent croire que s'ils répètent une annonce un certain nombre de fois, l'annonce finit pas se réaliser. En fin de semaine, j'ai entendu le premier ministre affirmer, au sujet de certains dossiers, qu'il avait respecté ses promesses.

Grands dieux, les municipalités attendent toujours leurs chèques. Je demande donc au premier ministre de ne rien annoncer. Combien d'annonces fera-t-il pour certaines de ces questions? Pourrait-il envoyer les chèques? Voilà ce que les villes veulent.

Les libéraux ont amené cette affaire à un autre niveau. Ils ne se contentent pas de l'annoncer. Maintenant, ils affirment avoir tenu leurs promesses. En entendant ces discours, les députés d'en face ont sûrement bien ri dans leur barbe. Voilà une toute nouvelle expression de la notion d'annonces gouvernementales.

Le budget n'est pas entièrement mauvais. Il comporte certains éléments positifs. Il est intéressant de noter que nombre de ces éléments positifs résultent de suggestions faites par des députés du Parti conservateur.

Le député de Prince George—Peace River, mon compagnon de banquette et leader à la Chambre pour le Parti conservateur, devrait s'enorgueillir énormément et être satisfait de constater que le gouvernement a retenu dans le budget sa proposition concernant un crédit d'impôt non remboursable de 10 000 dollars au titre des dépenses que les couples engagent pour l'adoption d'un enfant. J'ai été ravi de voir ce crédit figurer dans le budget.

J'ai examiné le budget. J'y ai entre autres cherché des dépenses au titre de la sécurité des frontières et de l'infrastructure et j'ai constaté qu'on en faisait mention. Le gouvernement reconnaît sa responsabilité à l'égard de l'ensemble de la question de la sécurité des frontières.

Les médias de ma circonscription m'ont demandé si 400 millions de dollars suffisent. Je réponds que c'est suffisant si le travail est fait efficacement et que les frontières fonctionnent bien et permettent une circulation fluide des biens et services aux frontières tout en assurant la sécurité du Canada. Quel que soit le montant nécessaire, le Canada doit s'engager à maintenir la sécurité. Je suis heureux de constater que le budget fait mention de ces éléments.

Toutefois, le budget comporte une omission flagrante comme l'a souligné un de mes collègues après avoir entendu le discours du budget et après avoir examiné le budget lui-même. Mon collègue pense qu'il y a même une erreur typographique dans le budget. Il a demandé où se trouve la section sur l'agriculture. Voilà une question pertinente. Où se trouve la section sur l'agriculture?

Le budget

J'ai jeté un coup d'oeil au plan budgétaire de 2005 parce que j'ai pensé que l'agriculture devait y figurer quelque part. Il faut chercher très fort. La partie sur l'agriculture est difficile à trouver parce qu'elle ne fait pas l'objet d'une section distincte et qu'elle fournit très peu d'information. Elle représente quelques pages, ce qui est vraiment insuffisant.

• (1320)

Il est fait mention dans le budget du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, un programme important pour les agriculteurs de ma région. Le gouvernement parle de ses bonnes intentions et affirme qu'il collaborera avec ses partenaires provinciaux et qu'il est conscient du problème. Les libéraux annoncent qu'ils veulent faire quelque chose. Nous avons débattu de ce dossier il y a environ un mois. J'invite le gouvernement à passer à l'action. S'il est conscient du problème, il devrait se réveiller et faire quelque chose.

Ce qui me déçoit le plus est l'application de la taxe d'accise fédérale à l'industrie vinicole et aux petites brasseries. On avait recommandé au gouvernement de réduire ou d'éliminer cette taxe. Ces industries fondaient beaucoup d'espoir en ce sens. Cela aurait fait une différence considérable pour elles. Cela aurait aidé les plus petits établissements vinicoles et les microbrasseries. La survie du budget du gouvernement fédéral et les finances du pays ne dépendent pas des sommes relativement peu élevées obtenues grâce à cette taxe. Les représentants de l'industrie vinicole avaient bon espoir que les choses bougeraient dans ce dossier. J'ai été très déçu de lire, à la page 179:

Dans le cas de la bière et du vin, le Comité reconnaît que les ressources financières restreintes limitent la gamme des mesures d'allégement fiscal pouvant être considérées. Le gouvernement continuera d'étudier les recommandations pertinentes.

N'est-ce pas formidable? Le gouvernement continuera d'étudier les recommandations. C'est une vraie honte. J'exhorte le gouvernement, qui tarde à agir, à présenter quelque chose, un projet de loi distinct. Cela aiderait énormément ces industries qui ont une si grande importance pour le Canada. Je sais que les députés de mon parti appuieraient une telle initiative.

Le ministre des Transports doit être une personne très déçue. Je crois qu'il est sincère quand il dit qu'il voudrait voir une réduction des loyers d'aéroport. Ce n'est pas rentable de rendre nos aéroports le plus coûteux possible car les coûts sont répercutés sur les voyageurs. Ils sont essentiels à l'infrastructure de transport de notre pays. Je sais que le ministre se joint à moi et aux autres membres du Comité des transports, et au porte-parole du parti en matière de transports pour dire que ça aurait été merveilleux de voir une réduction des loyers.

Le ministre des Finances dira que ces choses sont à l'étude, mais c'est comme pour beaucoup d'autres choses. Tout est à l'étude, et nous n'avons droit qu'à des annonces. Quand verrons-nous du concret? Le ministre des Transports doit vraiment être déçu.

Très franchement, au départ, j'ai été encouragé par les observations que j'ai entendues au sujet des dépenses consacrées à la défense nationale, dont le financement a été affreusement insuffisamment sous le gouvernement actuel. Les libéraux suivent la même voie depuis les 11 ans et demi qu'ils sont au pouvoir. Cette politique est mauvaise. L'idée est mauvaise. Elle porte préjudice au Canada. Lorsque j'ai entendu toutes les belles paroles du ministre des Finances à propos de tout cet argent pour la défense nationale, j'en ai été très réjoui.

Je me suis penché à nouveau sur le plan budgétaire et là encore, cela n'est pas quelque chose qui a été concocté par le Parti conservateur ou les partis d'opposition; c'est le gouvernement qui en

est l'auteur. Si nous ouvrons à la page 253, nous voyons le financement pour la défense. La chose fascinante est la catégorie intitulée «Nouveaux hélicoptères de capacité intermédiaire, camions de transport logistique, aéronefs à usages multiples et locaux spécialisés pour la Deuxième Force opérationnelle interarmées», rien que des belles choses pour les forces militaires canadiennes. N'est-ce pas une idée formidable? Comme le disent les juristes, ne vous préoccupez pas de ce qui est écrit en gros caractères, faites toujours attention à ce qui est écrit en caractères très fins. Combien projette le gouvernement de consacrer à ces postes pendant l'exercice 2005-2006? Zéro. Et pour l'exercice suivant, 2006-2007? Zéro. Comme pour beaucoup d'autres éléments du budget tout est reporté à la fin de la période.

• (1325)

Le gouvernement ne peut pas nous dire sans équivoque combien d'argent il a à dépenser pour cet exercice. Il ne semble pas pouvoir nous donner les bons chiffres pour prévoir l'excédent de cette année, alors on peut toujours essayer de se demander si sont valables ses prédictions pour ce qu'il fera en 2007, 2008 et 2009. Cela se trouve au pays fiscal imaginaire du gouvernement. C'est très décevant.

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté très attentivement le député qui parlait d'excédents. La première chose qui m'est venue à l'esprit, c'est que, si je ne m'abuse, notre collègue a fait partie à deux reprises du gouvernement de Brian Mulroney qui a eu, croyez-le ou non, neuf budgets consécutifs qui non seulement renfermaient un déficit, mais qui ne correspondaient pas au déficit que les conservateurs avaient prévu. En d'autres termes, non seulement les budgets n'étaient pas équilibrés, non seulement les conservateurs manquaient d'argent, mais ils sous-estimaient même les déficits qu'ils allaient accumuler. C'est le type de compétences du gouvernement Mulroney. J'ai été un petit peu sidéré d'entendre le député de Niagara Falls parler de ce qu'on devrait faire avec un excédent, étant donné l'expérience qu'il a vécue il y a quelques années.

Pourrait-il me dire s'il se rappelle, tout comme moi, que la moitié de la dette globale du Canada s'est accumulée sous le gouvernement du premier ministre Brian Mulroney? Qui faisait partie du caucus de Brian Mulroney? Le député de Niagara Falls.

Je tiens à dire au député qu'il s'avance en terrain glissant lorsqu'il affirme que l'actuel ministre des Finances est incapable de prédire avec exactitude la situation financière. Depuis 1996, nous n'avons rien eu d'autre que des budgets équilibrés sous la direction de l'actuel premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, ainsi que sous ses deux successeurs.

Je voudrais que le député réponde à deux choses.

Il a parlé du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole. Je reconnais avec lui que le ministre des Finances a tout à fait raison de vouloir éliminer ces cotisations. Le député ne sait-il pas que c'est un domaine de compétence fédérale-provinciale? Bien entendu, dans ce cas-là, le gouvernement provincial doit également être d'accord. C'est la première chose.

Le budget

Vient ensuite la question du budget de la défense. Le député a déclaré que les grands achats se feront dans trois ans. Le député se rappelle sûrement que, lorsque nous achetons du matériel comme des hélicoptères, des navires ou des avions, il faut compter au moins ce temps pour la livraison. On ne peut les commander de façon rétroactive. Ce matériel n'est pas comme une automobile qu'on peut retrouver dans un parc de voitures d'occasion. Il doit être conçu et fabriqué. Il faut ensuite en faire l'acquisition. Il doit être livré et nous ne le recevons pas la semaine suivante. Ce n'est pas comme si on commandait une nouvelle Cavalier de Chevrolet.

• (1330)

L'hon. Rob Nicholson: Madame la Présidente, je suis très heureux de répondre à certains des commentaires du député de Glengarry—Prescott—Russell.

Je pensais qu'il allait entrer dans les détails. Il a une excellente mémoire, mais il a oublié de parler du père du déficit canadien, Pierre Trudeau. Le député a une bonne mémoire. Il se rappellera qu'en 1984 déjà, le bon ami des libéraux, le vérificateur général, leur donnait un coup de main en leur signalant ce qui n'allait pas, comme le fait actuellement la vérificatrice générale. Déjà à cette époque le vérificateur général affirmait que le gouvernement de M. Trudeau risquait de perdre le contrôle des dépenses gouvernementales. La situation était à ce point déplorable.

J'apprécie toute l'attention que le député m'accorde à titre de député de ce gouvernement-là. Par modestie, je lui dirai simplement que je n'étais pas tout seul à la tête du gouvernement pendant ces neuf années. Certaines autres personnes m'ont prêté main forte. Je n'ai pas pris toutes les décisions, mais je suis satisfait et fier de celles qui ont été prises.

Pour répondre à certains des points précis qui ont été soulevés par le député au sujet du PCSRA, si le gouvernement du député sait qu'il y a un problème, pourquoi n'appelle-t-il pas ses amis du gouvernement provincial pour s'entendre sur les mesures à prendre? Le gouvernement fédéral devrait passer un coup de fil à son bon ami, Dalton McGuinty, qui n'a pas manqué d'aider les libéraux fédéraux, au moins l'année dernière. Les députés se souviennent sans doute que, pendant la campagne électorale, M. McGuinty les a aidés. Les libéraux fédéraux devraient donc passer un coup de fil à leurs amis, s'asseoir autour d'une table et renégocier ces ententes.

C'est exactement ce qui s'est passé avec le dossier des hélicoptères. Depuis combien d'années le gouvernement annonce-t-il qu'il faut de nouveaux hélicoptères? Les militaires en ont vraiment besoin et le gouvernement l'a répété encore une fois. Le député a pourtant dit qu'il faudrait encore quelques années. Il sait aussi bien que moi que ces hélicoptères, de même que le reste de l'équipement nécessaire à la défense, auraient dû être opérationnels il y a 10 ans.

[Français]

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureux aujourd'hui de participer à ce débat concernant le budget, puisque je suis surtout en mesure de vous donner la perspective québécoise de celui-ci. Mes collègues d'en face seront heureux de constater qu'on décortique le budget et qu'on puisse dire à nos concitoyens du Québec ce qu'il veut dire exactement. Je les invite à écouter et à vraiment comprendre la dynamique de ce budget et ce qu'il fait pour notre province.

L'élément principal est, bien sûr, la santé. Ce budget est le premier après la campagne électorale et, par conséquent, on doit respecter nos engagements. Comme le disait notre premier ministre au cours de la fin de semaine; « promesse faite, promesse tenue ». C'était le

thème des discours en fin de semaine, mais c'était aussi le thème central de ce budget, notamment en matière de santé.

Tout le monde est bien conscient que le premier geste de ce gouvernement a été de signer une entente historique avec les provinces concernant la santé. Il s'agit d'une entente flexible qui reconnaît la responsabilité de chacun et qui, pour la première fois depuis de nombreuses années, a permis au premier ministre du Québec et à tous les autres premiers ministres d'apposer ensemble leur signature à une entente. Celle-ci transférera au cours des 10 prochaines années 41,3 milliards de dollars aux provinces. Pour le Québec, cette entente asymétrique veut dire 236 millions de dollars de plus pour 2004-2005. Imaginez-vous que pour l'an prochain, soit en 2005-2006, on parle de 471 millions de dollars supplémentaires qui pourront garnir les coffres de la province. Cela va lui permettre de donner des soins de santé à temps, des soins de santé avec l'équipement et la technologie de pointe. Par conséquent, il s'agit d'un engagement central qui a été respecté à la lettre.

Il y a évidemment le dossier de la péréquation où notre gouvernement s'était engagé à corriger les grands écarts qu'il y a eu d'année en année, tout dépendant de la formule, ce qui mettait nos collègues provinciaux un peu dans l'embarras. Or, cette entente fait aussi partie de notre budget. Par conséquent, en 2004-2005, le Québec recevra 477 millions de dollars de plus que prévu, pour atteindre presque 3,8 milliards de dollars au titre de la péréquation.

Aussi, les autres éléments de notre campagne électorale et de notre programme électoral se retrouvent ici. On a voulu se donner un programme national de garderies pour s'assurer que la petite enfance est une période où l'on peut se développer correctement afin de donner le choix aux familles. Par exemple, les chefs de famille qui décident de travailler peuvent à ce moment-là avoir à leur disposition un réseau de garderies efficace partout au pays.

Le Québec est l'exemple. Il a le programme le plus développé de garderies. Ce programme de 5 milliards de dollars sur cinq ans sera une occasion pour le Québec de recevoir des transferts inattendus de la part du gouvernement fédéral, puisque déjà le Québec s'était engagé dans ces dépenses. Il dépense plus de 2 milliards de dollars par année sur le plan des garderies. Ainsi, ce sera un transfert net. Par exemple, on parle d'un transfert aux provinces qui se situe aux environs de 700 millions de dollars, bien que le Québec aura immédiatement, dès la signature de l'entente, 165 millions de dollars dont il pourra disposer pour les fins sociales de son gouvernement. On parle d'argent neuf et inattendu qui permet, justement, de réduire les pressions financières sur le gouvernement du Québec.

La semaine dernière, certains de mes collègues n'étaient pas ici, mais je sais qu'ils auraient voulu applaudir ma collègue, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, pour avoir finalement signé une entente sur les congés parentaux. Cette entente est réclamée depuis longtemps, mais a été livrée par une ministre qui a eu à coeur ce dossier, en même temps qu'une collègue provinciale qui elle aussi voulait un règlement de bonne foi. Encore une fois, un montant forfaitaire de 200 millions de dollars sera transféré à la province avant le 31 mars.

• (1335)

En d'autres mots, le gouvernement du Québec disposera de ces 200 millions de dollars pour mettre en place un programme plus généreux que le programme fédéral. Il a décidé d'inclure parmi ses priorités un programme de congés parentaux plus généreux. Il existe un programme national, mais on n'était pas pour empêcher une province de vouloir l'améliorer. C'est là la beauté d'un fédéralisme flexible.

Le budget

À l'échelle nationale, l'engagement se situait à un certain niveau. Au Québec, cela veut dire qu'un espace fiscal de 750 millions de dollars a été libéré, ce à quoi s'ajoutera le programme provincial. Cela signifie que n'importe quelle autre province au pays désirant offrir un programme de congés parentaux plus généreux pourrait facilement conclure exactement le même genre d'entente. Telle est la flexibilité. C'est là s'assurer que les besoins de la population passent en premier, et permettre à ceux et celles qui le désirent de pouvoir en faire plus.

Cette entente historique signée la semaine dernière devrait tous nous réjouir. Cela prouve que les familles québécoises disposeront de congés parentaux assez généreux pour favoriser les naissances.

On retrouve également dans ce budget le fameux pacte avec les villes et municipalités. On sait que notre premier ministre a pris un engagement central à cet égard. On sait que les villes et les municipalités ne disposent pas de suffisamment de ressources pour répondre à tous les besoins qu'elles ont en infrastructure. On sait que les revenus de la taxe foncière sont souvent insuffisants. C'est pourquoi ce budget alloue 5 milliards de dollars sur les cinq prochaines années pour permettre aux administrations municipales de respirer un peu. On veut s'assurer que ces dernières auront à leur disposition des fonds servant à des fins, je l'espère, aussi importantes que le transport en commun.

On n'a pas à se cacher la vérité. Prenons l'exemple du métro de Montréal. Celui-ci a été construit pour l'Expo 67; en fait, la construction s'est terminée en 1966. Il n'a pas encore été rénové, à l'exception de l'entente de l'année dernière qui a alloué une centaine de millions de dollars aux systèmes électroniques. Cependant, le métro de Montréal nécessite des réparations à ses wagons et à son infrastructure de l'ordre de 1,3 milliard de dollars.

Ainsi, il faut un revenu nouveau, venant de l'extérieur, pour permettre aux grandes villes de se doter de réseaux de transport en commun viables et fiables. Dans ce sens, le nouveau pacte avec les villes et municipalités offre encore une fois une flexibilité incroyable. Chaque province pourra conclure une entente bilatérale pour s'assurer qu'on répond à ses besoins spécifiques, tout en établissant, bien sûr—du moins je l'espère—, des paramètres nationaux sur lesquels on peut s'entendre.

Il est assez évident pour tout le monde que nous avons tous une responsabilité à l'égard du transport en commun, surtout depuis que le Canada est signataire du Protocole de Kyoto. Pour ce qui est de l'eau, il est évident que dans toutes les provinces du pays, certaines municipalités sont aux prises avec des problèmes majeurs dont la résolution exigerait des sommes qui dépassent leur capacité de payer. En ce qui concerne les infrastructures durables, Dieu sait que les besoins sont grands.

Encore une fois, dans le respect de la Constitution canadienne, on aura un programme qui permettra d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens. Tout en respectant la juridiction provinciale en matière d'affaires municipales, on doit s'organiser pour trouver des objectifs communs afin d'accomplir des choses qui, autrement, ne seraient pas possibles. Ce pacte a été conclu pour une raison: c'est que notre premier ministre a écouté les maires d'innombrables villes et villages du Canada qu'il a visités au cours des dernières années, il les a entendus, il a promis de répondre à leurs attentes et, dans ce budget, il a livré la marchandise.

Je veux dire à mes collègues du Québec, par exemple, que pour la première année du programme, on prévoit dépenser environ 600 millions de dollars, ce qui signifie 132 millions de dollars pour les villes et municipalités du Québec. C'est seulement pour la première

année. Quand on sera rendu à la cinquième année, il s'agira d'un programme qui versera 2 milliards de dollars par année pour aider les municipalités.

• (1340)

Pour le Québec, cela va représenter quelque chose comme 460 millions de dollars, année après année. Les maires et les échevins pourront dire qu'ils ont des projets qui valent la peine d'être réalisés et nous allons leur dire que nous avons de l'argent pour le faire. Quand on parle de partenariat dans ce pays, cela veut dire que les gouvernements du Canada, du Québec et municipaux vont travailler ensemble afin d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

Je dois prendre quelque temps pour vous parler de l'assurance-emploi. Grâce à l'écoute des députés, des députés libéraux ont créé des comités—des députés qui sont ici et quelques-uns qui étaient ici lors de la dernière législature—parce qu'ils voulaient répondre aux besoins des chômeurs, tant canadiens que québécois. Ils ont compris le message, à savoir qu'il y avait une nécessité d'avoir un mécanisme législatif autonome pour fixer les taux de cotisation.

Tout le monde voulait un mécanisme qui ferait en sorte que les revenus et les dépenses s'équilibrent. Cela ne se fera pas selon les caprices du gouvernement. Ce sera à l'actuaire en chef indépendant de la Commission de l'assurance-emploi de fixer ces tarifs. Par conséquent, nous verrons cette recherche d'équilibre.

Toutefois, la vraie demande des chômeurs concernait le calcul des prestations. Nous les avons écoutés, nous les avons entendus et à présent, nous respectons un engagement à l'effet que désormais, nous tiendrons compte des 14 meilleures semaines. Nous avons tous entendu les travailleurs saisonniers nous dire qu'ils n'ont pas d'incitatif à faire des petites semaines, parce que cela va baisser leurs primes pour le restant de l'année.

Dans cette réforme, nous répondons à la demande la plus fondamentale. La base du calcul se fera selon les 14 meilleures semaines des 52 semaines. Par conséquent, petite ou grande semaine, les chômeurs seront incités à travailler.

Nous sommes personnellement engagés dans le travail. Ce dont nous voulons nous assurer, c'est permettre aux concitoyens d'avoir des emplois. Nous sommes positifs, nous ne passons pas notre temps à penser aux malheurs. Nous voulons nous assurer qu'il y a des emplois disponibles. Toutefois, si par malheur, dans des circonstances indépendantes de sa volonté, quelqu'un perd son emploi, ou si c'est à cause de la nature de sa région, nous ne voulions pas le pénaliser. C'est pour cela que la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences a proposé cette réforme.

Un autre engagement pris par le premier ministre lors du débat concernait les nouveaux arrivants, ou ceux et celles qui reviennent sur le marché du travail après plusieurs années d'absence. Nous avons abaissé les 910 heures réglementaires à 840 heures, pour respecter l'engagement formel du premier ministre à cet effet.

Encore une fois, nous avons maintenant livré la marchandise en ce qui a trait à l'assurance-emploi. La réforme est complétée. Il n'est pas question de retourner à l'ancien système.

Je sais que des gens font de la politique en regardant dans le rétroviseur. C'est exactement ce que font nos collègues du Bloc québécois. Ils regardent dans le rétroviseur pour voir en avant. La vérité, c'est qu'on ne retournera pas au syndrome du 10-42, c'est évident.

Le budget

L'économie canadienne va relativement bien; elle va même très bien. Les opportunités sont là et, au même moment, nous avons des compétiteurs à travers le monde qui ne se posent pas la question de savoir s'ils vont travailler 10, 12 ou 14 semaines. Pour eux, souvent, c'est 52 semaines. Il faut vraiment être conscient de la réalité de la compétition.

Je pense que nous avons un programme juste et équitable. En effet, il faut comprendre aussi l'essence même du programme. Nous parlons d'un programme d'assurance-emploi, pas d'un programme de supplément du revenu. Il est important de comprendre cela.

Au cours des derniers jours, j'ai rencontré des gens qui s'intéressent à ce dossier et ils sont très satisfaits de la réforme proposée par le gouvernement. Ils pensent que nous avons maintenant atteint un point d'équilibre. Par conséquent, la réforme est finale, mais elle est juste.

Nous avons pris un autre engagement, pendant la campagne électorale, qui concerne les personnes âgées. On le sait, il y a des personnes âgées qui n'ont pas eu la chance que nous avons aujourd'hui de bénéficier des programmes tels la Régie des rentes ou des fonds de pension privés. À l'époque, elles avaient accès à des emplois qui n'offraient pas ces avantages sociaux. Elles ont dû prendre leur retraite en ne recevant que la pension de base et le supplément de revenu.

• (1345)

Ces personnes sont certainement dépourvues parce qu'elles n'ont pas un revenu assez élevé. C'est pour cette raison que dans ce budget, pour les personnes âgées du pays, on parle de 2,77 milliards de dollars sur cinq ans, car on sait que ce sont ceux et celles qui ont le plus de besoins dans notre société. On veut leur donner un coup de main, ce qui signifie qu'en pratique, d'ici 2007, pour une personne seule, on parle d'une augmentation de 36 \$ par mois. Pour les personnes âgées qui nous écoutent, elles savent ce que veut dire un montant de 36 \$ par mois et quelle différence cela fait. Pour un couple, on parle de 58 \$ par mois et, par conséquent, c'est une progression qui va se poursuivre, puisqu'on parle d'un programme de 2,7 milliards de dollars sur cinq ans.

Toutefois, ce n'est pas tout. On a également reconnu la réalité des aidants naturels. Lorsqu'on vieillit, des membres de notre famille veulent souvent nous donner un coup de main, et c'est apprécié. C'est par apprécié la personne qui est plus faible, mais c'est aussi apprécié de la société au complet. On a voulu dès maintenant, à compter de cette année, doubler de 5 000 \$ à 10 000 \$ la déduction pour les aidants naturels. On pense que dans une société comme la nôtre, ceux et celles qui se consacrent au bien-être et au mieux-être de leurs parents plus âgés méritent un appui. C'est pourquoi ils auront maintenant droit à une déduction jusqu'à 10 000 \$ à compter de 2005. On pense que c'est juste et équitable pour ces personnes.

Il y a aussi la baisse des impôts. On sait qu'au cours des prochaines années, il y aura à peu près 240 000 aînés qui seront rayés de la liste de ceux qui paient de l'impôt, parce que leurs revenus seront inférieurs à 10 000 \$.

Pour les personnes qui sont plus jeunes et qui doivent préparer leur retraite, on a pensé également à elles. C'est pourquoi, concernant le taux du REER, on permet une augmentation du plafond pour s'ajuster à la réalité, et cela va être porté jusqu'à 22 000 \$. Certains nous avaient dit que cela prendrait plus de flexibilité. Il y aura plus de flexibilité puisque la limite de 30 p. 100 sur les actions étrangères est bien relevée.

Il y a des gens du secteur privé qui nous écoutent et nous regardent et qui se disent: « Qu'est-ce qu'il y a pour moi dans ce

budget? » Dans le secteur privé, la première chose est d'avoir une bonne économie. On leur offre une économie qui offre des occasions. Toutefois, on leur dit que pour rester compétitif avec la fiscalité américaine en particulier, on éliminera la surtaxe sur les sociétés. On va aussi abaisser progressivement l'impôt des sociétés de 21 p. 100 à 19 p. 100. Cela va maintenir cet avantage fiscal qu'on a sur le plan corporatif par rapport aux États-Unis pour leur permettre de continuer d'être compétitives.

L'environnement est une priorité de ce gouvernement. Ce n'est pas seulement dans le discours, mais dans la réalité. On parle de 5 milliards de dollars qui ont été réservés à cet effet. Par exemple, en ce qui a trait à de nouvelles énergies comme l'énergie éolienne, on parle de 200 millions de dollars. Au cours des prochains mois, on verra exactement le niveau d'engagement de ce gouvernement qui a aussi accepté d'avoir cette grande conférence en novembre à Montréal, où il y aura 10 000 environnementalistes de partout à travers le monde. Bien sûr, on se met beaucoup plus de pression sur les épaules parce que ces gens-là vont être chez nous et vont regarder ce que l'on fait. On est certains que le gouvernement du Canada fera preuve de leadership. On est heureux d'accueillir chez nous les 10 000 personnes les plus sensibles à la réalité environnementale, car notre bilan vaut la peine d'être mesuré et on n'a pas peur de se mesurer à qui que ce soit à travers le monde. Ainsi, en termes d'environnement, vous allez voir que notre collègue, le ministre de l'Environnement, va continuer.

Je sais qu'il ne me reste qu'une minute, mais il y a tellement de bonnes nouvelles dans ce budget que j'aurais besoin d'encre une heure.

Certes, permettez-moi de vous dire au moins que sur le plan des Forces canadiennes, l'engagement de 13 milliards de dollars sur cinq ans respecte les hommes et les femmes qui s'engagent à la défense de notre pays, surtout dans de nouveaux rôles comme sur le plan du maintien de la paix, de l'aide humanitaire, de l'aide aux démocraties naissantes. Les hommes et les femmes qui servent dans nos forces méritent d'avoir un équipement adéquat et que l'on s'assure que, lorsqu'ils mettent leur vie en péril pour nous, l'équipement ne leur fait pas défaut.

Je pourrais parler de l'Agence spatiale canadienne à Saint-Hubert. Il y a 100 millions de dollars supplémentaires pour la robotique et 200 millions de dollars pour une nouvelle génération de satellites de télédétection. Je pourrais parler de tellement d'autres choses. Cependant, je dois limiter mon enthousiasme en raison de contraintes de temps, mais je l'accepte.

• (1350)

M. Marcel Gagnon (Saint-Maurice—Champlain, BQ): Madame la Présidente, l'orateur précédent a raison de limiter son enthousiasme. J'ai rarement entendu un discours livré avec autant d'arrogance, de malhonnêteté et de tromperie. Cela n'a aucun bon sens.

Je ne soulèverai que la question des personnes âgées. Au cours des 12 dernières années, ce gouvernement a pris 3,2 milliards de dollars aux plus démunies des personnes âgées. Aujourd'hui, plusieurs d'entre elles sont disparues. On demande de payer rétroactivement les sommes qui sont dues à ces personnes âgées, mais on le refuse.

Le budget

Maintenant, on se vante d'inclure dans le prochain budget, pour venir en aide aux personnes âgées, 2,7 milliards de dollars qui seront livrés au cours des cinq prochaines années, alors qu'on leur en a pris 3,2 milliards au cours des 12 dernières années. Est-il quelque chose d'aussi arrogant et d'aussi méprisant pour les personnes âgées qu'un tel discours? En 2007, on commencera à rembourser non pas les gens à qui l'on a pris de l'argent, puisqu'ils seront disparus, mais les gens qui commenceront à retirer le Supplément de revenu garanti. Le versement de la somme de 2,7 milliards de dollars sera complété dans cinq ans. L'orateur précédent n'aurait pu avoir trompé plus sciemment les personnes âgées.

Je pourrais parler des chômeurs, mais je m'arrêterai là, pour lui donner la chance de répondre. Cela n'a aucun bon sens. On a pris 45 milliards de dollars aux travailleurs et aux chômeurs, et regardez ce qu'on rembourse. Pourtant, on se vante d'un budget plein de bonnes nouvelles. Il s'agit plutôt d'un budget arrogant et méprisant envers le Québec.

• (1355)

L'hon. Jean Lapierre: Madame la Présidente, je suis un peu découragé d'entendre les remarques de mon collègue de Saint-Maurice—Champlain. Lui qui se dit un défenseur des personnes âgées, il devrait plutôt applaudir le fait que 2,7 milliards de dollars de plus soient versés aux personnes âgées qui reçoivent justement le Supplément de revenu garanti. Je trouve totalement inacceptable qu'il ne se réjouisse pas pour les personnes âgées et pour le Québec.

Je sais que pour lui, ce ne seront jamais des bonnes nouvelles; jamais le gouvernement fédéral ne fera des choses correctes. Le député est ici parce qu'il ne veut pas que le système fonctionne. Il ne veut pas que les personnes âgées soient heureuses; il veut qu'elles soient malheureuses. Il est ici pour ne pas que le Parlement et le pays fonctionnent. On n'a aucune leçon à recevoir du député.

[Traduction]

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Madame la Présidente, dans les débats sur le budget, lorsque les ministres prennent la parole, ils nous parlent généralement de leur portefeuille. Quant à lui, le ministre des Transports a parlé du programme spatial canadien, de l'assurance-emploi et de bien d'autres choses encore, mais il n'a pas parlé de transports, et je crois qu'il y a une bonne raison à cela. Au cours d'un petit-déjeuner tenu le lendemain du dépôt du budget, le ministre a dit qu'il était « très déçu du budget ». À titre de ministre des Transports, il avait certainement raison d'être déçu, parce que le secteur des transports n'a absolument rien obtenu dans ce budget.

Le ministre avait engagé sa réputation et promis le maintien du gel sur les loyers des aéroports pour que le gouvernement en vienne à cesser de considérer l'industrie canadienne du transport aérien comme étant une source de revenus et à la considérer plutôt comme faisant partie de l'infrastructure nationale. Il a manqué à sa promesse pour l'industrie du transport aérien. Il a même dit, à la blague, qu'il aimerait interdire le ministre des Finances de vol et a affirmé qu'il était très déçu du budget. J'ai bien l'impression qu'il a été vertement réprimandé, ce qui expliquerait qu'il soit maintenant devenu un défenseur du budget.

Tout comme tous les Canadiens, les intervenants de l'industrie aérienne et les membres du comité des transports auquel j'ai siégé pendant quatre ans, j'aimerais bien qu'on réponde à la question suivante. Lorsque nous avons demandé unanimement que le gouvernement gèle les loyers des aéroports et même qu'il les réduise, pourquoi le ministre n'a-t-il pas répondu à notre appel et

pourquoi le gouvernement continue-t-il de s'en prendre aux aéroports et aux voyageurs canadiens?

L'hon. Jean Lapierre: Madame la Présidente, j'y arrivais justement. Vingt minutes ne me suffisent pas. Je commençais tout juste à m'échauffer.

Je suis content que 222 millions de dollars aient été affectés à la sécurité de la Voie maritime du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Je suis heureux que nous ayons 433 millions de dollars de plus pour la sécurité de nos frontières. Je crois que nous trouvons, dans le budget, les ingrédients qu'il faut pour sécuriser davantage le Canada, et c'est ce que nous allons nous efforcer de faire.

En ce qui concerne les loyers aéroportuaires, il manque peut-être une page dans le budget, mais elle viendra. Nous y travaillons encore à l'heure actuelle. Le député, ses collègues et les intervenants du milieu font de grands efforts, tout comme moi. Nous savons que c'est une question qui n'est pas encore résolue, mais le gouvernement sera au pouvoir assez longtemps pour résoudre tous ces problèmes.

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Madame la Présidente, j'aimerais poser une question au ministre au sujet du corridor Detroit-Windsor, qui a été mentionné dans le discours du budget, mais auquel on n'a pas consacré un seul dollar. Il n'y a rien pour décongestionner ce goulot où passe 42 p. 100 de la circulation du pays.

L'Ontario s'est dite d'accord avec les conclusions du rapport Schwartz, qui a été produit par la ville de Windsor. Le comté d'Essex lui a donné son appui unanime. Le premier ministre de l'Ontario a avalisé le rapport. On attend seulement l'assentiment du gouvernement fédéral.

Le ministre est-il d'accord avec le rapport? Pourquoi n'y avait-il pas d'argent dans le budget pour la frontière? Pourquoi le ministre ne se prononce-t-il pas en faveur du rapport Schwartz conformément à la promesse faite par le premier ministre aux gens de ma circonscription et à l'ensemble de la population canadienne?

L'hon. Jean Lapierre: Madame la Présidente, je croyais que le député de Windsor-Ouest était au courant de ce qui se passait dans sa propre ville. Nous avons prévu 300 millions de dollars pour faciliter la circulation entre Detroit et Windsor.

Nous sommes prêts à dépenser 300 millions de dollars pour la phase deux. Le député devrait suivre ses dossiers. L'argent est disponible. Nous allons suivre la province. Nous appuyons nous aussi le rapport Schwartz. Chaque fois que la province mettra une somme d'argent, nous mettrons une somme égale. Nous disposons de 300 millions de dollars. Nous allons le dépenser aussi tôt que possible. Nous devons faire une étude environnementale sur chaque projet. Il peut compter sur moi et sur le premier ministre. La circulation au poste frontalier Detroit-Windsor sera sensiblement améliorée, et l'argent sera au rendez-vous pour qu'on y arrive.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

• (1400)

[Traduction]

LA SANTÉ

L'hon. Peter Adams (Peterborough, Lib.): Madame la Présidente, lorsque les résultats de sondages sur les intentions de vote sont publiés, il faut clairement indiquer la nature du sondage et ses commanditaires. Cela permet aux Canadiens d'évaluer le bien-fondé du sondage et les a priori politiques de ceux qui les réalisent. J'estime qu'une règle similaire devrait exister pour la publication des résultats de toutes sortes de recherches, particulièrement en matière de santé.

Si, par exemple, quelqu'un annonce que des recherches ont montré que la consommation de bière est bonne pour moi, il est important que je sache si la recherche a été commanditée par une brasserie ou par une autre partie. Si elle a été exécutée par des chercheurs en médecine indépendants, je peux consommer de la bière en ayant la conscience tranquille. Si elle a été commanditée par une brasserie, cela peut demeurer une assez bonne nouvelle, mais je devrais me donner la peine de lire les petits caractères à propos de la façon dont l'étude a été menée.

De nombreuses revues médicales, scientifiques et autres exigent maintenant que l'identité des commanditaires de la recherche soit clairement indiquée dans tout article qu'elles publient. Le bon sens voudrait que ce soit le cas pour tous résultats de recherche publiés, notamment dans le domaine de la santé. Je demande instamment que nous nous orientions en ce sens pour que cela devienne la norme, et je remercie Dick Jones pour ma belle cravate Canada—Pays de Galles.

* * *

ANTHONY GORDON, LEO JOHNSTON, BROCK MYROL, PETER SCHIEMANN

M. John Williams (Edmonton—St. Albert, PCC): Madame la Présidente, les Canadiens d'un océan à l'autre ont été bouleversés la semaine dernière par la mort tragique, à Mayerthorpe, en Alberta, de quatre jeunes agents de la Gendarmerie royale du Canada.

Les agents Peter Schiemann, Anthony Gordon, Leo Johnston et Brock Myrol ont donné leur vie, tragiquement, au service de la paix et de l'ordre au Canada.

Nos prières et nos pensées accompagnent les familles qui ont perdu un fils, un frère, un mari ou un père, et qui sont endeuillées par ce crime insensé.

Sur le plan personnel, je connais la famille de l'agent Peter Schiemann et je souhaite lui offrir mes condoléances sincères et personnelles.

Le Parlement du Canada et, en fait, tous les Canadiens offrent leurs condoléances sincères à toutes les familles des agents décédés.

Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.

En notre qualité de Canadiens, nous nous souviendrons toujours de leur sacrifice.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Borys Wrzesnewskij (Etobicoke-Centre, Lib.): Madame la Présidente, il y a d'abord eu la révolution orange en Ukraine. Maintenant, depuis l'assassinat de leur ancien premier ministre bien aimé, Rafic Hariri, les Libanais se rassemblent dans les rues de

Article 31 du Règlement

Beyrouth pour exiger le retrait des troupes syriennes qui occupent le Liban depuis 30 ans.

Nous assistons à l'aube de la démocratie au Moyen-Orient où des milliers de manifestants pacifistes déterminés ont le pouvoir de renverser un gouvernement qui ne répond pas à la volonté du peuple. La démission du gouvernement libanais pro-syrien et de son premier ministre, Omar Karamé, en est la preuve.

Le Canada se range de tout coeur du côté des Libanais. Nous exhortons le président de la Syrie, Bashar Assad, à respecter la résolution 1559 des Nations Unies et à retirer du Liban ses 15 000 soldats ainsi que tous ses agents du renseignement avant les élections de mai. Moins que cela serait inacceptable.

Les courageux Libanais sont les messagers de l'espoir; ils sont les premières lueurs de l'aube de la démocratie et de la paix au Liban et au Moyen-Orient.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE DU CHRYSOTILE

M. Marc Boulianne (Mégantic—L'Érable, BQ): Madame la Présidente, les populations de Thetford Mines et d'Asbestos viennent d'être informées d'une nouvelle importante. À l'occasion de la conférence des États membres de la Convention de Rotterdam, qui se tiendra à Genève en septembre 2005, la fibre chrysotile ne sera pas annexée à la liste des matières dangereuses.

Par cette décision, la communauté internationale dissocie irrémédiablement le chrysotile des autres fibres d'amiante. Elle reconnaît que l'utilisation encapsulée dans le ciment, l'asphalte et le plastique fait du chrysotile un produit hautement sécuritaire.

Finalement, elle convient de la valeur scientifique des études récentes sur la biopersistance démontrant que plusieurs produits utilisés pour remplacer le chrysotile possèdent des indices de toxicité élevés.

L'industrie du chrysotile bénéficie en ce moment d'une nouvelle crédibilité sur la scène internationale.

Il est impératif que le gouvernement canadien emprunte la route tracée par le Québec pour se doter d'une politique de promotion et d'utilisation sécuritaire du chrysotile.

* * *

[Traduction]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

L'hon. Paddy Torsney (Burlington, Lib.): Madame la Présidente, le jeudi 3 mars, plus de 160 femmes formidables de tous âges se sont rassemblées à Burlington à l'occasion de notre neuvième petit-déjeuner soulignant la Journée internationale de la femme.

Mary Munro, qui fut mairesse de Burlington en 1977-1978, a été notre conférencière, cette année. Dirigeante communautaire, défenseur de l'enfant, commissaire à l'environnement, bienveillante extraordinaire et mentor, Mary Munro nous a rappelé que l'on ne peut gagner le gros lot si l'on n'achète pas de billet.

Article 31 du Règlement

C'est la métaphore qu'elle a utilisée pour dire aux Canadiens, surtout aux femmes, qui sont sous-représentées dans cet endroit, que notre participation est nécessaire. Nous devons nous faire entendre, rédiger des lettres et appuyer des candidates de manière à créer les collectivités, le pays et la société dans lesquels nous voulons vivre.

Cette année encore, c'est à Roxanne Moffat, des services horticoles Botanical Traditions, que nous devons les arrangements floraux exquis qui décoraient nos tables. Le petit-déjeuner, parrainé par Rosemary Fisher de la société d'avocats Simpson Wigle, Diane Gaudaur de Royal LePage et le Holiday Inn, a fourni à deux jeunes femmes de chaque école secondaire de Burlington l'occasion de nouer des liens et de célébrer les réalisations des femmes de notre collectivité, des quatre coins du Canada et de toute la planète.

* * *

• (1405)

THOMAS TOROKVEI

M. Pierre Poilievre (Nepean—Carleton, PCC): Monsieur le Président, Thomas Torokvei a été un fier Canadien. Il était le président du conseil d'administration de la société IPEX Inc., un grand philanthrope de notre pays, un homme d'affaires, un mari et un père. Il est décédé le 24 février dernier, mais ses réalisations lui survivent.

J'interviens aujourd'hui pour rendre à ce grand homme et à sa vie un hommage officiel qui restera dans le compte rendu des délibérations de la Chambre.

Lorsque les habitants de Walkerton, en Ontario, ont perdu sept des leurs à cause d'une eau contaminée, Tom, sans ébruiter la chose, a fait don de quatre kilomètres de tuyaux afin que l'alimentation en eau soit rétablie le plus vite possible.

Cet esprit de générosité a caractérisé une longue lignée d'Estoniens défenseurs de la liberté, y compris son père bien-aimé, également décédé, qui a fui le communisme dans un doris à deux rames.

C'est après avoir lutté longtemps pour la liberté et après l'avoir enfin trouvée chez nous, au Canada, que Tom et sa famille ont mis sur pied une entreprise qui donne des milliers d'emplois et nous donne de l'espoir à tous.

Nous offrons nos condoléances à sa famille et à ses amis, qui poursuivent son oeuvre.

* * *

LA SANTÉ

L'hon. Keith Martin (Esquimalt—Juan de Fuca, Lib.): Monsieur le Président, le diabète est l'une des principales cause de décès au Canada. Plus de deux millions de Canadiens souffrent de cette maladie. Le nombre des personnes atteintes de diabète de type 2 connaît une croissance spectaculaire en raison de nombreux facteurs, dont l'aggravation des problèmes d'obésité et de sédentarité. De plus, cette maladie touche un nombre croissant d'enfants.

Des données récentes montrent qu'un enfant né en 2000 a une chance sur trois de recevoir un jour un diagnostic de diabète.

Ces maladies constituent un fardeau humain et financier énorme. Le coût des médicaments va de 1 000 \$ à 15 000 \$ par année. Elles coûtent au régime d'assurance-maladie 13,2 milliards par année.

Nous avons à portée de main le moyen de prévenir et même de guérir le diabète, y compris celui de type 1. Il nous faut donc redoubler d'effort en appuyant la recherche indispensable dans ce domaine.

Je profite de l'occasion pour remercier l'Association canadienne du diabète des efforts constants qu'elle déploie pour promouvoir la santé des Canadiens et pour trouver un jour le moyen de guérir et de prévenir ces maladies qui causent des ravages...

Le Président: La députée de Québec a la parole.

* * *

[Français]

LA COLOMBIE

Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ): Monsieur le Président, la Colombie est le théâtre de plus en plus de gestes de violence envers les femmes causés par des membres des forces de sécurité, des paramilitaires et des groupes de guérilla, et ce, dans la plus grande indifférence du gouvernement et de son président, le Dr Alvaro Uribe Velez.

Pour ne citer qu'un seul cas, rappelons-nous celui d'une adolescente violée et tuée dans le village de Parreros, dans le département d'Arauca, par des membres de la 18^e Brigade. À ce jour, aucune enquête n'a été menée, même si les faits remontent à plus d'un an déjà.

Amnistie Internationale a entamé une campagne de mobilisation populaire enjoignant ses membres à écrire au président colombien, afin que la violence faite aux femmes soit reconnue comme une atteinte aux droits humains et traitée comme telle.

Je joins ma voix à celle de nombreux membres d'Amnistie Internationale de ma circonscription et de partout au Québec pour dénoncer l'inaction du gouvernement colombien et l'indifférence du gouvernement canadien sur cette question.

* * *

L'ASSURANCE-EMPLOI

L'hon. Dominic LeBlanc (Beauséjour, Lib.): Monsieur le Président, je me lève aujourd'hui pour remercier la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences et le premier ministre des importantes améliorations qui ont été apportées à l'assurance-emploi le 23 février.

Depuis plus de trois ans maintenant, je travaille avec un groupe de travailleurs saisonniers, employés et leaders communautaires au Nouveau-Brunswick pour promouvoir les intérêts de notre région en matière d'assurance-emploi.

La semaine dernière, nous nous sommes rencontrés à Shediac pour constater le progrès exceptionnel qu'il y a eu. Ces employés et employeurs saisonniers m'ont dit que le gouvernement fédéral a dépassé leurs attentes avec l'annonce qui a eu lieu il y a 12 jours. De plus, le gouvernement a donné exactement ce que nous avions demandé en matière d'améliorations chez moi, au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement a écouté les industries saisonnières et il a adopté des mesures qui vont beaucoup aider ces travailleurs...

• (1410)

Le Président: Je regrette d'interrompre l'honorable député de Beauséjour, mais l'honorable député de Prince George—Peace River a la parole.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, comme député de Prince George—Peace River depuis plus de 11 ans, j'ai connu des journées de frustration, mais jamais comme celle d'aujourd'hui.

Les mots me manquent pour exprimer la frustration, la déception et l'inquiétude des éleveurs de bétail de ma circonscription. Le fait que la frontière continue d'être fermée au bétail sur pied constitue une tragédie nationale et c'est aussi la preuve irréfutable de l'échec retentissant du gouvernement libéral.

J'en veux pour preuves additionnelles les omissions du budget libéral.

On n'y parle pas de la crise qui dévaste notre secteur agricole. On n'y parle pas d'aide pour combattre l'épidémie de dendroctone du pin ponderosa qui ravage les forêts de la Colombie-Britannique. On n'y parle pas du moment où on mettrait fin, à l'avantage des résidents du Mackenzie, à la politique fiscale discriminatoire selon laquelle on leur a enlevé la déduction fiscale pour résidents du Nord.

Je demande au gouvernement de faire sans tarder ce qui s'impose et ce qui est équitable, au lieu de se borner à faire des études, à se traîner les pieds et à ne rien décider.

* * *

**ANTHONY GORDON, LEO JOHNSTON, BROCK MYROL,
PETER SCHIEMANN**

L'hon. Roy Cullen (Etobicoke-Nord, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec consternation et grande tristesse que j'ai appris la mort tragique de quatre agents de la Gendarmerie royale, à Rochfort Bridge, en Alberta, la semaine dernière.

Ces quatre agents de police, l'agent Brock Warren Myrol, l'agent Peter Christopher Schiemann, l'agent Anthony Fitzgerald Orion Gordon, and l'agent Lionide Nicholas Johnston, ont donné leur vie avec bravoure dans l'exercice de leurs fonctions.

[Français]

Cette tragédie nous rappelle les risques quotidiens auxquels s'exposent nos forces policières dans leurs efforts à garder la paix et l'ordre ainsi que leur quête pour la protection des Canadiennes et Canadiens.

[Traduction]

Nos pensées et nos prières accompagnent les familles et les collègues de ces courageux agents.

* * *

LES CERTIFICATS DE SÉCURITÉ

Mme Alexa McDonough (Halifax, NDP): Monsieur le Président, les néo-démocrates sont solidaires des familles de ceux qui sont détenus en vertu de ce qu'on appelle les certificats de sécurité.

Ces familles sont aujourd'hui à Ottawa pour demander qu'on accorde à ceux qu'ils aiment les droits qui, censément, leurs sont garantis par la Charte canadienne des droits et libertés et le Pacte relatif aux droits civils et politiques, dont le Canada est signataire.

J'ai déposé aujourd'hui une motion qui exhorte le gouvernement à porter des accusations ou à libérer ces détenus. Il peut les garder en prison pendant un maximum de quatre ans sans porter d'accusations, sans leur accorder la présomption d'innocence, l'application régulière de la loi, ni la possibilité de se défendre au cours d'un processus judiciaire juste et transparent.

Je prie instamment les députés de se joindre à moi pour mettre fin à ces certificats de sécurité draconiens qui vont à l'encontre de la Constitution du Canada et de nos obligations internationales.

Mettons un terme à cette pratique qui a déchiré des familles, arrachant ces hommes à leurs parents, à leur femme et à leurs enfants.

* * *

**ANTHONY GORDON, LEO JOHNSTON, BROCK MYROL
ET PETER SCHIEMANN**

M. Rob Merrifield (Yellowhead, PCC): Monsieur le Président, Mayerthorpe est une petite localité rurale de l'Alberta, dans la circonscription de Yellowhead. J'y suis né. La semaine dernière, cette localité paisible a été secouée par la mort absurde de quatre jeunes agents de la GRC, Peter Schiemann, Anthony Gordon, Leo Johnston et Brock Myrol.

Ces agents ont été tués dans l'exercice de leurs fonctions et ils ont fait le sacrifice ultime en aidant à faire régner l'ordre public dans nos localités.

Les habitants de Mayerthorpe et de Whitecourt sont en deuil, et ils font ce qu'on peut faire dans les petites localités. Ils sympathisent avec les familles et avec le détachement de la GRC, et ils se réconfortent entre eux.

Je sais que le Canada est à leurs côtés dans leur deuil. Nous pleurons, nous prions, nous nous souvenons.

À la Chambre, les députés se rappellent leur devoir solennel d'adopter des lois pour garantir la sécurité des citoyens et des policiers. Les tribunaux doivent appliquer ces lois.

Au nom des habitants de Yellowhead, j'offre mes condoléances aux familles et amis des agents disparus et aux courageux jeunes gens et jeunes femmes de la GRC.

Nous les remercions de leur sacrifice. Leur souvenir restera gravé en nous.

* * *

[Français]

**ANTHONY GORDON, LEO JOHNSTON, BROCK MYROL,
PETER SCHIEMANN**

M. Serge Ménard (Marc-Aurèle-Fortin, BQ): Monsieur le Président, jeudi dernier, quatre membres de la Gendarmerie royale du Canada ont été abattus froidement en Alberta, simplement parce qu'ils étaient policiers.

Cependant, ce manque de respect pour la vie ne doit pas inspirer la vengeance mais la vigilance. Après le temps nécessaire pour apprendre à vivre avec notre peine, même si, a priori, aucune erreur professionnelle ne semble avoir été commise, il faudra chercher à tirer les leçons qui permettront d'éviter un autre drame.

Avec un courage remarquable, le père de l'une des victimes a dit, et je le cite: « Même si je pouvais revenir six ans en arrière en sachant ce que je sais aujourd'hui, je ne découragerais pas mon fils d'entreprendre la carrière qu'il a choisie et qu'il aimait tant. Si je laissais la haine m'envahir, je serais moi-même une victime de la tuerie. »

Questions orales

Le Bloc québécois offre ses plus sincères condoléances aux familles et aux amis des agents Schiemann, Johnston, Gordon et Myrol ainsi qu'aux communautés de Mayerthorpe et de Whitecourt ainsi qu'à l'ensemble des policiers et policières du Canada. Votre chagrin est aussi le nôtre.

* * *

●(1415)

[Traduction]

**ANTHONY GORDON, LEO JOHNSTON, BROCK MYROL,
PETER SCHIEMANN**

M. Art Hanger (Calgary-Nord-Est, PCC): Monsieur le Président, le 3 mars 2005, les agents Anthony Gordon, Peter Schiemann, Lionide Johnston et Brock Myrol, quatre jeunes policiers de la GRC, ont payé le prix ultime pour avoir servi leur pays.

À ces agents assassinés, je dis: « Vous avez vécu et vous êtes morts en suivant un code que vous avez juré de respecter. Vous avez reconnu votre devoir fondamental de servir et de protéger vos concitoyens, de protéger les innocents contre la tromperie, les faibles contre l'oppression et les pacifistes contre la violence et le désordre, et de respecter le droit constitutionnel de tous les humains à la liberté, à l'égalité et à la justice. Vous avez reconnu votre insigne d'officier comme symbole de la confiance du public et vous l'avez accepté comme mandat de servir la population. Demeurant fidèles à l'éthique des forces policières, vous vous êtes employés à atteindre les objectifs et les idéaux du service et vous vous êtes engagés devant Dieu à exercer la profession que vous avez choisie, celle d'agent de la paix. »

Aux familles, aux amis et aux forces policières, permettez-moi de dire que notre pays tout entier pleure leur perte et prie pour que tous trouvent du réconfort en sachant que le sacrifice de ces quatre courageux officiers n'aura pas été inutile.

* * *

LE CONGRÈS DU PARTI LIBÉRAL

Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.): Monsieur le Président, le Congrès biennal du Parti libéral s'est terminé hier à Ottawa. Je suis fière des résolutions sur l'éducation préscolaire, sur la protection des soins de santé et sur bien d'autres questions que les membres du Parti libéral de tout le Canada ont présentées. Cela montre que le Parti libéral demeure un parti ouvert sur l'avenir, qui favorise la transparence et qui rassemble les gens autour d'un programme progressiste.

En revanche, si nous songeons au congrès du Parti conservateur, qui aura lieu sous peu, nous constatons que les conservateurs pondent des résolutions politiques qui sont sources de discorde, qui sont régressives et enracinées dans le passé. C'est ce qui explique que la direction du Parti conservateur rejette la majeure partie des orientations proposées par les gens de la base.

Je suis convaincue que, lorsque les Canadiens compareront le programme politique des libéraux et celui des conservateurs, ils verront clairement que les libéraux forment le parti de demain et les conservateurs, celui d'hier.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a dit au président Bush qu'il n'avait pas pris de décision au sujet du bouclier antimissile, mais son ministre des Affaires étrangères a dit le contraire à la secrétaire d'État des États-Unis.

Le premier ministre a dit à la Chambre qu'aucune décision n'avait été prise, mais son cabinet a dit le contraire à la presse. Il a promis un débat au Parlement, mais ce débat n'a jamais eu lieu. Il a laissé croire à notre ambassadeur et à l'ambassadeur des États-Unis que le gouvernement allait adhérer à ce projet, alors que ce n'était pas le cas. Il a ensuite affirmé qu'il avait rejeté la proposition des Américains, et pourtant il prétend qu'il n'a en fait jamais reçu de proposition.

Compte tenu de toutes ces histoires, comment quiconque d'un côté ou l'autre de la frontière peut-il croire quelque parole que ce soit qui sorte de la bouche du premier ministre?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, il est clair que le chef de l'opposition ne comprend pas comment fonctionne le gouvernement. Les décisions du Cabinet sont prises à la table du Cabinet.

Lorsque j'ai rencontré la secrétaire d'État Rice, je l'ai informée de nos intentions en tant que gouvernement, mais la décision n'avait pas encore été prise. Elle a été prise à la table du Cabinet.

L'hon. Stephen Harper (Calgary-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le fait que le premier ministre ne soit pas ici pour répondre à tout cela en dit long.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Le chef de l'opposition est un député chevronné et il sait que le Règlement interdit toute allusion à l'absence d'un député. Je sais qu'il voudra se conformer au Règlement en posant ses questions à la Chambre et éviter ce genre d'allusion. C'est un petit jeu qui peut se jouer des deux côtés, et de telles allusions ne font que nuire au bon déroulement des travaux.

Le chef de l'opposition a la parole.

* * *

L'AGRICULTURE

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, parlons des conséquences de la mauvaise gestion des relations canado-américaines par le premier ministre.

Le gouvernement a semblé tout à fait pris au dépourvu par le coup porté à notre secteur de l'élevage bovin la semaine dernière par les tribunaux et le Sénat des États-Unis. Le premier ministre avait promis aux producteurs canadiens que la frontière américaine rouvrirait aujourd'hui. Eh bien, promesse faite, promesse non tenue.

Étant donné son incompétence dans la gestion de cette crise, le premier ministre est-il maintenant prêt à utiliser immédiatement les fonds d'urgence prévus dans le budget pour aider nos éleveurs bovins?

Questions orales

• (1420)

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, cette remarque est absolument ridicule. Comme la plupart des Canadiens le savent et comme le député devrait le savoir, l'administration américaine appuie fermement la position du Canada et travaille avec nous.

Contrairement à ce qu'affirme le député, nous n'avons pas été pris au dépourvu. En fait, en septembre, nous avons présenté une stratégie visant à assurer la rentabilité de l'industrie, que la frontière soit réouverte ou non.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, ce qui est ridicule, c'est que nous ayons des gens qui perdent leur gagne-pain. Après des mois de cafouillage de la part du gouvernement dans ce dossier, nos agriculteurs s'attendent à ce que des mesures soient prises dès maintenant.

Le ministre ne s'est pas engagé à fournir de l'aide d'urgence. Je veux qu'il prenne cet engagement et qu'il reconnaisse que tous les partis de l'opposition, toutes les provinces et tous nos producteurs sont d'avis que le PCSRA est inefficace et qu'il est donc nécessaire que des fonds d'urgence viennent d'une source autre que ce programme.

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, dans un débat exploratoire tenu à la Chambre il y a quelques semaines, le chef de l'opposition a dit franchement qu'il ne comprenait pas les détails de ce dossier en particulier et qu'il laisserait à d'autres le soin de répondre. Il vient clairement de le prouver.

En fait, le chef de l'opposition cherche à se faire du capital politique au lieu d'essayer de régler la question. La réalité est que, en plus du PCSRA, le gouvernement a investi 1,9 milliard de dollars dans le secteur de l'élevage bovin dans notre pays. Comme l'a déclaré le ministre des Finances, nous appuyons notre industrie et sommes prêts à faire de nouveaux investissements au besoin.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, notre ambassadeur aux États-Unis croyait que nous faisons partie du programme de défense antimissile. L'ambassadeur des États-Unis a déclaré que l'on avait donné aux États-Unis l'impression que le Canada y participerait. Il a ajouté qu'une partie des tensions est attribuable à l'élément de surprise et que le premier ministre avait clairement donné l'impression aux Américains qu'il voulait participer.

Le premier ministre affirme qu'il ne savait rien de cela. Ça ressemble à un témoignage devant la Commission Gomery. Dans des documents du Cabinet qui remontent à mai dernier, il est clairement dit que le Canada participerait au programme. Il y est fait allusion à un protocole d'entente.

Le premier ministre dira-t-il à la Chambre ce qu'il y avait au juste dans la proposition initiale des Américains, celle qu'il était prêt à signer?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, le premier ministre a affirmé clairement, à la Chambre et à l'extérieur, que toute décision concernant la défense antimissile balistique serait prise en tenant compte de l'intérêt supérieur des Canadiens. C'est ce que nous avons fait.

M. Peter MacKay (Nova-Centre, PCC): Monsieur le Président, c'était clair comme de la vase. Il doit se cacher sous son bureau aujourd'hui parce que, en novembre, le ministre de la Défense nationale a déclaré qu'il y aurait un débat à la Chambre des communes où la question serait soumise à un vote.

Il n'y a pas eu de débat, pas de vote et pas d'information présentée à la Chambre. La démocratie a été niée, une promesse n'a pas été tenue.

Les Canadiens savent que le premier ministre a bien mal mené ce dossier. Ce que les Canadiens ignorent, c'est quelle information a été présentée au Cabinet et quelle information était entre les mains du premier ministre.

Le premier ministre déposera-t-il la proposition des États-Unis pour que les Canadiens puissent voir ce qu'il a refusé?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, le député sait très bien que le gouvernement s'était engagé à tenir un débat à la Chambre s'il y avait un accord avec les États-Unis. C'est cet accord qui aurait été présenté à la Chambre.

Puisqu'aucun accord n'est intervenu avec les États-Unis, il n'y avait rien à soumettre à la Chambre.

Notre gouvernement reçoit de l'information et nous recevons de nos fonctionnaires des avis favorables et d'autres défavorables. Au bout du compte, nous prenons une décision intelligente qui va dans le sens des intérêts des Canadiens et c'est ce que nous avons fait en l'occurrence. Il est absolument erroné et inacceptable de la part de l'opposition de laisser entendre...

Le Président: Le député de Laurier—Sainte-Marie a la parole.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, lors du débat des chefs, le premier ministre s'était engagé à éliminer le seuil d'admissibilité de 910 heures pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Or, une fois les élections passées, au lieu de mettre fin à cette mesure discriminatoire surtout envers les jeunes, le gouvernement libéral n'a fait qu'abaisser le seuil de quelques heures, alors qu'un seuil unique de 360 heures aurait permis à 90 000 travailleurs de plus d'obtenir des prestations.

En matière d'assurance-emploi, le premier ministre admettra-t-il que son bilan, c'est « promesse faite, chômeurs trompés »?

• (1425)

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, comme d'habitude, le Bloc a de la difficulté à le reconnaître lorsqu'on apporte des améliorations à un programme, ainsi que l'avait affirmé le premier ministre.

Justement, nous avons apporté une amélioration: nous avons réduit à 840 heures le minimum requis pour les travailleurs entrant sur le marché du travail pour la première fois. Il s'agit d'une diminution de deux semaines par rapport à ce qui était exigé auparavant. Cela veut dire qu'en certains endroits au pays, des personnes qui n'avaient pas accès à l'assurance-emploi auront maintenant le pouvoir de recevoir des prestations.

Questions orales

M. Gilles Duceppe (Laurier—Sainte-Marie, BQ): Monsieur le Président, de passage à Rimouski en avril 2004, le premier ministre, alors en précampagne, a déclaré, et je le cite: « Je veux trouver une solution vite pour améliorer la situation des travailleurs saisonniers. Il y a eu des amendements à la loi et des projets-pilotes, mais c'est clair qu'il faut faire plus. »

Encore une fois, le gouvernement libéral a accouché de demi-mesures qui n'éliminent pas le trou noir, et tout ce que le lieutenant québécois trouve à dire, c'est: « La réforme, c'est fini! »

Le premier ministre admettra-t-il que le bilan libéral, c'est « promesse faite, chômeurs trompés »?

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je m'aperçois que le Bloc a de la difficulté à accepter le succès que nous avons eu lors de notre congrès national, en fin de semaine.

Le premier ministre a tenu parole. Le gouvernement du Canada a apporté des améliorations notoires au programme d'assurance-emploi. Justement, nous avons maintenu le projet pour ajouter cinq semaines de prestations. Maintenant, nous tenons compte des 14 meilleures semaines sur 52 semaines. Ce n'est pas pour rien qu'un porte-parole des travailleurs saisonniers du Nouveau-Brunswick a crié victoire à la suite de cette annonce.

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, les députés libéraux ont voté, au Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, pour la mise en place d'une caisse autonome d'assurance-emploi. Or, la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences s'est contentée de dire que dorénavant, les cotisations au régime n'excéderont plus les besoins.

En écartant ainsi du revers de la main la mise en place d'une caisse autonome, le premier ministre n'aurait-il pas dû dire encore une fois à ses militants, en fin de semaine dernière: « promesse faite, chômeurs trompés »?

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je comprends qu'ils ont adoré le slogan de notre congrès national et qu'ils l'ont suivi avec intérêt. Probablement qu'ils partagent ces préoccupations.

Non seulement nous avons redonné à la Commission de l'assurance-emploi le pouvoir législatif de fixer les taux de cotisation, mais en plus, dorénavant, il y aura un système où l'actuaire en chef relèvera directement de la Commission de l'assurance-emploi et rendra public son rapport.

Je vous dirai qu'il s'agit d'une nette amélioration par rapport au système que nous avons à l'heure actuelle. Cela donne une plus grande indépendance à la Commission de l'assurance-emploi.

M. Yves Lessard (Chambly—Borduas, BQ): Monsieur le Président, si la ministre avait la conviction de ce qu'elle dit, elle ne refuserait pas d'aller rencontrer les travailleurs chômeurs.

Pour les travailleurs âgés, le rapport du Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, appuyé par les libéraux, recommandait la mise en place du nouveau programme d'aide aux travailleurs âgés. Même les députés libéraux du caucus du Québec le réclament aussi

de leur gouvernement. Dans le dernier budget, il n'y a rien au sujet du PATA.

Est-ce qu'encore une fois on ne devrait pas affirmer: « promesse faite, travailleurs âgés trompés » ?

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, il est très clair que quand on est dans l'opposition, on ne peut jamais livrer la marchandise. On ne peut qu'avoir des souhaits et des rêves, mais on ne pourra jamais présenter des actions concrètes à la population canadienne et encore moins à la population québécoise.

Le programme des travailleurs âgés, qui, à l'heure actuelle, est piloté en grande partie par nos provinces, est sous évaluation par les provinces. Peut-être que le député de Chambly—Borduas ne le sait pas, mais nous travaillons en partenariat avec les provinces pour essayer justement de donner un coup de main à l'ensemble de nos travailleurs.

* * *

[Traduction]

LE BUDGET

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le 4 juin 2004, le premier ministre disait aux étudiants qu'il était important de réduire les frais de scolarité. Nous avons ensuite eu droit à un budget qui ne prévoyait absolument aucune réduction des frais de scolarité, mais réduisait considérablement l'impôt des sociétés. Le premier ministre a cherché à s'assurer des votes en faisant valoir une vision progressiste, mais au lieu de prendre des mesures progressistes et de réduire les frais de scolarité, il a donné des milliards aux banques, qui affichent pourtant des profits records et pratiquent des taux d'intérêt élevés.

Pourquoi a-t-il rompu sa promesse aux étudiants?

• (1430)

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous avons investi graduellement, sur une période de cinq ans, entre 11 et 12 milliards de dollars pour promouvoir l'éducation postsecondaire et aider les étudiants. Chaque année, le gouvernement dépense environ 4,7 milliards de dollars pour soutenir l'éducation postsecondaire et en faciliter l'accès.

Je suis heureux de dire que, dans le dernier budget, le gouvernement consacre un autre milliard de dollars à l'enseignement postsecondaire et à l'innovation.

M. Jack Layton (Toronto—Danforth, NPD): Monsieur le Président, les banques reçoivent des milliards, mais les étudiants, pas un cent. Il n'est pas étonnant que les conservateurs soient heureux de ce budget, mais ce n'est certainement pas le cas du Nouveau Parti démocratique.

Le premier ministre avait promis de réduire la pollution de 20 p. 100. Promesse non tenue. Il n'a pas davantage tenu parole au sujet de l'aide étrangère et du logement abordable.

En ce qui concerne la pauvreté chez les enfants, le premier ministre avait promis, et il avait d'ailleurs voté en ce sens, l'élimination de la pauvreté chez les enfants pour l'an 2000. Or, plus d'un million d'enfants vivent toujours dans la pauvreté. Si ce n'est pas là une promesse rompue, qu'est-ce que c'est?

Questions orales

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, j'ai écouté avec grand plaisir les propos des représentants des Nations Unies au sujet de la pauvreté chez les enfants. Ils ont fait remarquer que l'initiative sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants constituait un important pas en avant et que les réductions d'impôt annoncées, dont bénéficieront surtout les contribuables à faible revenu, représentent un progrès important. Ces mesures, qui s'ajoutent à la prestation fiscale pour enfants et à d'autres programmes de création d'emplois, contribueront à améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens, y compris les personnes à très faible revenu.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

Mme Diane Finley (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, la frontière est toujours fermée au boeuf canadien. Il est urgent d'augmenter notre capacité d'abattage. Malgré la promesse du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de septembre dernier, il n'y a pas encore de programme. Encore plus insultant pour les producteurs, les libéraux viennent de promettre d'autre argent pour ce programme fantôme.

Pourquoi ce ministre continue-t-il d'insulter nos producteurs en faisant des promesses qu'il ne tient pas?

[Traduction]

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de dire bien clairement que la députée se trompe lorsqu'elle dit que la frontière est fermée au boeuf canadien. En fait, le boeuf canadien continue de passer la frontière. Il est important que les producteurs le sachent.

Notre capacité d'abattage, qui n'était que de 65 000 têtes par semaine, est passée à 83 000 têtes, soit une augmentation de 30 p. 100. Nous avons assisté à l'ouverture de deux nouvelles usines au cours des derniers mois. Nous allons continuer d'aider l'industrie. Nous ferons les changements qui s'imposent pour qu'il y ait un maximum de ressources disponibles, aussi rapidement que possible.

Mme Diane Finley (Haldimand—Norfolk, PCC): Monsieur le Président, l'Alberta et le Manitoba ont annoncé aujourd'hui des sommes additionnelles de 40 millions de dollars pour stimuler la croissance de la capacité d'abattage. Le Parti conservateur a exhorté le gouvernement à faire sa part lui aussi en stimulant les investissements coopératifs. Il n'y avait rien dans le budget.

Quand les libéraux offriront-ils vraiment de l'argent pour stimuler les investissements, au lieu de faire semblant?

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, je suis désolé de devoir corriger la députée encore une fois, mais le budget contenait bel et bien des mesures fiscales pour aider les coopératives agricoles. Je crois que ces mesures se trouvent à la page 143 du budget, si la députée veut bien y jeter un coup d'oeil.

L'Alberta et d'autres provinces viennent d'annoncer un train de mesures qui ne visent pas uniquement à augmenter la capacité d'abattage. Cette augmentation nous tient à coeur, mais il ne faut pas oublier le reste. En septembre, nous avons annoncé qu'il fallait ouvrir de nouveaux débouchés à l'étranger. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter la capacité d'abattage. Encore faut-il trouver des marchés pour écouler la viande. Nous comprenons le problème, et c'est pourquoi nous agissons sur les deux fronts.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, le secteur de l'élevage au Canada devait se réjouir aujourd'hui, mais à cause de la terrible gestion de la crise de l'ESB par le gouvernement, cette très grave situation ne fait qu'empirer. Au lieu de nous réjouir, une fois de plus, nous sommes confrontés à la possibilité d'une fermeture prolongée de la frontière américaine aux bovins sur pied. La rumeur veut que nos exportations de boeuf en caisse carton soient également touchées.

Étant donné que des gens mal informés à l'extérieur du Canada travaillent à détruire notre secteur de l'élevage, pourquoi n'a-t-on pas entrepris la construction d'au moins une nouvelle usine de conditionnement de classe internationale au Canada? Pourquoi n'a-t-on pas créé ces nouveaux marchés sûrs?

● (1435)

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, nous collaborons activement avec le gouvernement américain pour démontrer que beaucoup de gens aux États-Unis sont mal informés. En fait, le porte-parole du parti de notre collègue a participé avec nous à ce processus. C'est pourquoi, au lieu que le gouvernement américain lutte contre nous, à cet égard, le département américain de l'Agriculture et le président appuient sans réserve les démarches entreprises par le Canada pour obtenir la réouverture de la frontière.

De nouvelles usines de conditionnement sont établies dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Colombie-Britannique. Nous allons créer des partenariats avec de nouvelles usines dans tout le pays.

M. Rick Casson (Lethbridge, PCC): Monsieur le Président, nous savons tous que le Sénat américain a voté pour renverser cette décision du département américain de l'Agriculture. C'est une question politique depuis le début.

Il y a d'autres questions en suspens sur lesquelles le gouvernement ne se penche pas, y compris la capacité d'abattage, le nombre croissant de vaches de réforme au Canada et l'harmonisation des normes de santé.

Étant donné que c'est encore une fois le gouvernement qui doit s'occuper de cette crise d'origine politique et que les prix des bovins s'effondrent, les producteurs demandent pourquoi, après deux ans, le gouvernement n'a pas pris des mesures pour protéger l'industrie contre d'autres préjudices en s'attaquant à ces questions en suspens. À quel moment peuvent-ils s'attendre à ce que le gouvernement agisse?

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai dit dans ma réponse au chef de l'opposition, le gouvernement fédéral a consacré 1,9 milliard de dollars au règlement de cette question.

Pour ce qui est du repositionnement de l'industrie, nous avons élaboré en septembre avec les provinces et l'industrie une stratégie de repositionnement. Nous allons poursuivre dans cette voie. De nombreuses questions doivent être réglées. La question des animaux plus âgés en est une. Nous sommes décidés à la faire. Nous allons à cette fin collaborer avec l'industrie et les provinces. Nous allons trouver des solutions qui permettront d'arriver aux buts recherchés et travailler pour...

Le Président: Le député de Beauport—Limoilou a la parole.

Questions orales

[Français]

LE LOGEMENT

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, malgré sa promesse d'investir jusqu'à 1,5 milliard de dollars pour le logement social et abordable dans le budget, le résultat, c'est: rien, pas un sou. Quelle déception et quelle trahison pour tous ceux et toutes celles qui ont cru dans les promesses du premier ministre!

Le premier ministre n'aurait-il pas dû, lors de son congrès de la fin de semaine dernière, avouer à ses militants que, pour le logement social, c'est « promesse faite, locataires trompés » ?

[Traduction]

L'hon. Joe Fontana (ministre du Travail et du Logement, Lib.): Monsieur le Président, si le député avait suivi notre congrès, il aurait entendu très clairement que le ministre des Finances...

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je sais que le député aura l'obligance d'adresser ses observations à la présidence.

L'hon. Joe Fontana: Bien sûr, monsieur le Président.

Tel que je l'indiquais au député, je suis certain qu'il a suivi le congrès. Je sais qu'il a entendu le ministre indiquer clairement qu'outre un investissement de 1,5 milliard de dollars, comme nous l'avons dit précédemment, nous continuons à verser 2 milliards de dollars chaque année, soit 1 milliard de dollars au titre de l'initiative de logement abordable et 1 milliard de dollars au titre de l'initiative des sans-abri, y compris le Programme d'aide à la remise en état des logements, ou PAREL. Je dois dire que les choses vont très bien au Québec et que nous ferons davantage à...

Le Président: Le député de Beauport—Limoilou a la parole.

[Français]

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Monsieur le Président, effectivement, je préfère m'adresser à vous plutôt que d'entendre cela.

La justification du gouvernement ne change en rien la réalité, à savoir que le gouvernement n'a pas honoré sa promesse d'investir pour le logement social alors que, pour sa part, la SCHL a accumulé des surplus de 3 milliards de dollars.

Dans le cas du logement social, le premier ministre va-t-il finir par avouer que c'est « promesse faite, locataires trompés » ?

[Traduction]

L'hon. Joe Fontana (ministre du Travail et du Logement, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement maintient son engagement. En fait, du milliard de dollars débloqué en 2001, 670 millions de dollars sont présentement à la disposition des provinces.

Je suis ravi d'informer la Chambre qu'il y a trois jours à peine, nous avons signé avec la Nouvelle-Écosse. Nous avons également signé avec le Québec, avec la Colombie-Britannique et avec la Saskatchewan. Autrement dit, nous collaborons avec les provinces pour faire en sorte que l'argent actuellement sur la table soit dépensé. Nous continuons de construire des logements et d'appuyer les Canadiens d'un océan à l'autre. Nous ferons davantage.

● (1440)

[Français]

L'IMMIGRATION

Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ): Monsieur le Président, il y a maintenant trois ans que les modifications ont été apportées à la Loi sur l'immigration, mais en dépit des promesses faites, la section d'appel des réfugiés n'est toujours pas en vigueur.

Est-ce que le gouvernement se rend compte qu'il s'agit non seulement d'un engagement, mais d'une mesure législative dûment adoptée et dont la mise en application traîne depuis plus de trois ans?

[Traduction]

L'hon. Joseph Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, nous sommes parfaitement au courant des questions que le ministère doit régler. Nous avons dit que nous mettrons progressivement en oeuvre les mesures qui s'imposent.

La députée devrait savoir que les mécanismes d'appel existent pour tout le monde et qu'ils fonctionnent très bien. Nous ne voulons pas ajouter un autre palier d'appel, mais nous examinons la question.

[Français]

Mme Meili Faille (Vaudreuil-Soulanges, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement a raté une belle occasion de mettre en application la section d'appel des réfugiés en ne prévoyant pas les sommes nécessaires dans son dernier budget.

Comment le gouvernement peut-il justifier ce manque de volonté politique au moment où tout le monde réclame la mise en place de la section d'appel? Encore une fois, promesse faite, réfugiés trompés!

L'hon. Joseph Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, l'année passée, on a reçu 33 réfugiés au pays. C'est une augmentation par rapport aux années précédentes. Par conséquent, je dirais que la situation va à l'encontre de l'affirmation de la députée d'en face. S'il y a plus de réfugiés, c'est donc qu'il s'agit d'une promesse faite et d'une promesse tenue.

[Traduction]

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, l'émission de journalisme d'enquête *W-FIVE* vient de révéler que le gouvernement libéral cherche encore à faire entrer au Canada de jeunes effeuilleuses, même si le premier ministre et le ministre de l'Immigration ont amené les Canadiens à croire le contraire. Voici ce que le premier ministre a déclaré à la Chambre: « Il n'existe aucun programme officiel... C'est terminé. »

Qui les Canadiens doivent-ils croire, les journalistes de *W-FIVE* ou le premier ministre?

L'hon. Joseph Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, la décision a été prise il y a plusieurs mois. Le premier ministre a réitéré la position du gouvernement, et la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences a explicité celle-ci. Il n'y a pas d'évaluation générale pour les danseuses exotiques. Pareil programme n'existe pas.

Toutes les demandes présentées par des travailleurs temporaires sont évaluées au cas par cas. Je pense que c'est ce qu'ont dit les journalistes de *W-FIVE*. Le premier ministre a fait une promesse et il l'a tenue.

Questions orales

Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC): Il y a une autre contradiction, monsieur le Président. Le ministre de l'Immigration a déclaré à la Chambre que le gouvernement s'est interrogé sur la nécessité de demander des avis sur l'état du marché du travail pour les effeuilleuses et qu'il a clairement déterminé que ce n'était plus nécessaire. Le ministre a toutefois dit aux journalistes de *W-FIVE* que le gouvernement fait une analyse de ce marché de l'emploi.

L'émission *W-FIVE* a montré que le gouvernement n'est pas digne de confiance parce que, pendant des années, des fonctionnaires lui ont signalé qu'en faisant entrer au pays des effeuilleuses, il faisait en quelque sorte le trafic de jeunes femmes vulnérables.

Pourquoi le gouvernement du Canada est-il secrètement complice de l'exploitation des femmes?

L'hon. Joseph Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, tous ces beaux discours vont à l'encontre de la réalité. Il n'existe aucun programme de cette nature. Je l'ai dit clairement à la Chambre ainsi qu'à l'émission *W-FIVE*. Il n'y a pas de programme de ce type. Les gens auront beau accuser le gouvernement de tous les maux, il n'y a pas de programme visant à faire entrer des danseuses exotiques dans notre pays.

* * *

LA CITOYENNETÉ

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Monsieur le Président, il y a maintenant plus de huit mois qu'il n'y a pas de juge de la citoyenneté en poste à Edmonton, où plus de 2000 dossiers de demande de citoyenneté n'ont pas encore été traités. Au lieu de prendre une décision et de nommer un nouveau juge à ce poste, le gouvernement envoie des juges d'un peu partout au pays en affectation temporaire, mais cela n'aide pas à réduire l'arriéré.

Ma question s'adresse au ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration. Pourquoi cette nomination n'a-t-elle pas encore été faite après huit mois? Quand les gens d'Edmonton pourront-ils compter sur les services d'un juge de la citoyenneté?

L'hon. Joseph Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député d'avoir reconnu que le gouvernement prend des mesures pour régler le problème en affectant des membres du Bureau de la citoyenneté pour répondre aux besoins les plus pressants.

Je suis persuadé que le député reconnaîtra également la nécessité de mettre en place un système fondé sur le mérite pour toutes les nominations, lequel permettra de choisir les candidats pertinents selon leurs compétences pour répondre aux besoins. C'est ce que nous nous employons à faire. Une fois que nous aurons terminé ce processus, nous ferons les nominations appropriées.

•(1445)

M. James Rajotte (Edmonton—Leduc, PCC): Monsieur le Président, le juge qui avait déjà été nommé, le juge Bhatia, était un excellent juge. C'était un juge impartial qui faisait un excellent travail et il serait prêt à continuer de le faire. Il le fait même de façon bénévole, chaque fois qu'il le peut, pendant que le gouvernement continue de tergiverser.

Des milliers de personnes à Edmonton ont dû attendre avant de devenir officiellement des citoyens canadiens parce que le gouvernement n'avait pas pris les mesures qui s'imposaient et se contentait de tergiverser. Il appartient au gouvernement de prendre des mesures dans cette situation.

Pourquoi les gens d'Edmonton doivent-ils attendre huit mois avant qu'on leur envoie un juge de la citoyenneté? Quand nommera-t-on enfin un juge de la citoyenneté pour régler le retard dans l'étude des dossiers de tous ces nouveaux Canadiens en devenir?

L'hon. Joseph Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureux de voir que les députés conservateurs se sont découvert une nouvelle passion pour les immigrants.

Toutefois, nous voyons qu'ils reconnaissent à tout le moins le fait que...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Tous les députés ont beaucoup de compassion pour le député d'Edmonton—Leduc qui a posé la question. Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a la parole. Le député doit être en mesure d'entendre sa réponse. Moi-même je n'entends pas bien. Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a la parole.

L'hon. Joseph Volpe: Je suppose que j'ai touché un point un peu sensible, monsieur le Président.

Le député d'en face a reconnu que ce que nous faisons respecte le processus de traitement de toutes les demandes qui respectent les critères d'admission, même si ceux qui s'occupent de leur faire prêter serment agissent de façon benévole. Je tiens à féliciter tous ces Canadiens.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Jean-Claude D'Amours (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, l'an dernier, le caucus libéral ainsi que moi-même nous sommes occupés avec énergie de la question de l'assurance-emploi. Bon nombre des membres du caucus ont largement consulté les Canadiens et ont été attentifs aux besoins des travailleurs saisonniers, afin de conseiller le gouvernement sur le meilleur moyen de les aider.

La ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences voudrait-elle dire à la Chambre combien de travailleurs vont bientôt bénéficier des réformes annoncées à la suite de ces consultations?

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, de fait, je salue le travail qui a été fait par le groupe du caucus libéral dans le domaine de l'assurance-emploi. Je sais très bien que le député de Madawaska—Restigouche a un intérêt très particulier pour les gens de sa région.

Nous avons annoncé cinq mesures particulières pour aider les gens qui ont un revenu plus limité en matière d'assurance-emploi et, de façon particulière, les travailleurs saisonniers. Je suis heureuse de dire que plus de 220 000 personnes au pays pourront bénéficier de ces mesures.

* * *

[Traduction]

LA SANTÉ

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Monsieur le Président, à une époque, nous nous préoccupions de la privatisation insidieuse des soins de santé, mais avec le ministre libéral la privatisation est maintenant lancée au grand galop.

Questions orales

Tous les jours nous entendons parler d'un autre Canadien qui dépense des sommes monstres pour des soins de santé qui devraient être couverts par le régime d'assurance-maladie. Toutes les semaines, on entend parler d'une autre clinique privée qui aurait ouvert ses portes au Canada. Ça ne prend pas 41 milliards de dollars pour appliquer la Loi canadienne sur la santé. Ça ne prendrait qu'un coup de téléphone du ministre pour mettre fin à la privatisation.

Quand le ministre se décidera-t-il à faire cet appel?

L'hon. Ujjal Dosanjh (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, au lieu de téléphoner nous avons envoyé de nombreuses lettres aux provinces où on soupçonne qu'on ait contrevenu à la Loi canadienne sur la santé. Nous avons repris la communication avec elles à la fin de l'automne dernier, et le dialogue se poursuit. Nous appliquerons la Loi canadienne sur la santé en évitant le plus possible de créer des différends.

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NDP): Monsieur le Président, c'est bien beau de jeter de l'argent par-ci et d'envoyer des lettres par-là, mais parlons un peu des promesses de mettre fin à la privatisation.

Pendant le congrès des libéraux, le ministre a qualifié la Loi canadienne sur la santé de charte du régime d'assurance-maladie et a promis d'en imposer le respect. J'ai déjà demandé au ministre quand il comptait mettre fin à la privatisation de notre système de soins de santé, autrement qu'en envoyant des lettres. Il m'avait répondu: « Regardez-moi faire. »

Les Canadiens regardent et attendent que le ministre de la Santé impose réellement le respect de la Loi canadienne sur la santé dans tout le pays, sans exception. Quand le ministre compte-t-il réellement tenir sa promesse?

L'hon. Ujjal Dosanjh (ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je répète ce que j'ai dit plus tôt. Je l'affirme de nouveau. Bien évidemment, un tel dialogue prend du temps à établir et tout processus doit suivre son cours. Nous y arriverons.

* * *

• (1450)

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley, PCC): Monsieur le Président, parlant de promesses, il y a neuf mois, le premier ministre a promis aux Néo-Écossais qu'ils pourraient profiter de la totalité des recettes tirées de l'exploitation des ressources pétrolières et gazières extracôtières. Une promesse trahie. Pas un cent n'a encore été versé à la Nouvelle-Écosse. Qui plus est, aucun projet de loi n'a encore été déposé pour amorcer la mise en oeuvre de l'entente.

Comme il ne reste que neuf jours avant la fin de l'exercice actuel, quand le premier ministre déposera-t-il une mesure législative pour mettre en oeuvre l'entente concernant les ressources extracôtières, de façon à ce que la Nouvelle-Écosse puisse finalement jouir de la totalité de ses recettes pétrolières et gazières?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement a négocié de bonne foi avec la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador pour finalement conclure une entente très importante pour les deux provinces, conformément aux promesses faites par le premier ministre l'été dernier.

Le projet de loi approprié sera présenté à la Chambre dans le cadre du processus de mise en oeuvre du budget.

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Monsieur le Président, après des mois de tergiversations, le gouvernement a pris le même engagement envers Terre-Neuve-et-Labrador. Le premier ministre a affirmé qu'un projet de loi serait déposé le plus tôt possible.

Le ministre pourrait-il expliquer à la Chambre ce que le premier ministre entend par « le plus tôt possible »?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député devrait pourtant comprendre que ce projet a des implications très complexes. Il est actuellement en cours de rédaction. Il sera présenté à la Chambre aussitôt que possible.

M. Dave Batters (Palliser, PCC): Monsieur le Président, le nouvel Accord atlantique permet maintenant à deux provinces de stimuler leurs économies en gardant pour elles des recettes dérivées de leurs ressources naturelles non renouvelables.

La Saskatchewan ne veut rien de plus, mais ne se contentera de rien de moins. Nous ne voulons pas que notre statut de province riche ou de province pauvre dépende exclusivement des fluctuations du prix du pétrole.

Pourquoi le ministre des Finances est-il le seul politicien élu de la Saskatchewan, aux niveaux fédéral ou provincial, qui s'obstine à refuser de garantir notre avenir, de stimuler notre croissance économique et de nous traiter de façon équitable? Pourquoi la Saskatchewan ne pourrait-elle pas profiter d'une entente semblable?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je suis très fier d'être le seul politicien élu de la Saskatchewan, aux niveaux fédéral ou provincial, à avoir alloué 710 millions de dollars à sa province au cours du dernier exercice, en vertu du système de péréquation actuel, afin de corriger des erreurs du passé, d'établir un plancher dans le système, de mettre fin à la récupération et de faire en sorte que la Saskatchewan puisse enfin jouir de son statut de province nantie.

* * *

LE PROGRAMME DE PÉREQUATION

Mme Lynne Yelich (Blackstrap, PCC): Monsieur le Président, le ministre des Finances de la Saskatchewan et le porte-parole provincial de l'opposition en matière de finances sont à Ottawa aujourd'hui pour témoigner devant le Comité sénatorial des finances et exiger que leur province reçoive un traitement égal.

Le gouvernement doit avoir, en ce qui concerne la péréquation, une approche uniforme basée sur une formule juste et équitable. L'iniquité est inacceptable pour l'avenir de la Saskatchewan et pour l'ensemble des provinces canadiennes.

Un front uni se trouve à Ottawa aujourd'hui. La Saskatchewan continue de faire valoir son cas. Le ministre fédéral écoutera-t-il ce que dit sa propre province et prendra-t-il des mesures?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'ai déjà indiqué certaines des mesures que le gouvernement a prises pour atténuer les préoccupations de la Saskatchewan. Je reconnais que ces préoccupations sont très réelles et très profondes puisque le Parti conservateur a endetté la Saskatchewan de 11 milliards de dollars. Voilà le boulet de la province.

Le gouvernement tente d'aider la province en améliorant le programme de péréquation de manière à ce qu'il réponde, en temps voulu, aux besoins de la Saskatchewan.

Questions orales

[Français]

L'AGRICULTURE

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Monsieur le Président, l'accès du boeuf canadien et québécois au marché américain devait se faire aujourd'hui, mais l'injonction temporaire obtenue par des producteurs de boeuf américain, la semaine dernière, repousse encore la réouverture partielle de la frontière américaine.

Comment le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire compte-t-il agir vis-à-vis de cette injonction pour s'assurer que les intérêts des producteurs bovins et laitiers du Québec et du Canada sont défendus adéquatement?

[Traduction]

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, j'ai mentionné certains éléments plus tôt. Nous continuerons de travailler activement avec les Américains pour régler la question dont nous sommes saisis. Par ailleurs, ce qui est tout aussi important, nous mettrons en oeuvre une stratégie de repositionnement qui permettra aux producteurs de toutes les régions du Canada de restructurer ou repositionner leur industrie de manière à ce que leurs activités soient rentables, que la frontière soit ouverte ou non.

[Français]

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Monsieur le Président, comme cette nouvelle stratégie des producteurs américains risque encore de prolonger les délais avant la réouverture partielle de la frontière, est-ce que le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a prévu un plan d'aide qui tienne compte non seulement des producteurs de bovins, mais aussi des producteurs laitiers victimes de l'effondrement des prix et, notamment, du prix de la vache de réforme?

• (1455)

[Traduction]

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, comme le savent tous les députés, dans la majoration du prix du lait survenue en décembre dernier, la Commission canadienne du lait a inclus un montant précis pour tenir compte de l'incidence des vaches de réforme dans l'industrie laitière. Cette mesure a été très utile et très importante pour l'industrie.

De plus, j'ai rencontré, pas plus tard que la semaine dernière, mon homologue provincial au Québec, le nouveau ministre, et nous poursuivons nos discussions pour voir comment nous pouvons parfaire cette initiative.

* * *

[Français]

AÉROPORTS DE MONTRÉAL

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, Aéroports de Montréal a terminé l'année 2004 avec une perte nette de 10,3 millions de dollars. Ses revenus ont augmenté de 15 p. 100 entre 2003 et 2004, mais les loyers qu'Aéroports de Montréal doit verser à Ottawa ont augmenté de 306 p. 100 durant la même période. Les augmentations incroyables des loyers menacent le futur de l'aéroport qui est celui situé le plus près de la maison du ministre des Transports.

Ma question s'adresse au ministre des Finances: va-t-il réduire ces loyers injustifiables, oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la question des loyers des aéroports fait l'objet d'un examen approfondi à l'heure actuelle. Je crois que tous conviennent que la formule doit être corrigée et qu'elle n'est pas appliquée de la même façon à tous les aéroports du pays.

La prochaine augmentation des loyers est prévue le 1^{er} janvier 2006. Le gouvernement agira rapidement pour régler cette question bien avant cette date.

* * *

LES TRANSPORTS

M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, le ministre des Finances voudra peut-être convaincre le ministre des Transports, qui s'est dit « très déçu par le budget » dans ce dossier en particulier.

Le gouvernement libéral a décidé unilatéralement de réduire le financement du dernier service de traversier entre l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse, mettant ainsi en danger l'existence de ce service. L'an dernier, plus de 20 000 camions utilitaires, 176 000 véhicules à passagers et 475 000 passagers ont compté sur ce service.

Pourquoi le gouvernement a-t-il pris la décision irresponsable de mettre en danger le maintien de ce lien vital entre l'Île-du-Prince-Édouard et la Nouvelle-Écosse?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je ne peux croire que le député me pose cette question alors que l'exploitant du traversier se rendra demain dans mon ministère afin de négocier une nouvelle entente de cinq ans. Nous sommes sur le point de négocier et de signer une entente de cinq ans pour le traversier. Nous nous assurerons que l'entente sera équitable et nous négocierons à huis clos. Nous nous sommes engagés pour cinq ans dans ce dossier et nous respecterons notre engagement.

* * *

[Français]

L'ÉDUCATION

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Patrimoine canadien.

Il y a déjà un an que l'entente fédérale-provinciale sur l'éducation des minorités est terminée, et la prolongation de l'entente d'un an se terminera elle aussi dans trois semaines. Pendant ce temps, on n'a aucun signe de vie d'une nouvelle entente à long terme.

Quand la ministre pourra-t-elle annoncer la nouvelle entente fédérale-provinciale sur l'éducation et plus particulièrement celle pour ma province, l'Ontario?

L'hon. Liza Frulla (ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question. Les sous-ministres de l'Éducation des provinces se rencontrent aujourd'hui. Demain, c'est au tour des ministres de l'Éducation des provinces, et nous mettons le cap pour conclure une entente le 31 mars 2005.

Affaires courantes

[Traduction]

L'AIDE INTERNATIONALE

M. Ted Menzies (Macleod, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral est accablé de constats de favoritisme, de corruption et de dissimulation depuis des années. La vérificatrice générale critique continuellement la mauvaise gestion financière et l'absence de reddition de comptes du gouvernement en ce qui a trait à ses dépenses.

Les médias ont aujourd'hui confirmé nos pires soupçons: les fonds d'aide aux victimes du tsunami promis par le Canada sont toujours dans les coffres du gouvernement libéral et ne parviennent pas à ceux qui sont dans le besoin.

S'agit-il d'une autre promesse libérale qui a été faite et qui n'a pas été tenue?

L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, à ce jour, plus de 37 millions de dollars d'aide ont déjà été affectés aux pays touchés par le tsunami, et 26 millions de dollars, au contrôle de l'aide des Nations Unies. La Croix-Rouge canadienne, que nous avons soutenue financièrement, a expédié des articles de première nécessité d'une valeur supérieure à 33 millions de dollars. Pour l'Indonésie, 1 500 puits ont été traités. Jusqu'à présent, le Canada a fait une contribution de 10,5 millions de dollars au Programme alimentaire mondial.

Promesses faites, promesses tenues.

● (1500)

M. Ted Menzies (Macleod, PCC): Monsieur le Président, parlant de promesses, après la disparition de 250 millions de dollars dans le cadre du scandale des commandites, les libéraux ont promis qu'ils changeraient leurs manières d'agir.

Dans un rapport récent, la vérificatrice générale a révélé que les libéraux ne peuvent toujours pas comptabiliser les sommes octroyées au titre de l'aide étrangère. Contrairement aux recommandations répétées, l'aide aux victimes du tsunami sera transmise par le truchement d'octrois non comptabilisés, sans que l'on vérifie s'ils sont dépensés de manière judicieuse.

Les Canadiens, qui ont donné généreusement pour les victimes du tsunami, ne méritent-ils pas mieux que les promesses que les libéraux ont faites et qu'ils n'ont pas tenues?

L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai expliqué ces modifications des règles du Conseil du Trésor qui nous permettent de passer d'affections conditionnelles de fonds à des octrois purs et simples. J'ai expliqué que nous ne faisons pas d'octrois à des institutions véreuses, mais plutôt à des organismes des Nations Unies et à des organismes internationaux ayant des systèmes de vérification qui correspondent intégralement à ma conception des obligations fiduciaires.

J'ai expliqué à plusieurs reprises que ces ONG avec lesquelles nous travaillons, qui ont été agréées pour recevoir des fonds, ont toutes les systèmes de vérification qui me permettent d'affirmer aux Canadiens que nous gérons leur argent de manière responsable.

* * *

[Français]

LES CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

Mme Louise Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, les ministères de la Défense nationale et des Travaux publics et des Services

gouvernementaux s'apprêtent à faire mourir la Tannerie des Ruisseaux de Saint-Pascal-de-Kamouraska, la dernière tannerie, d'ailleurs, au Québec et au Canada.

Comment? En voulant retirer l'exigence de 55 p. 100 du contenu canadien dans l'octroi d'un contrat pour l'armée, et ce, sans aucune obligation de le faire en vertu de l'ALENA ou de l'OMC. Le ministre des Travaux publics peut-il nous assurer qu'il fera respecter la règle du contenu canadien pour l'octroi des contrats de fabrication des bottes pour climat tempéré que porteront les soldats, garantissant ainsi le maintien des 50 emplois de la Tannerie des ruisseaux?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je peux donner à la députée l'assurance que nous continuerons de respecter les principes des retombées industrielles au Canada. Nous le ferons tout en respectant nos accords commerciaux et en veillant à ce que les Forces armées canadiennes disposent du meilleur matériel possible, de la manière la plus avantageuse pour les contribuables canadiens. Par ailleurs, nous veillerons à ce que toutes les régions de notre pays, y compris le Québec, bénéficient de retombées industrielles régionales.

* * *

[Français]

LES CONGÉS PARENTAUX

M. Pablo Rodriguez (Honoré-Mercier, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le gouvernement a conclu avec le gouvernement du Québec une entente finale au sujet des congés parentaux.

Est-ce que la ministre peut nous expliquer ce que cette entente représente, tant sur le plan des relations fédérales-provinciales que sur le plan social, pour les parents du Québec?

L'hon. Lucienne Robillard (présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je pense que c'est une très grande victoire pour les parents du Québec. Nous avons toujours appuyé l'approche innovatrice du gouvernement du Québec, qui vise à enrichir le congé parental et à le rendre accessible à un plus grand nombre de personnes.

Finalement, nous avons réussi à conclure cette entente avec le Québec. Nous avons dit que nous aurions une nouvelle ère de coopération avec nos partenaires, les provinces. Voici une preuve de ce que nous pouvons faire et une démonstration du fait que notre fédération est vraiment une fédération flexible qui s'adapte aux aspirations de tous et chacun.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

Le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le bureau le rapport de la délégation parlementaire canadienne au Pakistan, du 10 au 12 janvier 2005.

Affaires courantes

LE MARIAGE

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à quatre pétitions.

* * *

● (1505)

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

JUSTICE, DROITS DE LA PERSONNE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

L'hon. Paul DeVillers (Simcoe-Nord, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport du Comité permanent de la justice, des droits de la personne, de la sécurité publique et de la protection civile.

[Français]

Conformément à son ordre de renvoi du lundi 13 décembre 2004, votre comité a étudié le projet de loi C-26, Loi constituant l'Agence des services frontaliers du Canada, et a convenu, le jeudi 24 février 2005, d'en faire rapport avec amendements.

Je désire souligner la contribution des membres du Sous-comité de la sécurité publique et nationale qui ont participé à cette étude.

* * *

PÉTITIONS

LE BOUCLIER ANTIMISSILE

M. Jean-Yves Roy (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter devant cette Chambre, provenant d'électeurs de la circonscription de Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia. La première pétition porte sur le bouclier antimissile.

LE MARIAGE

M. Jean-Yves Roy (Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, la deuxième pétition porte sur la définition du mariage.

[Traduction]

L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition. Ses signataires sont d'avis que le mariage devrait être protégé et demeurer l'union d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre personne.

[Français]

LE TRANSPORT FERROVIAIRE POUR PASSAGERS

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui une pétition provenant de gens de la circonscription de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine qui demandent au gouvernement fédéral de garantir les subventions nécessaires au maintien du transport ferroviaire pour passagers, soit le *Chaleur* de VIA Rail dans le sud de la Gaspésie, ainsi que les sommes nécessaires à l'entretien de la voie ferrée dont le train dépend.

L'hon. Claude Drouin (secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales), Lib.): Monsieur le Président, je dépose en cette Chambre une pétition envoyée par l'Assemblée de Beauce 1043 concernant le projet de loi C-38.

[Traduction]

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, je voudrais ajouter 71 noms à ceux des pétitions déjà présentées au sujet du mariage. Ces pétitionnaires, qui vivent pour la plupart dans ma circonscription, mais aussi dans des secteurs adjacents à celle-ci, estiment que le mariage est défini depuis longtemps comme l'union d'un homme et d'une femme et qu'il est le meilleur cadre possible pour élever des enfants et fonder une famille.

Les pétitionnaires exhortent le Parlement à maintenir la définition actuelle du mariage dans les lois fédérales comme étant l'union permanente d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre personne.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de Canadiens, y compris des gens de ma circonscription de Mississauga-Sud. Les pétitionnaires voudraient faire valoir d'une part que, selon la majorité des Canadiens, ce sont les élus qui doivent prendre les décisions sur les questions fondamentales de politique sociale et non pas les magistrats non élus et d'autre part, qu'ils appuient la définition traditionnelle du mariage.

Ils demandent au Parlement de faire appel à toutes les mesures législatives et administratives possibles, y compris le recours à l'article 33 de la Charte, c'est-à-dire la disposition d'exemption, pour protéger et maintenir la définition actuelle du mariage, à savoir, exclusivement, l'union d'un homme et d'une femme.

● (1510)

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Monsieur le Président, je souhaite présenter deux pétitions. La première demande au Parlement d'adopter une loi reconnaissant l'institution du mariage en droit fédéral comme étant exclusivement l'union pour toute la vie d'un homme et d'une femme.

L'AUTISME

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Monsieur le Président, j'ai également en main deux pétitions portant sur l'autisme. Les pétitionnaires demandent au Parlement de modifier la Loi canadienne sur la santé de manière à reconnaître que l'autisme nécessite un traitement et aussi de créer dans chaque province une chaire universitaire d'enseignement du traitement de l'autisme.

LE MARIAGE

M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai en main six pétitions totalisant quelque 727 signatures de personnes qui demandent au Parlement de faire appel à toutes les mesures législatives et administratives possibles, y compris le recours à l'article 33 de la Charte, c'est-à-dire la disposition d'exemption, pour protéger et maintenir la définition actuelle du mariage, à savoir l'union d'un homme et d'une femme.

Le budget

LA FISCALITÉ

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, j'ai des pétitions d'Autochtones de divers endroits de ma circonscription et d'ailleurs au Manitoba. Les pétitionnaires demandent au gouvernement fédéral de renoncer à imposer le financement de l'enseignement postsecondaire des étudiants autochtones. Même si nous avons entendu au cours du week-end certaines rumeurs voulant que la mesure soit révoquée, nous ne croyons pas que le gouvernement respecte ses promesses et il importe donc que de telles pétitions continuent d'être acheminées.

LE MARIAGE

Mme Bev Desjarlais (Churchill, NPD): Monsieur le Président, j'ai des pétitions de la part de gens de toute la circonscription de Churchill demandant au gouvernement du Canada de préserver la définition du mariage.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

Le Président: Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.

[Traduction]

Le Président: La présidence a reçu une demande de débat d'urgence, mais le député n'est pas présent. Il nous faudra donc y revenir un autre jour.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

Mme Belinda Stronach (Newmarket—Aurora, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps avec le député de Red Deer.

Par sa structure et ses objectifs, ce budget est le plus libéral des budgets. Il parle de réductions d'impôt et de réinvestissement dans les forces armées pour satisfaire un groupe, et de garderies et d'environnement pour appâter l'autre.

Toutefois, dans son cœur même, le budget est déficient et défectueux pour deux raisons.

Premièrement, il repose sur un tour de passe-passe comptable qui ne semble pas en phase avec la révolution de la bonne gouvernance qui a suivi des scandales comme ceux d'Enron et de WorldCom.

Deuxièmement, il est axé sur la dépense de l'argent des contribuables, en se souciant très peu de rehausser la croissance économique, d'accroître la compétitivité et de créer la richesse nationale nécessaire au maintien de ces dépenses. Cela est très libéral et un des éléments fondamentaux qui distinguent le gouvernement et le Parti conservateur.

Voyons comment le gouvernement construit ses chiffres. Depuis des années, il sous-estime les recettes et les dépenses. J'en veux pour exemple les recettes de l'impôt sur le revenu et de la TPS, qui, chaque année, dépassent de 17 milliards de dollars le montant déclaré, ce qui correspond à 85 milliards de dollars sur cinq ans, les dépenses sociales étant sous-évaluées de 17 milliards de dollars par année.

En ce concerne le budget actuel, le gouvernement a dégagé jusqu'à 6 milliards de dollars de marge de manoeuvre excédentaire pour les cinq prochaines années en réaménageant certaines dépenses de santé et de péréquation antérieurement prévues pour les cinq prochaines années dans l'exercice financier actuel.

Voici un autre exemple. Le gouvernement annonce de nouveau pour l'environnement des fonds de 2,5 milliards de dollars qui avaient déjà été prévus au cours des exercices précédents et qui n'ont jamais été dépensés. Il n'a pas révisé ses comptes pour autant.

Voici un autre exemple. Les 12 milliards de dollars que l'examen des programmes permettra d'économiser seront affectés à d'autres dépenses, mais considérés comme une transaction au résultat nul. Dans le vrai monde, les vérificateurs ne toléreraient pas ces tours de passe-passe.

Ce que le premier ministre ne nous a pas dit, c'est qu'il a déjà dépensé tout l'excédent de planification dans un budget dont les effets se feront sentir surtout dans la dernière année. L'excédent imprévu ne servira pas à rembourser une dette nationale qui nous paralyse. Que fera-t-il lorsque le climat économique du pays changera s'il a dépensé tout l'excédent de planification? Celui qui prétend tenir ses promesses devra les renier.

Voyons le deuxième problème. Le budget prévoit de grandes dépenses en santé, par exemple. Le gouvernement essaie de compenser les coupes que le premier ministre a lui-même pratiquées dans le système de santé lorsqu'il était aux Finances. Exception faite de dépenses relativement modestes pour la formation en milieu de travail, je ne vois dans le budget aucune orientation stratégique visant à rendre le Canada plus compétitif et à garder chez nous et créer des emplois. Les éléments clés de la croissance économique, ce sont l'éducation et une fiscalité concurrentielle pour les entreprises.

En Ontario, par exemple, le gouvernement provincial alloue à peu près 43 p. 100 de son budget à la santé, mais seulement 6 p. 100 aux universités et collèges. C'est en grande partie à cause de l'absence de leadership fédéral que l'éducation postsecondaire fait figure de parent pauvre au plan de la politique gouvernementale. Cette absence de vision coûtera cher à notre pays. En laissant tomber l'éducation, le budget reflète bien les priorités des libéraux.

En ce qui concerne l'impôt des sociétés, le gouvernement reste fixé sur la diminution du taux marginal d'impôt sur les profits. Pourtant, la compétitivité des fabricants dans le secteur de la technologie de pointe dépend d'abord et avant tout d'un investissement continu dans l'innovation. Le succès futur du Canada en dépend en grande partie. Le gouvernement devrait également prendre des mesures pour que le taux réel d'imposition sur l'investissement soit plus concurrentiel. Or, le budget passe sous silence cet élément crucial de l'équation.

Avant de céder la parole, je voudrais parler d'une question à l'égard de laquelle le budget ne livre pas la marchandise; il s'agit des relations canado-américaines. Ces relations, complexes et considérables, sont la base même de notre prospérité. La frontière en constitue l'élément névralgique, mais aussi le talon d'Achille de la prospérité canadienne. Si la frontière n'est pas efficace ou si elle est fermée, les entreprises feront faillite et nous perdrons des emplois chez nous.

Le budget

Persistant dans une négligence aveugle, le budget annonce des sommes supplémentaires pour le personnel à la frontière. Ce sera utile, mais les libéraux dépenseront encore plus d'argent pour la Commission Gomery, qui enquête sur ce gouvernement irresponsable, qu'ils n'en prévoient chaque année dans le budget pour améliorer la sécurité à la frontière. La véritable priorité demeure l'infrastructure. La frontière est fragile et très vulnérable.

• (1515)

Je ne fais plus confiance aux promesses budgétaires du premier ministre parce que, sur les 600 millions alloués à l'infrastructure en 2001, pas un cent n'avait encore été dépensé, en mars 2004, dans de nouvelles infrastructures. Nous avons plutôt eu droit à beaucoup de discussions, d'études, de tables rondes et de comités. Sans la volonté politique de traiter la frontière comme l'élément vital de notre sécurité économique nationale, les budgets restent sans effet.

En outre, je trouve ridicule que le gouvernement ait décidé d'allouer des crédits budgétaires aux forces armées, à l'aide au développement et au service extérieur avant même d'avoir effectué l'examen de politique internationale attendu depuis longtemps. Je pense que cette manière de faire est le plus bel exemple de la charrue avant les boeufs. C'est une mauvaise politique que de dépenser de l'argent en l'absence d'objectifs et de priorités.

Le ministre des Finances avait promis la responsabilité et la transparence. Nous n'avons ni l'une ni l'autre dans ce budget. Il s'agit d'un exemple typique de budget libéral électoraliste axé sur les dépenses.

• (1520)

M. Bob Mills (Red Deer, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi de traiter du budget.

Je voudrais prendre un moment pour rendre hommage à deux jeunes hommes de Red Deer qui ont fait toutes leurs études là-bas. Anthony Gordon et Brock Myrol, qui appartenaient à notre collectivité, étaient parmi les agents de la GRC qui ont été tués de façon tragique. J'ai passé un peu de temps avec les agents de la GRC de notre circonscription. Ils ont participé à une campagne du ruban samedi dernier. Toute la collectivité déplore ce terrible incident. Je tiens à rendre hommage aux parents de ma localité et à ces deux jeunes hommes, qui ont donné leur vie pour nous tous.

Pour revenir au budget, je dirai que le Canada n'a ni plan ni vision. Nous devrions être des chefs de file dans le dossier de l'environnement et, au lieu de cela, nous donnons régulièrement 300 avertissements aux gens pour qu'ils fassent bouillir l'eau. Nous n'avons aucun plan pour l'eau, l'énergie, l'air et le sol. En fait, les libéraux ne semblent avoir aucun plan pour quoi que ce soit, sauf pour trouver un moyen de déformer la réalité afin de se faire réélire. Nous ne faisons rien pour assainir nos bassins hydrologiques ou nos friches industrielles.

Nous invoquons l'assainissement des étangs bitumineux de Sydney. Je siège à la Chambre depuis 11 ans et, dans tous les budgets, j'ai entendu dire que nous nous attaquerons à ce problème. Or, tout ce que nous faisons, c'est réaliser une autre étude. Les habitants de cette région demandent toujours ce que nous allons faire et quand nous allons présenter un plan. Nous avons environ 50 000 autres sites contaminés, 10 000 sites fédéraux, et le gouvernement n'a aucun plan. Il devrait être gêné de présenter un budget à application décalée, comme il l'a fait, sans véritable plan.

Le ministre m'a parlé la semaine dernière et a dit que nous aurions un plan pour Kyoto cette semaine. Il est maintenant 15 h 30, lundi, et je n'ai toujours pas vu ce plan. J'ignore s'il y aura un plan un jour,

mais, de toute évidence, c'est ainsi que le gouvernement réagit habituellement.

Dans son budget à retardement, le gouvernement dit qu'il faut lui faire confiance et être patient, car il présentera quelque chose. Oui, le gouvernement présentera quelque chose. Aux prochaines élections, il ressortira toutes ces dépenses qu'il a promises et nous serons en campagne électorale.

Une réduction d'impôt de 16 \$ par année n'est pas une réduction d'impôt. Cela ne permettra pas de revitaliser notre économie et cela ne donnera pas lieu à des dépenses en capital et à des investissements des sociétés. Cela ne permettra rien du tout. Une société qui cherche à investir dans des énergies de substitution, dans les nouvelles technologies et dans la protection de l'environnement doit savoir dans quelle direction va le gouvernement. Ce budget insipide, ce budget cadeau, ce budget complaisant ne l'aide en rien.

Cela m'irrite lorsque des gens me disent que le budget est un budget vert. Monsieur le Président, ce budget n'est pas plus vert que le fauteuil que vous occupez, qui est d'un joli vert qui vous sied bien.

La dette nationale est de 500 milliards de dollars. Qu'on pense à ce que nous pourrions faire avec l'argent des intérêts que nous payons. Pourtant, le budget ne prévoit aucun plan à cet égard. Le gouvernement vient de dire à quel point il est extraordinaire parce qu'il a réduit le rapport dette-PIB. En fait, cela signifie que les Canadiens produisent davantage et que le gouvernement dépense. Les dépenses de 210 milliards de dollars sont embarrassantes car le budget est une coquille vide.

À l'instar de nombre de mes collègues, je me suis lancé en politique parce que je voulais participer à la définition de l'avenir de mes enfants, de mes petits-enfants et de mon pays. Ce budget de gaspillage, ce budget confus ne nous incite guère à aimer les allers et retours que nous faisons en avion.

De toute évidence, la Commission Gomery ne fait que montrer la pointe de l'iceberg. Dans ma circonscription, la semaine dernière, et dans deux ou trois autres circonscriptions que j'ai visitées, des gens disent que le gouvernement fait des cachettes, qu'il cache ses intentions, qu'il n'a pas de vision et qu'il navigue sans gouvernail.

Prenons la question du changement climatique. En 1992, nous avons signé et appuyé le protocole. À Rio, nous avons reconnu l'existence d'un problème et accepté le fait que des mesures s'imposaient pour contrer le changement climatique. Qu'avons-nous fait? Nous avons attendu jusqu'en 1997, puis aucune mesure n'a été prise. Nous n'avons aucun plan. Rien n'a été fait.

• (1525)

En 1997, le Canada a ratifié le Protocole de Kyoto sans avoir de plan pour sa mise en oeuvre. Le seul plan qu'avait le premier ministre de l'époque était de faire mieux que les États-Unis. Si ces derniers visaient 5 p. 100 de moins qu'en 1990, il nous fallait viser 6 p. 100. Évidemment, les provinces ont été surprises d'apprendre, de la part du ministre de l'Environnement de l'époque, que nous nous étions engagés à respecter le protocole. Nous n'avions aucun plan, nous ne comprenions pas les impacts qu'aurait le protocole sur notre économie et, de toute évidence, on ne comprenait toujours pas ce que tout cela voulait vraiment dire.

Le budget

En 2002, le Protocole de Kyoto a été ratifié. On n'avait toujours pas de plan. Le premier ministre lui-même se levait dans des réunions pour dire « Il nous faut un plan. Nous n'avons pas de plan. » Nous voici en 2005 et nous n'avons toujours pas de plan. La seule chose que le gouvernement a faite a été de mettre sur pied le Fonds éco-net. Un fonds indépendant d'une valeur d'un milliard de dollars n'est qu'une fondation en plus. Ce n'est qu'une autre façon de parler d'une fondation.

Oui, nous allons acheter des crédits. Mais où allons-nous les acheter? Si les gens sont de bons libéraux ils auront sûrement des crédits à vendre ici même.

À l'échelle internationale, bien entendu, nous allons surveiller l'intégrité environnementale de l'Ukraine, de la Russie et du Chili. Nous n'avons aucun moyen de surveiller l'intégrité environnementale au Canada, encore moins en Ukraine, en Russie ou ailleurs. Les libéraux doivent vraiment prendre leurs électeurs pour des imbéciles s'ils s'attendent à ce qu'ils les croient capables d'exercer un quelconque contrôle sur ce genre de crédit nébuleux.

Le gouvernement a alloué 3,7 milliards de dollars, plus 3 milliards de dollars supplémentaires. J'essaie d'expliquer ces milliards de dollars aux gens de la façon suivante: si on dépensait 1 000 \$ par heure, un million de dollars durerait 21 jours. À ce même rythme, un milliard de dollars durerait 31 ans; un milliard de dollars est une somme importante. On a prévu 5 milliards de dollars qui seront déboursés plus tard, dont un milliard ira au Fonds éco-net, qui ne sera rien de plus qu'une caisse noire pour le gouvernement libéral.

Et où en sommes-nous? Nous avons consacré 3,7 milliards de dollars, et maintenant 5 milliards de dollars. Rick Mercer fait la promotion d'un programme de 48 millions de dollars, dont le financement va augmenter. En 1997, nous affichions des taux de 15 p. 100 à 18 p. 100 au-dessus des niveaux de 1990. En 2000, nous avons dépassé les niveaux de 1990 d'environ 20 p. 100. Aujourd'hui, nous les avons dépassés de 30 p. 100. Nous avons dépensé tout cet argent et nous allons dans la mauvaise direction.

Je ne comprends pas comment les députés ministériels peuvent affirmer à la Chambre qu'ils protègent bien l'environnement, qu'ils se soucient de l'environnement et qu'ils ont présenté un budget vert. Ce n'est pas un budget vert, ils n'ont pas de plan et ils ne vont nulle part.

Qu'est-ce que le premier ministre a fait la journée de l'entrée en vigueur du Protocole de Kyoto? En passant, Kyoto est maintenant un mot banni dans le budget parce que quelqu'un pourrait demander ce que cela veut dire. Qu'a fait le premier ministre? Il a déclaré que nous aurions la conférence des parties, la COP-11, à Montréal. Je voudrais que les députés sachent ce qui s'est produit à la COP-10. À la COP-10, 123 pays ont pris la parole pour dénigrer les États-Unis. Ils ont ensuite déclaré que les Canadiens étaient une bande de traîneurs qui ne faisaient rien d'autre que parler. Le défi d'une tonne n'a pas impressionné. Cela représente en tout 20 mégatonnes, mais c'est 300 mégatonnes qu'il nous faut.

Qu'est-ce que les Canadiens pensent qu'il va se produire à Montréal, en décembre? Je prédis que ce sera la même chose. L'Union européenne et beaucoup des autres pays auront une tribune pour invectiver les Américains. Tant pis pour l'esprit de collaboration. Tant pis pour nos relations avec les Américains.

Ma plus grande crainte provient du court passage que l'on trouve dans l'annexe 1 du budget, où le gouvernement parle de recourir aux impôts pour forcer les gens à se conformer au système sur le carbone. C'est inquiétant parce que, selon le scénario envisagé, le CO₂ deviendrait un produit nocif aux termes de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Cela voudrait dire que le

gouvernement pourrait, simplement par voie de règlement, taxer le carbone où qu'il se trouve.

Pour nous, dans l'Ouest, ce serait la même chose que le Programme énergétique national. Ce serait une taxe sur le carbone. Il n'y a pas d'autre mot. Jeudi, le ministre m'a promis verbalement qu'il n'y aurait pas de taxe sur le carbone. Je le rapporte ici parce que je veux que cela figure au compte rendu.

• (1530)

Les députés savent que je pourrais continuer encore longtemps, mais je terminerai en disant qu'il n'y a aucun plan. Je dirai aussi que la menace d'une taxe sur le carbone m'inquiète beaucoup. Le coût du carbone a grimpé jusqu'à 11,90 \$ et il continue d'augmenter. Ce sont les emplois et les investissements qui souffriront au Canada. Dans ce contexte, le budget est un déshonneur et il est honteux de le qualifier de budget vert.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'ai fait partie du Comité de l'environnement avec le député. Je sais qu'il se préoccupe beaucoup de l'environnement et tout particulièrement du dossier de Kyoto.

Il a mentionné certains aspects du budget, mais je tiens à rappeler à la Chambre ce que prévoit celui-ci: un milliard de dollars sur cinq ans pour le Fonds éco-net; 250 millions de dollars pour créer un Fonds du partenariat relatif à divers projets; 225 millions de dollars sur cinq ans pour les rénovations de maisons; 200 millions de dollars sur cinq ans pour élaborer une stratégie scientifique et technologique relative à l'énergie durable; 200 millions de dollars sur cinq ans pour promouvoir davantage l'utilisation de l'énergie éolienne; et 97 millions de dollars sur cinq ans pour promouvoir l'utilisation d'autres technologies d'énergie renouvelable. Le député sait aussi qu'il existe un programme volontaire de l'industrie automobile, celle-ci comptant réduire ses émissions de 5,1 mégatonnes d'ici 2010. Toutes ces choses sont importantes.

Le député soulève de manière très légitime toute la question des droits d'émission. Nous savons que, sur le plan individuel, le principal apport des Canadiens aux émissions de gaz à effet de serre vient de l'utilisation de l'automobile. Nous avons tous un rôle à jouer en l'occurrence, et c'est pour cette raison que nous avons lancé le défi d'une tonne.

Ce que nous avons probablement du mal à accepter, et le député pourra sans doute en parler, ce sont les grands pollueurs. C'est vraiment cette question que nous devons régler. C'est ici qu'interviennent les droits d'émission et leur achat. Nous devons régler ce problème. Ce n'est pas une décision facile à prendre parce qu'il est ici question de grandes industries. Je me demande si le député pourrait parler du défi que présentent les grands pollueurs en ce qui concerne l'ensemble de nos engagements liés à l'accord de Kyoto.

M. Bob Mills: Monsieur le Président, je suis bien au fait des différents chiffres contenus dans le budget. Comme je l'ai mentionné, le problème c'est ce qui est reporté. C'est aussi de savoir si nous verrons jamais la couleur de cet argent. Combien d'argent ayant fait l'objet de crédits n'a jamais été dépensé, faute de vision. Aucun plan n'est établi pour atteindre les objectifs évoqués.

Parlons des gros pollueurs. Je crois à la collaboration avec les provinces et avec les gros pollueurs. Une telle collaboration nous permettrait d'atteindre des objectifs même plus élevés que ceux qui sont prévus au Protocole de Kyoto. Mais qu'arrive-t-il si nous obtenons des crédits de carbone auprès d'autres pays?

Prenons l'exemple d'une entreprise de ma circonscription. Il lui en coûtera 6 millions de dollars par année. Cette somme servira à acheter un bout de papier en Ukraine. Comment allons-nous effectuer une surveillance dans ce domaine?

Ne serait-il pas préférable que cette entreprise investisse ces 6 millions de dollars dans une nouvelle technologie, dans le développement d'une technologie, dans la séquestration du CO₂, ce qui dans les faits est possible maintenant, ou encore dans la technologie du charbon épuré ou dans l'une de ces innovations, de ces énergies de remplacement? Il y a l'énergie éolienne, qui a toute ma faveur. Il y a le biodiésel, la biomasse et toutes ces formes d'énergie. Ne serait-il pas préférable d'y investir ces 6 millions de dollars, puis d'être en position de transférer ces technologies à la Chine, à l'Inde, au Mexique et au Brésil, ces gros pollueurs actuels qui s'appuient sur de la vieille technologie?

À mes yeux, nous contenter de pénaliser les entreprises canadiennes n'a absolument aucun sens. Investissons cet argent chez nous. Élaborons de tels procédés ici. Nettoyons notre propre environnement et mettons ensuite la technologie à la disposition de ces pays en développement. Voilà ce qu'il faut faire plutôt que recourir à un système européen d'échange de droits d'émission de carbone. Le prix du carbone, qui était de 3 \$ au 1^{er} janvier, a atteint 11,80 \$ lundi dernier. Les Russes espèrent qu'il atteindra les 35 \$. Le gouvernement du Canada a garanti un prix de 15 \$ aux gros pollueurs. Imaginons un peu s'il atteignait les 20 \$! Cette différence de 5 \$ devra être assumée par les contribuables canadiens, et il s'agira de plusieurs milliards de dollars. Ce n'est pas la voie à suivre.

Il faut plutôt effectuer chez nous du développement technologique. Ce développement serait profitable à notre environnement, mais, plus important encore, il atteindrait les vrais gros pollueurs d'autres pays, notamment la Chine. S'ils ne font pas leur part, nous n'atteindrons jamais les objectifs visés.

• (1535)

M. Nathan Cullen (Skeena—Bulkley Valley, NDP): Monsieur le Président, le député s'anime beaucoup quand il parle de ces questions environnementales. Je l'ai déjà vu agir de la sorte en comité.

Je ne comprends pas tout à fait quelque chose qu'il a dit. Il y a quelques semaines, la Chambre était saisie d'une motion proposant d'imposer des normes obligatoires sur les émissions. Je pensais que le député appuierait la motion, qui nous aurait beaucoup aidés à atteindre nos objectifs. Le gouvernement a dit de ne pas s'en faire, que c'était en négociation. D'après les médias, ces négociations seraient rompues. Je voudrais donc savoir d'abord si le député a changé de position.

Ensuite, le commentaire qu'il a fait au début de son discours porte à croire qu'il n'appuiera pas le budget parce qu'il nuit de façon flagrante à l'environnement. Voudrait-il nous dire comment il votera dans quelques jours?

M. Bob Mills: Monsieur le Président, si nous imposons des règlements obligatoires alors que les États-Unis constituent notre principal marché, nous devons tenir compte de certaines réalités. Je crois que nous pouvons facilement réduire nos émissions de 20 p. 100 à l'aide de technologies établies. L'industrie automobile devrait être encouragée à adopter ces technologies. J'espère que le gouvernement exerce des pressions sur l'industrie pour qu'elle le fasse. Pour ce qui est d'un règlement obligatoire en ce moment, cependant, l'industrie a le choix : elle déciderait de partir.

Le budget

En ce qui concerne le vote, il est évident que je suis opposé à ce budget. Je ne crois pas qu'il fasse ce qu'il est censé faire. Et quand on est opposé à quelque chose, on vote contre.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

TRANSPORTS

L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y a eu des discussions avec tous les partis à la Chambre des communes. Je pense que vous obtiendrez le consentement unanime pour les deux motions que voici, en rapport avec les déplacements des comités. Pour ce qui est de la première motion, je propose:

Que, nonobstant l'ordre adopté le 8 février 2005, relativement à son étude sur le système aéroportuaire canadien, les questions touchant le camionnage et la sécurité portuaire, sept membres du Comité permanent des transports soient autorisés à se rendre à Halifax, Saint John, Montréal, Toronto et Niagara en mars 2005, et que le personnel nécessaire accompagne le Comité.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Français]

L'hon. Dominic LeBlanc (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.) propose:

Que, relativement à son étude sur la libéralisation du transport aérien et sur le système aéroportuaire canadien, sept membres du Comité permanent des transports soient autorisés à se rendre à Winnipeg, Calgary, Vancouver et Surrey, du 3 au 23 avril 2005, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1540)

[Traduction]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE DU MINISTRE DES FINANCES

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement, ainsi que de l'amendement et du sous-amendement.

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur aujourd'hui de prendre la parole sur le budget des plus réussis que le ministre des Finances a présenté à la Chambre le mois dernier.

Je partagerai mon temps de parole avec le député de Cape Breton—Canso.

Le budget

Je rappelle à la Chambre qu'il s'agit du huitième budget équilibré consécutif du Canada et de la plus longue série d'excédents successifs depuis le début de la Confédération. Ce budget renforce nos assises sociales grâce à des investissements sans précédent dans les soins de santé, l'éducation préscolaire et les garderies et les services aux aînés.

Avec tout le respect que je dois au député de Red Deer, qui en avait long à dire mais qui s'est heureusement arrêté, le budget nous fait progresser vers une économie verte et des collectivités plus dynamiques et plus viables. Il concrétise la détermination du gouvernement à jouer un rôle plus grand et plus important dans le monde.

Fondamentalement, ce budget vise à respecter nos engagements à l'égard des Canadiens. Voilà exactement ce que le premier ministre, le ministre des Finances et le gouvernement ont fait.

Je suis très fier de ce budget. Les députés comprendront sans surprise que je dise qu'il est bon d'être le ministre de la Défense nationale par les temps qui courent. Avec pratiquement 13 milliards de dollars d'argent frais pour les Forces canadiennes, ce budget accorde aux hommes et aux femmes qui portent l'uniforme l'accroissement de financement le plus considérable depuis plus de 20 ans.

Voilà qui illustre clairement la volonté du gouvernement de réinvestir dans nos forces armées. Il s'agit d'un point tournant pour les Forces canadiennes. Ce budget nous donne les assises solides qui nous sont nécessaires pour effectuer certains des changements les plus significatifs qu'auront connus nos forces armées depuis une génération.

[Français]

Avec l'octroi de près de 13 milliards de dollars en nouveaux fonds à la défense, nous pourrions commencer à mettre en place un plan à long terme visant à accroître les effectifs des Forces canadiennes, et améliorer leur soutien et leur transformation.

Ce budget alloue 3 milliards de dollars à la réalisation de l'engagement du gouvernement d'accroître les effectifs de la force régulière de 5 000 membres et ceux de la réserve, de 3 000 membres. Cet accroissement du nombre de militaires permettra en grande partie d'alléger le fardeau de la cadence opérationnelle très élevée que nous avons connue au cours de la dernière décennie.

Ces nouveaux membres des Forces canadiennes nous permettront également de mieux défendre le pays et la population canadienne. De surcroît, ils nous offriront les ressources additionnelles dont nous avons besoin pour augmenter la portée de notre action dans le monde, comme ce fut le cas en Afghanistan, dans les Balkans, en Haïti et ailleurs.

Le budget du 23 février prévoit également l'octroi de plus de 3 milliards de dollars à la résolution de questions liées à la « soutenabilité » auxquelles sont confrontées les Forces canadiennes. Ces nouveaux fonds serviront à améliorer l'instruction, à réparer l'infrastructure, à éliminer les lacunes en matière d'approvisionnement et à renforcer les soins offerts aux militaires.

Le budget accorde en outre plus de 2,5 milliards de dollars pour l'achat de nouveaux équipements et de nouvelles capacités, y compris des hélicoptères moyens, de nouveaux camions pour l'armée de terre, des avions polyvalents aux fins d'utilisation dans l'Arctique et des installations spécialisées pour notre unité d'élite antiterroriste.

Nos militaires, hommes et femmes, comptent parmi les professionnels les plus dévoués et les mieux qualifiés dans le monde. Ces nouveaux équipements, ainsi que nos autres récentes acquisitions

comme le système de canon mobile, feront en sorte que les Forces canadiennes disposeront d'outils de pointe pour accomplir leur travail tant au pays qu'à l'étranger.

Enfin, le budget réserve près de 4 milliards de dollars pour soutenir l'achat d'équipement neuf additionnel ainsi que les tâches dont fait état la nouvelle politique de défense que le gouvernement annoncera dans les prochaines semaines.

● (1545)

[Traduction]

Le budget favorise un investissement important dans nos forces armées et dans notre avenir. La chose a été rendue possible en bonne partie par la détermination du gouvernement à dépenser de façon optimale et à investir en fonction d'objectifs prioritaires.

Dans le cadre du processus budgétaire, un comité du Cabinet chargé de l'examen des dépenses a scruté chaque poste de dépense du gouvernement pour veiller à l'utilisation efficace des deniers publics et garantir leur affectation en fonction de ce qui importe le plus aux Canadiens.

Je profite de l'occasion pour féliciter le ministre du Revenu national et le comité du Cabinet des économies de 11 milliards de dollars ainsi réalisées pour l'ensemble du gouvernement. Ces économies sont en voie d'être réinvesties dans des programmes et des services jugés prioritaires par les Canadiens, et c'est le cas notamment des forces canadiennes.

Les députés doivent comprendre à quel point il a été essentiel de dégager ces économies pour assurer, dans le budget, 13 milliards de dollars en nouveau financement direct pour la défense. De fait, je constate avec satisfaction que nous avons reçu plus de 100 p. 100 des économies dégagées dans le cadre de ce processus. Il en ressort que les Forces canadiennes bénéficient très nettement de cette réaffectation budgétaire et qu'elles sont jugées d'importance prioritaire pour le gouvernement.

Cependant, il ne s'agit pas simplement d'affecter plus d'argent à la défense, même si je suis très heureux du résultat. Il s'agit également de parvenir à un gouvernement plus efficace. On accroît du coup l'efficacité du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes. Au cours des cinq prochaines années, nous pourrions réaliser plus de 600 millions de dollars d'économies, non pas en procédant à des coupes sombres comme les gens mal informés voudraient nous le faire croire, mais en ayant recours à des méthodes plus intelligentes et meilleures et en nous concentrant sur nos priorités et nos activités essentielles.

Ainsi, nous allons réaliser des économies en remplaçant les anciens aéronefs par de nouveaux aéronefs de recherche et de sauvetage à voilure fixe. Nous allons également y parvenir en améliorant la façon dont nous gérons notre chaîne d'approvisionnement. Ce sera aussi le cas dans le domaine de l'administration. On nous a attribué le mérite de tout cela dans le cadre de l'examen des dépenses. Il s'agissait dans tous les cas de mesures responsables et appropriées pour les Forces canadiennes et les contribuables canadiens.

Le budget

Il est vraiment très intéressant d'être le ministre de la Défense nationale en cette période historique à bien des égards. Tout est maintenant en place pour un changement réel et durable pour nos militaires. Nous avons à la tête des Forces canadiennes une nouvelle direction dynamique ayant des idées novatrices fondées sur l'expérience opérationnelle au cours des dix dernières années. Sous peu, nous allons rendre publique une politique de la défense qui établit une nouvelle direction audacieuse pour les Forces canadiennes et, grâce au budget, nous avons des bases financières solides sur lesquelles nous pouvons bâtir.

Nous avons les ressources nécessaires pour renforcer notre présence et nos capacités en ce qui concerne la défense du Canada et des Canadiens. Nous avons les ressources qu'il faut pour jouer un rôle de chef de file plus important dans le monde, pour nous faire entendre, pour faire partager nos valeurs et faire en sorte que nos efforts portent fruit. Nous avons les ressources voulues pour transformer fondamentalement les Forces canadiennes, pour les rendre plus efficaces, plus pertinentes et mieux adaptées aux nouvelles menaces extrêmement dangereuses et complexes auxquelles nous sommes confrontés.

Lorsqu'on a interrogé le nouveau chef d'état-major de la défense au sujet du budget du 23 février, il a répondu:

Nous avons un investissement et un engagement de notre gouvernement envers la reconstruction des Forces canadiennes pour nous donner les ressources nécessaires et pour nous permettre de commencer dès maintenant. Nous pourrions alors nous retrousser les manches et accomplir le travail qui nous incombe...

Le budget représente un véritable point tournant pour les Forces canadiennes. En tant que ministre de la Défense nationale, je suis heureux de dire, au nom des Forces canadiennes, que nous pouvons maintenant nous retrousser les manches et bâtir la meilleure armée du monde avec l'appui de la Chambre, grâce aux ressources qu'elle approuvera lorsque nous adopterons le budget dans cette enceinte.

L'hon. Bill Blaikie (Elmwood—Transcona, NDP): Monsieur le Président, je me demande si le ministre voudrait nous indiquer quand aura lieu l'examen de la politique de défense. Je me rappelle, à titre de membre du Comité de la défense, qu'on nous a dit qu'il aurait lieu vers la mi-novembre. Je croyais alors que le gouvernement parlait de novembre 2004, mais j'ai dû me tromper parce que nous sommes en mars 2005 et qu'il n'y a toujours pas d'examen de la politique de défense.

Cependant, le budget comporte des changements et des dépenses considérables au titre du ministère de la Défense nationale. Tout cela a été fait sans que soit effectué l'examen de la politique de défense promis. Plus tôt au cours de la journée, nous avons parlé des promesses qui ont été faites et de celles qui n'ont pas été tenues. On nous promet un examen de la politique de défense depuis longtemps.

En ce qui concerne les 5 000 nouveaux casques bleus, est-ce que le ministère a un plan pour veiller à ce que le recrutement s'effectue rapidement? Je dis rapidement parce que l'armée canadienne compte actuellement de nombreux casques bleus chevronnés, expérimentés et compétents qui ne seront pas là indéfiniment. Ils vont prendre leur retraite. Il est essentiel que le recrutement se fasse dès que possible pour que les nouveaux casques bleus puissent tirer profit de l'expérience de leurs collègues qui sont allés en Bosnie, à Chypre, en Afghanistan, en Haïti ou ailleurs. Voilà une autre préoccupation que je voulais porter à l'attention du ministre.

J'ai une très haute opinion du nouveau chef d'état-major de la défense et j'attends énormément de lui. Au moment de la présentation du budget, j'ai remarqué qu'il était dans le foyer, en uniforme, et qu'il commentait le budget. Je ne soulève absolument pas cela dans un but antagoniste; je signale simplement qu'il faisait

des commentaires comme s'il représentait une chambre de commerce, le Congrès du travail du Canada ou une autre ONG. Vraisemblablement, il tenait des propos favorables concernant le budget.

Je me demande si le ministre de la Défense aurait été si heureux de la présence du chef d'état-major de la défense si ce dernier avait matraqué le budget. Je suis quelque peu préoccupé au sujet de la politisation du rôle du chef d'état-major à la défense. Je me demande si le ministre s'est lui-même interrogé sur la question.

• (1550)

L'hon. Bill Graham: Monsieur le Président, l'intégrité de notre nouveau chef d'état-major de la défense ne fait aucun doute dans mon esprit. Je suis d'accord avec le député pour dire qu'il s'agit d'un militaire remarquable. Je pense que le député sera d'accord avec moi pour dire que les Forces canadiennes feront des progrès sous son commandement.

Lorsqu'il a fait une déclaration à propos du budget, nous ne savions pas ce qu'il allait dire. Il aurait pu avoir des critiques à formuler, mais je savais qu'en étant présent, il pourrait expliquer en détail, à ceux qui voudraient le savoir, quel effet le budget aura sur les forces armées, au cours des transformations qu'il pilotera. Son rôle ne consistait pas à faire l'éloge du budget d'une manière ou d'une autre, mais plutôt à expliquer quelle incidence il aura sur les Forces canadiennes. Je suis très heureux qu'il ait pu présenter cette incidence sous un jour favorable.

Je comprends ce qu'a dit le député, mais la vérité pure et simple est qu'il était là pour expliquer au public et aux journalistes ce que signifie le budget pour les Forces canadiennes. C'était une bonne idée de s'assurer de la présence d'une personne qui pouvait vraiment décrire les effets concrets du budget et nous aider à le comprendre.

Je suis heureux que le député soit présent dans cette enceinte parce qu'il a soulevé de bonnes questions. Moi aussi, j'ai hâte que nous augmentions nos effectifs de 5 000 militaires réguliers et de 3 000 réservistes. Je veux que cela se fasse le plus vite possible. Pour être tout à fait honnête avec mes collègues de la Chambre, on discute même, au ministère, de la manière à prendre pour y arriver le plus rapidement possible. Donc, notre réponse est que nous voulons y arriver le plus rapidement possible.

Le budget prévoit 500 millions de dollars d'argent neuf, et une grande partie de cette somme est destinée à l'augmentation des effectifs. Le député comprendra qu'il faille un an pour mettre en branle le recrutement. Par la suite, les choses iront beaucoup plus rapidement. Je m'attends à ce que nous parvenions à l'objectif dans un délai tout à fait raisonnable.

En ce qui a trait à l'examen de la défense, j'ai bien hâte, comme le député, d'en voir les résultats. Le député et les autres députés seront contents de ces résultats. Nous allons constater que les Forces canadiennes sont sur la bonne voie, qu'il s'agisse de la défense du Canada, de la défense de l'Amérique du Nord ou de l'accroissement de notre présence dans le monde. Je peux assurer le député que le rapport de l'examen sera bientôt prêt.

Je peux également assurer le député que l'énoncé de politique internationale du gouvernement sera bientôt prêt. Dans notre marche vers l'avant, nous avons hâte de présenter à la Chambre notre engagement à accroître la présence du Canada sur la scène internationale sous la direction habile de notre premier ministre.

Le budget

• (1555)

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de participer au débat sur le budget.

J'ai également le plaisir de partager le temps qui m'est accordé avec le ministre de la Défense nationale, député tenu en haute estime à la Chambre. Je le félicite de son bon travail, lui qui a si bien représenté les femmes et les hommes des Forces canadiennes auprès du premier ministre et du ministre des Finances. Il a permis de dégager 13 milliards de dollars de nouveaux fonds, ce qui représente la plus importante hausse du financement des forces armées au cours des 20 dernières années. Comme on l'a indiqué, cet argent servira à l'achat de nouveaux équipements et à corriger certaines situations sur le plan de la qualité de vie des femmes et des hommes des Forces canadiennes. Ce nouveau financement aidera certainement les Forces canadiennes à jouer un rôle prépondérant sur la scène mondiale et solidifiera notre position de leader mondial. Je félicite le ministre.

J'aimerais aborder ce qui ne se trouve pas dans le budget. Mon collègue de Sydney—Victoria et moi avons été très heureux de constater que, pour la première fois depuis que notre arrivée à la Chambre, il n'y a aucune mention des étangs bitumineux de Sydney dans un document budgétaire. Contrairement à ce qu'avance mon collègue d'en face, le député de Red Deer, qui est le porte-parole du Parti conservateur en matière d'environnement, cette promesse a été faite et honorée en 2004 lorsque le premier ministre, le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et le ministre des Finances ont uni leurs forces pour dégager 280 millions de dollars de fonds fédéraux afin de régler le dossier du nettoyage des étangs bitumineux de Sydney, en collaboration avec le gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse.

Les fonds ont été engagés. L'argent a été réservé à cette fin. Le projet, proposé par la province de la Nouvelle-Écosse, fait maintenant l'objet d'une étude par les ministres des Travaux publics et des Services gouvernementaux et de l'Environnement. Une décision sera prise au sujet du processus d'évaluation du projet qui est présenté, et ensuite le nettoyage se poursuivra.

Ne vous y trompez pas; alors que ce processus est en cours, des travaux sont effectués sur les étangs bitumeux de Sydney. Des projets axés sur diverses technologies sont mis de l'avant. On dépensera plus de 40 millions de dollars sur les deux prochaines années pour construire des choses comme des batardeaux, des projets qui contribueront au processus de nettoyage. Beaucoup a été fait déjà. Les éléments de base sont en place et l'on va effectuer le nettoyage.

Je vais faire des observations sur trois grandes questions. Évidemment, le gens de Cap Breton—Canso, comme tous les autres Canadiens, ont intérêt à ce que le gouvernement fédéral assure une saine gestion budgétaire. Nous ne sommes pas différents des autres Canadiens.

Un huitième budget équilibré et excédentaire est un événement marquant. C'est la première fois qu'une telle chose se produit depuis la Confédération. Grâce à cela, le gouvernement fédéral a pu affecter 60 milliards de dollars de l'excédent au remboursement de la dette, ce qui nous a permis de consacrer annuellement 3 milliards de dollars supplémentaires à des programmes comme les soins de santé, les transports et l'infrastructure. Tous ces programmes ont bénéficié de la saine gestion budgétaire du gouvernement.

Là encore, dans ce budget, nous agissons de manière responsable en établissant un fonds pour éventualités s'élevant à 3 milliards de dollars. Cela est marquant et important. Un tel fonds permet un

gouvernement fédéral, lorsque des situations d'urgence nationale se produisent, comme le SRAS et l'ouragan Juan en Nouvelle-Écosse, d'intervenir et de faire sa part pour aider les collectivités, les villes et les provinces à faire face à ces crises.

L'accord sur les soins de santé a été signé et l'argent est comptabilisé dans ce budget. Là encore, voilà des années que nous entendons que la première priorité de tous les Canadiens est le système de santé et qu'il faut faire en sorte qu'une structure financière saine soit en place pour assurer à tous les Canadiens l'accès universel aux services de soins de santé.

• (1600)

Pour les gens de la Nouvelle-Écosse, cela signifie une somme supplémentaire de 1,6 milliard de dollars sur les dix prochaines années pour le système de soins de santé. Cette somme servira au financement des services essentiels. Elle servira à acheter de l'équipement. Dans ma circonscription, le Cape Breton Regional Hospital a réussi à se procurer un appareil d'IRM. Nous avons pu installer un ostéodensitomètre à l'hôpital. À Inverness, dans le comté de Richmond, nous avons pu obtenir des appareils de radiographie numérique. On peut maintenant y prendre une radiographie et la faire parvenir par courriel n'importe où au monde pour la soumettre à un spécialiste. C'est un avantage. De même, des sommes d'argent ont été prévues pour tenter de régler le problème des temps d'attente.

Le budget définit les sommes que les Canadiens comptent obtenir pour les services de garde d'enfants et de développement de la petite enfance. Notre ministre du Développement social continue de rencontrer les représentants des provinces pour étudier cet important dossier. Il entreprendra une démarche visant à conclure une série d'ententes bilatérales. Nous espérons que la Nouvelle-Écosse sera très bientôt en mesure d'accepter cette entente et que le ministre responsable des services communautaires, David Morse, pourra affecter ces sommes là où le besoin est le plus pressant.

Nous voyons la triste situation dans laquelle se trouve le Town Day Care Centre de Glace Bay qui tente de mettre une nouvelle garderie sur pied. Nous espérons que l'entente bilatérale prévoira suffisamment de latitude et de conditions pour que l'on puisse investir dans ces installations.

Plusieurs aspects de ce budget s'appliquent directement aux gens du Canada atlantique et de la circonscription de Cape Breton—Canso. J'aimerais souligner certains de ces aspects importants.

Il y a une chose que le caucus de l'Atlantique a réclamé instamment. Nous sommes heureux que le premier ministre ait reconnu que nous avons remporté une victoire à ce chapitre. Il sait que d'autres succès seraient possibles si on investissait par l'entremise de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Les programmes de cette agence ont connu des succès retentissants au cours des dernières années. Nous sommes convaincus que les 700 millions de dollars prévus au budget ajouteront à ces réalisations.

Je relève certaines occasions qui ont été exploitées et qui ont donné lieu à des réalisations. EDS, Stream International, Dynogen et Techlink, autant d'entreprises qui sont venues s'établir dans la région de l'Atlantique, plus spécifiquement au Cap-Breton. Elles ont fait grimper le nombre d'emplois dans notre collectivité.

Le budget

Il y a tout juste 10 ans, le taux de chômage s'y maintenait à 24 ou 25 p. 100. À l'heure actuelle, grâce aux investissements effectués et aux progrès remarquables dans le domaine de l'emploi, le taux de chômage a chuté à environ 14 p. 100. Il est descendu aussi bas et, en ce moment, il oscille entre 14,5 et 15 p. 100, ce qui est un progrès. Il y a un plus grand nombre de Canadiens qui travaillent, qui contribuent à notre économie. Nous sommes parvenus à ce résultat par de la recherche et du développement dans des industries de pointe.

On a notamment enregistré un succès éclatant à Mulgrave. La société Ocean Nutrition s'y est installée et a créé quelque 120 emplois. Elle y produit des huiles de poisson oméga-3.

Les 350 millions de dollars affectés à la réforme de l'AE profiteront aux travailleurs des industries saisonnières. Encore une fois, dans les régions rurales du Cap-Breton et de la Nouvelle-Écosse, les industries qui sont les moteurs économiques, soit le tourisme, l'exploitation forestière et, évidemment, les pêches, sont de nature saisonnière. On ne parle pas alors de travailleurs saisonniers, mais d'industries saisonnières. Les nouveaux fonds affectés à ces industries vont certainement donner confiance aux travailleurs de celles-ci, et aux gens des collectivités visées.

En ce qui concerne le supplément de revenu garanti, les 2,7 milliards de dollars vont modifier le train de vie des personnes âgées à faible revenu. Il s'agit de 400 \$ par personne et de 700 \$ par couple.

• (1605)

À mon avis, ces changements et les programmes mentionnés au budget vont modifier sensiblement la vie de l'ensemble des Canadiens, y compris ceux de ma circonscription.

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, je vais poser cette question à mon collègue d'en face étant donné que la chance m'a échappé de la poser au ministre de la Défense. Il est intéressant de voir que les libéraux ont découvert qu'ils pourront épargner des millions de dollars dans le budget de la défense parce qu'ils vont acheter de nouveaux avions et se débarrasser des vieux.

En 1992, on avait un contrat pour l'acquisition de nouveaux hélicoptères, et l'annulation de ce contrat a coûté 500 millions de dollars aux contribuables. Nous serions probablement en train de prendre livraison des derniers hélicoptères. Je crois savoir que chaque heure de vol nécessite environ 30 heures d'entretien. Que l'on pense au nombre d'heures gaspillées entre 1992 et 2005, et on devra attendre jusqu'en 2007, peut-être encore plus loin, avant de voir un de ces appareils. Oui, je vois où il peut y avoir des économies et c'est ce que nous, en tant que parti de l'opposition, préconisons depuis des années. On a enfin compris qu'il était possible d'épargner tous ces fonds en dépensant un peu d'argent frais. Merci.

Un de nos collègues a dit qu'il était formidable d'avoir un nouvel appareil IRM et diverses autres choses. La situation est quelque peu différente en Ontario. En effet, le gouvernement ontarien a imposé une nouvelle taxe énorme sur la santé. En même temps, il ferme les services de physiothérapie et met des infirmières à pied. Je ne crois pas que les fonds soient distribués également et je ne crois pas non plus que les ententes entre le gouvernement fédéral et les provinces soient équitables. Bravo pour le nouvel appareil IRM, mais la situation est plus délicate en Ontario. En effet, nous avons des appareils IRM, mais nous n'avons personne pour les faire fonctionner.

M. Rodger Cuzner: Monsieur le Président, je ne sais pas si c'est un nouvel engagement du parti d'en face envers les forces armées.

Les 13 milliards de dollars prévus dans le budget sont évidemment importants.

J'encourage le député à lire le livre de Roméo Dallaire, intitulé *J'ai serré la main du diable*. C'est une lecture intéressante. À la page 69, l'auteur parle des compressions qui ont eu lieu à la fin des années 1980, sous le gouvernement conservateur. Il parle de la baisse du moral. Voici ce qu'il dit:

Je n'ai jamais vu le moral tomber si bas et si brusquement au sein d'un groupe d'officiers expérimentés qu'en ce fameux jour de mars 1987.

Il livre ses réflexions sur le moment où Perrin Beatty, le ministre de la Défense nationale de l'époque, a présenté un budget et son document sur la défense nationale.

...Beatty présenta un document édenté et hypocrite. Au cours des deux années suivantes les conservateurs sabrèrent dans ce qui restait de notre programme d'acquisition. Dégoûté, je quittai finalement Ottawa au cours de l'été 1989.

Certains ont peut-être la mémoire courte, mais en ce qui concerne le dépôt du budget, tous les Canadiens se souviendront des 13 milliards de dollars qui ont été investis dans nos forces armées et qui constituent le plus important investissement des 20 dernières années dans ce secteur.

M. Peter Van Loan (York—Simcoe, PCC): Monsieur le Président, voilà un curieux budget: la majeure partie de ce qu'il annonce ne s'y trouve pas.

L'examen des chiffres montre que seulement 7 p. 100 des dépenses annoncées dans le budget seront effectuées au cours de l'année budgétaire actuelle. Quatre-vingt-treize pour cent des dépenses promises seront réalisées au cours des années à venir. Ce budget n'est donc pas ce qu'il semble être.

Le ministre de la Défense nationale et le député ont parlé de virage et de nouvel engagement envers les forces armées. Il faudra attendre encore un certain temps avant que le gouvernement ne prenne ce nouveau virage, et plusieurs années avant qu'il ne donne suite à son nouvel engagement.

Si 7 p. 100 des dépenses annoncées dans le budget seront effectuées cette année, le pourcentage, dans le cas des forces armées, est de moins de 4 p. 100, soit moins d'un vingt-cinquième de ce que le gouvernement s'est fermement engagé à dépenser. Or, nous savons tous que le budget de l'an prochain pourrait contenir des chiffres bien différents.

Je voudrais que le député nous dise ce qu'il en sera vraiment pour le Canada et les Forces canadiennes. Les sommes promises risquent-elles d'être perdues?

La circonscription que représente le député compte de nombreux travailleurs. J'ai pensé qu'un bon nombre d'entre eux se reconnaîtraient dans une lettre que j'ai reçue récemment d'une électricienne. Elle s'exprime en ces termes: Aidez-nous. Mon époux et moi vivons à Brandford avec nos trois enfants. Travailleurs à temps plein, nous payons plus que notre juste part d'impôt et avons de la difficulté à joindre les deux bouts. Comme de nombreuses personnes de la classe moyenne, nous devons utiliser la totalité de nos chèques de paye pour assurer notre subsistance au jour le jour. Nous n'avons pas d'argent à consacrer à d'autres activités avec nos enfants. Je dois même payer des impôts supplémentaires pour que mon enfant du milieu puisse suivre des cours particuliers, parce qu'elle éprouve des difficultés à l'école. Nous ne sommes même pas admissibles au crédit d'impôt pour enfants, parce que nous gagnons trop. Or, nous payons tellement d'impôt qu'à la fin, notre revenu net équivaut au montant de nos déductions. Nous faisons tous deux un bon salaire, si c'est ce qu'on peut appeler un bon salaire...

Le budget

• (1610)

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Je rappelle au député que le temps fuit. Nous tenons une période de questions et observations de cinq minutes seulement. Je vais permettre au député de Cape Breton—Canso de répondre brièvement.

M. Rodger Cuzner: Monsieur le Président, toute la présentation du budget témoignait de prudence. Je sais que mon vis-à-vis a été un homme d'affaires. Nous avons entendu les entreprises, les établissements d'enseignement et les provinces dire qu'ils voulaient des chiffres auxquels il pourraient se fier à long terme.

Le budget le plus important a avoir été présenté à la Chambre depuis un certain nombre d'années est probablement celui de 1995. On y prévoyait des réductions d'impôt sur le revenu étalées sur trois ans. Le budget qui vient d'être présenté arrive probablement tout de suite après celui de 1995 en raison de l'horizon de cinq ans qui le caractérise. Il donne aux gens la possibilité de planifier à long terme et de progresser.

Mme Bev Oda (Durham, PCC): Monsieur le Président, je suis très heureuse de pouvoir intervenir dans le débat sur le budget fédéral au nom des électeurs de la circonscription de Durham. Le budget couvre un large éventail de sujets, cependant, il n'apporte aucun avantage à court terme et ne propose pas de mesures concrètes pour que les contribuables retirent la valeur optimale de leur argent.

Si on compare la productivité des Canadiens à celle des Américains, on constate un déficit de revenu de 6 078 \$ par Canadien. Cela signifie que, dans la circonscription de Durham, une famille de quatre personnes a quelque 24 000 \$ de moins en revenu à dépenser que la famille identique aux États-Unis. L'allègement fiscal de seulement 16 \$ accordé au contribuable moyen dans le budget n'aidera certainement pas les contribuables de Durham, qui ont de plus en plus de difficulté à joindre les deux bouts. En tant que Canadiens moyens, leur salaire réel n'a augmenté que de 3,6 p. 100 au cours des 15 dernières années. Cependant, il convient de souligner que, au cours de la même période, les recettes du gouvernement ont augmenté de 40 p. 100 et que le coût de la bureaucratie gouvernementale a grimpé de 77 p. 100. Pourtant, dans Durham, nous avons constaté peu d'amélioration des services ou de l'efficacité du gouvernement.

Comme les PME de mon coin l'ont dit à notre chef, Stephen Harper, à Port Perry, elles veulent des réductions plus importantes des taxes d'affaires et souhaitent voir disparaître l'impôt sur les gains en capital aujourd'hui, et non dans plusieurs années. Elles veulent une réduction du coût de la réglementation, de la paperasse inutile et du double emploi. Ces entreprises pourraient ainsi prospérer et créer plus d'emplois à Durham.

Même si nous nous félicitons de la hausse du supplément de revenu garanti pour les aînés à faible revenu, nous constatons qu'elle ne donnera pas grand-chose aux aînés de Durham. En Ontario, le supplément est intégré dans le Régime de revenu annuel garanti de la province. Si le supplément augmente de 1 \$, le RRAG diminue de 50¢. La hausse maximale du SRG à laquelle un aîné est admissible est inférieure à 18 \$ par mois. Nous devons travailler pour éliminer ce genre de récupération de l'aide accordée aux aînés. Les personnes qui vivent d'un revenu fixe peu élevé doivent pouvoir faire face à la hausse du coût de vie dans leurs vieux jours, elles doivent pouvoir rester plus longtemps dans leur maison et profiter des avantages d'une vie de dur labeur.

Comme la plus grande partie de l'argent réservé aux garderies, au changement climatique et au transfert de la taxe sur les carburants devra attendre la fin de la décennie, comme nous ne savons pas

encore exactement comment cet argent sera dépensé, la question demeure: quels avantages mes électeurs tireront-ils de ce budget?

Le budget a amené un politicien local à déclarer: « Du point de vue de l'Ontario, du point de vue de Durham... je suis très déçu. Nos deux grandes préoccupations sont les soins de santé et le transport. Le budget ne contient pratiquement rien à cet égard. » Je suis bien d'accord.

Il n'y a aucun plan efficace pour remédier à la grave pénurie de médecins au Canada et à Durham. La perte d'un seul médecin a imposé la fermeture du programme de chirurgie locale de toute une collectivité. Une collectivité en croissance comme Durham a besoin de plus de services de santé, pas moins.

Elle a besoin d'améliorations du transport et de l'infrastructure pour que les gens puissent aller au travail ou à l'école ou encore prendre des loisirs. De plus, nous devons attendre les détails des plans ou des engagements concrets concernant nos municipalités, pour ce qui est du transfert de la taxe sur les carburants.

En ce moment, l'administration régionale et les municipalités locales de Durham, dans ma circonscription, ont plus de questions que de réponses. Un maire local a noté à juste titre que «le financement est assorti de trop de conditions. C'est un autre exemple de l'attitude paternaliste traditionnelle selon laquelle les municipalités ne savent pas vraiment comment dépenser notre argent et seul le gouvernement fédéral le sait. »

Nous voyons la même attitude dans l'approche gouvernementale des garderies d'État. À Durham, nous avons six garderies, trois prémâtelles et quelque 160 garderies financées à l'échelle locale. D'après le département des services sociaux de la région, de plus en plus de parents demandent des subventions à cause de la hausse des frais de garderie. Pour ces familles, pour ceux qui veulent un choix en matière de garde d'enfants et pour ceux qui préfèrent élever eux-mêmes leurs enfants à la maison, ce budget n'offre rien. Sur les 5 milliards de dollars promis pour les garderies, un montant de 700 millions de dollars seulement sera placé dans une fiducie pour l'année qui vient. Sans entente avec les gouvernements provinciaux, les familles de Durham n'ont aucune idée de la façon dont elles pourraient bénéficier de la promesse relative à un programme canadien de garderies.

• (1615)

Je voudrais vous informer, monsieur le Président, que je partagerai mon temps de parole.

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): D'accord. Je me permets néanmoins de signaler à la députée qu'elle ne doit pas désigner les députés par leur nom, mais plutôt par leur titre.

Mme Bev Oda: Monsieur le Président, d'après le budget, les agriculteurs du comté de Durham ne recevront plus d'aide financière. Or, au fur et à mesure que les mois passent, les agriculteurs de ma circonscription sont de plus en plus endettés. En outre, Agriculture Canada prévoit une nouvelle année de revenu net négatif.

Nous savons que les États-Unis n'ouvriront pas les frontières de si tôt. Six semaines à peine avant le début des semailles, le budget ne prévoit que 130 millions de dollars pour une industrie qui fait face à des pertes allant jusqu'à 6 milliards de dollars. Les avances de fonds annuelles de 26 millions de dollars au titre de l'industrie de l'élevage n'entreront pas en vigueur avant l'année de production 2006. Les agriculteurs du comté de Durham ne seront pas satisfaits de 100 millions de dollars en promesses remaniées et reprises qui concernent des initiatives destinées à l'industrie non aux agriculteurs.

L'environnement revêt énormément d'importance pour les citoyens de Durham. Toutefois, ils sont renversés de voir que le Canada n'a pas encore de plan définitif pour atteindre les objectifs du Protocole de Kyoto qui est maintenant mis en oeuvre. Depuis 1997, 3,7 milliards de dollars sont réservés à des initiatives environnementales. Quelque 658 millions de dollars n'ont même pas encore été affectés et 1,2 milliard de dollars, placés dans un compte bancaire, ne sont pas encore été dépensés.

Pour ce qui est du secteur militaire, sur un total annoncé de 12,8 milliards de dollars, uniquement 500 millions de dollars sont prévus pour la première année et 600 millions de dollars pour la deuxième année. Ici encore, on ne parle pas de nouvelles injections de fonds puisque 5,8 milliards de dollars de crédits correspondent à des promesses remaniées qui n'ont pas encore été tenues.

Même si nous accueillons avec plaisir certaines des initiatives annoncées, mes électeur et moi n'ont pas grand espoir que Durham et ses habitants puissent profiter à court terme des avantages promis. Mes électeurs m'ont posé la question à maintes reprises la semaine dernière: quelle partie des fonds annoncés sera réellement versée au cours de cet exercice budgétaire? Comment peuvent-ils savoir si leurs municipalités de Clarington, Scugog et Uxbridge recevront de vrais dollars? Quels sont les plans en vue de l'utilisation de l'argent promis? Le gouvernement respectera-t-il ses promesses du 23 février?

Je crois qu'il reste du travail à faire afin de répondre à ces questions et de servir tous les Canadiens. Nous avons montré que nous pouvions accomplir bien des choses dans un contexte de gouvernement minoritaire. Un certain nombre de propositions de l'opposition se sont concrétisées dans le budget, des initiatives pour lesquelles nous nous sommes battus jour après jour à la Chambre, notamment l'allègement fiscal des Canadiens à faible ou à moyen revenu, la réduction de l'impôt des sociétés, le financement de la défense nationale, l'augmentation des limites de REER, les crédits d'impôt aux aidants naturels, la suppression du dépôt obligatoire pour les agriculteurs dans le cadre du PCSRA et un financement plus stable pour les communautés artistiques et culturelles. Cependant, bon nombre de ces mesures sont insuffisantes ou pas assez rapides.

Nous continuerons d'exiger que le gouvernement rende des comptes, d'établir des plans d'action et de demander des programmes ciblés et responsables. Je continuerai à collaborer avec mes collègues au nom des électeurs de ma circonscription, Durham.

• (1620)

[Français]

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question à poser à la députée. Comme elle, bien sûr, je souhaite davantage d'aide au secteur agricole. Je suis bien placé pour en parler; ma circonscription électorale en est très dépendante.

Toutefois, le budget prévoit 17,1 milliards de dollars pour le Programme agricole de réserve pour les pertes sur prêts relatifs à l'abattage des ruminants, justement dans le but d'augmenter notre capacité d'abattage. C'est un dossier très important, surtout pour une région sous la gestion de l'offre, une région où les quotas sont importants.

Deuxièmement, la députée a abordé le dossier du programme connu sous l'acronyme anglais CAIS. Je crois d'ailleurs qu'elle a fait l'éloge du gouvernement à cet égard. Bien sûr, il faudra l'accord des provinces pour y arriver.

Le budget

Dans un troisième temps, bien qu'il faille de l'aide supplémentaire — j'en conviens —, il ne faudrait pas non plus prétendre qu'aucune aide n'a été apportée dernièrement. Notamment, les producteurs laitiers ont profité d'une augmentation du prix du lait, laquelle a été appuyée par le gouvernement, le caucus laitier dont je fais partie et plusieurs autres, justement parce que la vache de réforme avait malheureusement perdu beaucoup de sa valeur. Je me demande si la députée pourrait rajouter quelques points à cet effet, en tenant compte de l'objectivité.

[Traduction]

Mme Bev Oda: Monsieur le Président, la question du député me donne l'occasion de prendre la parole à propos du secteur agricole. Comme je l'ai répété maintes fois en cette enceinte, la région rurale que je représente a une forte composante agricole. Elle compte non seulement des producteurs laitiers, mais aussi de volaille, de céréales et de bovins.

Il a posé une question à propos des 17,1 millions de dollars pour les abattoirs. Nous savons tous qu'un programme a été présenté, mais nous savons aussi le temps qu'il faut pour construire des usines de transformation et de veiller à ce qu'elles soient en bon état.

Une usine de transformation a ouvert ses portes à Kitchener et ne fonctionne toujours pas à pleine capacité. Elle y est presque, mais certaines questions relatives, entre autres, aux essais sont toujours en suspens. Cela ne veut pas dire qu'aucun travail n'a été fait, mais ce qui est sûr, c'est que nous n'avons pas répondu aux besoins de la communauté agricole aussi rapidement qu'elle l'aurait espéré.

En ce qui concerne le PCSRA, nous sommes heureux d'apprendre que le gouvernement a tenu compte, dans son budget, de la motion présentée par notre parti de l'opposition pour supprimer le dépôt obligatoire en espèces. Cependant, on n'en sentira pas les effets tout de suite.

Comme nous l'avons dit plus tôt, nous savons tous que le PCSRA ne fonctionne pas. Ce programme ne met pas l'argent immédiatement dans les poches des agriculteurs, comme il le faudrait. Le PCSRA doit être amélioré. Il ne devrait pas coûter autant aux agriculteurs. Nous devons aussi veiller à ce que ces chèques arrivent au bon moment et non des mois plus tard. L'année dernière, les gens attendaient toujours. Quand nous parlions des besoins pour 2004, les gens attendaient toujours leur chèque de 2003. Ce n'est pas avec ce genre de retard qu'on répond à un besoin immédiat des familles d'agriculteurs qui sont tous les jours de plus en plus accablés par le fardeau de leurs dettes croissantes.

Les producteurs laitiers, comme l'a mentionné le député, ont été partiellement indemnisés. Cependant, pour augmenter le prix du lait, nous devons abattre les vaches qui sont toujours dans les fermes. Comment résoudrons-nous ce problème pour les producteurs laitiers aussi?

Comme nous l'avons dit, pour les agriculteurs et la communauté agricole, il semble que le problème s'empire, et pourtant nous attendons toujours que le gouvernement donne de l'argent aux gens qui en ont besoin tout de suite. Nous avons peut-être des programmes pour accroître la capacité d'abattage dont l'effet se fera sentir à partir de 2006, mais que se passera-t-il pour l'exercice financier 2005-2006?

Le budget

•(1625)

M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter ma collègue de Durham de ses observations et à souligner que la façon dont elle a répondu à la question sur l'agriculture montre non seulement qu'elle connaît le dossier à fond, mais aussi qu'elle se préoccupe vivement des producteurs de sa circonscription et de l'ensemble du pays.

Je ne saurais être plus d'accord avec l'essentiel de ses propos. J'ai exprimé ma frustration dans une déclaration cet après-midi avant la période des questions. J'ai senti dans ses commentaires sa frustration et la frustration du Parti conservateur du Canada face à l'incapacité ou l'inattention dont le gouvernement fait preuve en ce qui concerne les dossiers agricoles importants du pays.

Dans le temps limité qui m'est accordé cet après-midi pour réagir au budget libéral, je soulèverai différents points. Je préciserai d'abord qu'il est quelque peu gratifiant de déclarer que le Parti conservateur du Canada avait raison, durant les élections de juin 2004, de dire aux Canadiens que le gouvernement libéral les induisait en erreur quant aux finances du pays. Nous savions que les libéraux nageaient dans l'argent retiré aux contribuables canadiens. Pourtant, durant la campagne électorale ils ont crié à la pauvreté. Les libéraux ont dit qu'il n'y avait pas d'argent pour les Forces armées, les soins de santé et l'infrastructure qui tombe en ruine. Ils ont affirmé qu'il serait impossible de réduire les impôts des Canadiens.

Cependant, comme nous le savons maintenant depuis plusieurs mois, et comme le confirme le budget, il y a un important excédent. Je ne peux le répéter assez. Les libéraux parlent d'un excédent, tandis que les conservateurs parlent de surimposition. Ce budget maintiendra la surimposition des Canadiens. Les gros investissements nécessaires pour assurer la sécurité et la prospérité de notre pays ne seront effectués que plus tard.

Nos militaires, par exemple, comme l'ont souligné mes collègues, continueront d'attendre comme ils le font depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux il y a onze ans et demi. Le budget est plus axé sur 2008 que sur 2005.

Malheureusement, l'argent est censé aller au non-plan libéral pour l'environnement dont notre collègue de Red Deer vient de parler longuement, et au grand projet libéral de garderies publiques. Comme on a très peu de détails au sujet de ces programmes grandioses et qu'il n'y a pas de plan vraiment à ce sujet, on s'expose à d'autres cafouillis et à d'autres dépenses scandaleuses.

J'ai beaucoup d'autres choses à dire au sujet des lacunes de ce budget, mais je voudrais prendre un instant pour parler du crédit d'impôt pour adoption prévu dans le budget de 2005.

Tout le monde sait que je crois qu'on aurait dû depuis longtemps reconnaître dans notre régime fiscal l'adoption et le statut des parents adoptifs. J'ai lutté contre le gouvernement au cours des quatre dernières années pour obtenir cette reconnaissance par l'entremise de mon projet de loi d'initiative parlementaire, qui a été désigné la dernière fois sous le titre de C-246. Pas plus tard qu'en avril dernier, le même ministre des Finances, qui a maintenant inclus cette disposition fiscale pour les parents adoptifs dans son budget, a envoyé son secrétaire parlementaire à la Chambre pour refuser l'appui du gouvernement à ma proposition tendant à offrir un allègement fiscal aux parents adoptifs.

Les libéraux ont changé d'idée et je peux dire à la Chambre que je suis très heureux pour les Canadiens qui s'apprentent à l'heure actuelle à entreprendre le processus d'adoption très dur sur le plan émotif et financier, mais ce n'est pas au gouvernement que revient le mérite de ce crédit. Ce dernier est plutôt le fruit du travail acharné et du

dévouement des parents adoptifs du pays. Ils ont refusé d'abandonner. Ils ont écrit aux députés libéraux d'arrière-ban et aux ministres, ils leur ont envoyé des courriels et des télécopies et ils les ont appelés. Ils ont refusé de céder. Je suis fier de leurs efforts et de leur réussite.

Ironiquement, ce sont ces mêmes parents qui sont maintenant écartés par le gouvernement. Mon projet de loi d'initiative parlementaire aurait offert un allègement fiscal avec effet rétroactif et serait entré en vigueur deux ans plus tôt. La mesure budgétaire qui vient d'être annoncée n'est pas rétroactive. Elle s'applique aux adoptions complétées durant l'exercice 2005 et par la suite.

Qu'aurait coûté cette rétroactivité au gouvernement qui nage dans nos deniers publics? Le coût maximum aurait été de dix millions de dollars. Cela vient grandement assombrir cette victoire pour les familles adoptives.

Je suis également déçu de voir que l'allègement fiscal s'élèvera à un maximum de 1 600 \$ par famille. Ce n'est pas beaucoup lorsqu'on songe que les adoptions au Canada peuvent coûter plus de 15 000 \$ et les adoptions à l'étranger, 30 000 \$ ou plus. Nous espérons encore qu'il y ait un autre allègement fiscal offert par l'entremise de crédits d'impôt provinciaux. Nous ignorons ce qu'il en est pour le moment. Les parents adoptifs n'ont pu obtenir que très peu de détails sur ce crédit d'impôt pour adoption au-delà de ce qui figure dans les documents budgétaires.

•(1630)

Les provinces ont-elles été consultées avant que le gouvernement fédéral n'annonce cette mesure? Le crédit d'impôt va-t-il s'appliquer à chaque enfant adopté ou à chaque jugement d'adoption, qui peut viser plus d'un enfant?

Il semble maintenant qu'il se soit agi d'une décision de toute dernière minute du gouvernement et les Canadiens devront s'armer de patience. L'information concernant ce crédit d'impôt devrait être disponible puisque celle concernant les autres mesures fiscales du budget l'est déjà. Le gouvernement dit que rien ne presse puisque les déclarations d'impôt pour la présente année fiscale ne seront produites que le printemps prochain. Cependant les parents qui pensent à l'adoption prennent des décisions dès aujourd'hui au sujet de leur vie et de leur famille.

Avant de passer à d'autres aspects du budget, je tiens à féliciter les gens du milieu fort dynamique de l'adoption et à les remercier d'avoir montré à un vieux routier de la politique que, lorsque les gens s'en donnent la peine, ils peuvent vraiment faire bouger les choses.

D'ailleurs, j'aurais bien aimé voir les choses bouger davantage dans le présent budget.

J'aimerais attirer l'attention sur les aînés. Il s'agit d'un groupe dont nous avons entendu parler au fil des années, notamment dans Prince George—Peace River. Je connais les doléances des personnes âgées à revenu fixe qui arrivent difficilement à joindre les deux bouts. Ils voient augmenter le coût du chauffage au mazout et de bien d'autres nécessités. Ils n'arrivent plus parce que, contrairement peut-être à ceux d'autres Canadiens, leurs revenus n'augmentent pas.

Le budget

En prenant connaissance de la page 102 du plan budgétaire de 2005, je constate qu'on y propose pour les aînés d'augmenter le montant maximum des prestations mensuelles du SRG, à savoir le Supplément de revenu garanti, de 36 \$ pour un aîné célibataire. La moitié de la hausse n'entrerait en vigueur que le 1^{er} janvier 2006, soit dans pratiquement un an. L'autre moitié entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2007. De quoi s'agit-il donc? Alors que les excédents d'impôts se chiffrent en milliards, on a prévu pour les plus nécessiteux d'entre nous, nos aînés pauvres, seulement 18 \$, et ce, même pas avant 2006. Pour cette année, il n'y a rien.

Passons maintenant à la page 167, qui traite des allègements fiscaux dont se vante le gouvernement. On peut y voir qu'il augmentera l'exemption personnelle de base, une mesure que notre parti prône depuis des années. Il faut féliciter le gouvernement pour cette mesure des plus modestes mais, comme toujours, ce sont les détails qui posent problème. Quand on lit de plus près, que trouve-t-on? Le plan budgétaire annonce, à la page 168, une augmentation de l'exemption personnelle de base étalée sur cinq ans, à savoir: 100 \$ en 2006; 100 \$ en 2007; 400 \$ en 2008 et 600 \$ en 2009. Comme pour à peu près tout ce qui concerne ce budget, les mesures annoncées ne prennent de l'ampleur que vers la fin, quelque part dans l'avenir. Une fois de plus, les gens vont devoir attendre.

À la page 294, il est question des recettes fiscales fédérales. Voyons de plus près ce qu'elles seront. Il y a de quoi avoir peur. Le tableau, à la page 294 du plan budgétaire, indique que les revenus budgétaires passeront de 194 milliards de dollars cette année, à 237,8 milliards en 2009-2010.

D'où proviendra la majeure partie de cet argent? Voilà une bonne question. Malgré les affirmations contraires, le tableau qui figure à la page 297 montre que ces revenus proviendront de l'impôt des particuliers. Selon les données du tableau, les recettes du gouvernement pour l'année financière 2004-2005 seront de près de 90 milliards de dollars, et elles passeront à 120 milliards. Cet argent, le gouvernement l'arrachera aux particuliers. Il le mettra dans ses coffres et l'utilisera pour ses projets grandioses, au lieu de le remettre aux Canadiens sous forme d'allègements fiscaux.

• (1635)

Comme on l'a mentionné, le budget ne fait à peu près aucune mention de la crise agricole. Il n'y est pas non plus question de la crise du bois-d'oeuvre, non plus que de l'épidémie de dendroctone du pin argenté qui ravage les forêts de la Colombie-Britannique.

En définitive, il s'agit d'un budget libéral typique, qui cherche à donner un peu à tout le monde, tout en perpétuant les dépenses et les impôts excessifs. Toutefois, comme l'a indiqué le chef de mon parti, nous avons l'intention d'agir de façon responsable; même si nous n'appuyons pas le budget, nous entendons assurer la survie du Parlement parce que nous croyons que cela dans le meilleur intérêt des Canadiens. Nos concitoyens ne sont pas prêts à dépenser encore 300 millions de dollars pour des élections. Le gouvernement devra cependant rester sur ses gardes. Le plan budgétaire est une tentative malheureuse de remédier aux nombreux torts infligés à la population canadienne dans le passé.

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté le député, et il a soulevé un certain nombre de points très importants, qui ont surtout trait à l'étalement des programmes dans le budget. Nous comprenons que ne nous ne pourrions pas mettre intégralement en oeuvre des programmes en un an. Évidemment, certains exigent en effet un certain temps, et je penserais qu'il faut plus qu'une année pour un bon nombre de projets militaires. Je pense qu'il l'admettra.

Cependant, je voudrais dialoguer avec le député en ce qui concerne l'aspect fiscal. Il est probablement conscient du fait qu'il y a environ 14 millions de contribuables qui produisent une déclaration d'impôt et qui payent des impôts. Une centaine de dollars dans leurs poches correspond à 1,4 milliard de dollars en dépenses ou en diminution de recettes fiscales pour chaque année. Une augmentation beaucoup plus grande des économies fiscales des Canadiens représenterait évidemment une somme très importante si l'on considère le nombre de contribuables.

Je veux m'exprimer au sujet du point suivant qu'il a soulevé: les recettes fiscales au titre de l'impôt sur le revenu passeront de quelques 90 milliards de dollars à 120 milliards de dollars d'ici 2009. Cela reflète aussi le fait que l'on prévoit la croissance de l'économie, et donc plus de gens qui travaillent et qui payent leur part d'impôts; ce n'est pas que les impôts augmenteront de ce montant. Je veux simplement être sûr qu'il répétera à la Chambre qu'il ne prétend pas que l'impôt sur le revenu a augmenté d'une manière ou d'une autre. Avec l'indexation qui a été intégrée à la Loi sur l'impôt sur le revenu, le fardeau fiscal des Canadiens diminuera au cours de cette même période.

M. Jay Hill: Monsieur le Président, j'apprécie le point de vue du député libéral. Cependant, j'estime qu'il passe à côté de deux points importants. Premièrement, il ne s'agit pas de l'argent du gouvernement. Il y a une différence fondamentale dans la façon dont nous percevons cet argent. J'ai entendu l'un des collègues dire, pendant que le député parlait, que ce n'était pas l'argent du gouvernement. C'est de l'argent des contribuables qu'il s'agit. C'est là une question fondamentale. Il doit être considéré comme une responsabilité sacrée.

C'est pourquoi j'ai dit dans mon intervention que, pour un conservateur, le surplus que les libéraux rêvent de dépenser est en fait de la surimposition. Philosophiquement parlant, nous avons des définitions diamétralement opposées de ce qu'est un surplus. Les libéraux appellent cela un surplus en rêvant de diverses façons de le dépenser. De notre point de vue, en dépit des plus folles dépenses auxquelles le gouvernement a pu penser au cours des deux dernières années environ, il n'a pas réussi à tout dépenser ce qu'il a pris aux Canadiens. Il n'a pas encore réussi à le gaspiller.

Nous disons que cet argent appartient aux contribuables. Il devrait leur être rendu. Évidemment, nous comprenons clairement que la plus infime réduction d'impôts ou le moindre allègement fiscal représentent des milliards de dollars lorsqu'ils sont appliqués à l'ensemble des travailleurs canadiens. Cependant, notre raisonnement repose fondamentalement sur le fait qu'il s'agit de leur argent.

Deuxièmement, dix minutes ne suffisent tout simplement pas pour traiter de tous les problèmes qui nous paraissent importants. Néanmoins, le député a parlé des dépenses militaires, et j'aimerais dire un mot là-dessus. J'ai déjà été porte-parole de mon parti en matière de défense. C'est une question qui me tient beaucoup à coeur.

Le budget

J'ai cherché dans le budget une mesure pour résoudre un problème dont je parle depuis près d'un an. J'ai présenté à ce sujet de nombreuses pétitions provenant de partout au pays. Il s'agit du problème des habitations dans les bases militaires, qui sont dans un état lamentable, inférieur aux normes. Les militaires mettent leur vie en danger pour notre pays. Ils vont en Afghanistan et dans d'autres régions troublées du globe. Et pourtant, nous les logeons dans des habitations qui comptent parmi les pires au pays. J'espérais qu'une somme soit prévue dans le budget pour résoudre ce problème et que le gouvernement annonce au moins un gel des loyers. Mais non, on continuera à augmenter les loyers de ces habitations qui, dans nombre de cas, ne répondent absolument pas aux normes.

J'aimerais aussi souligner autre chose. Le gouvernement se vante des sommes d'argent qu'il investira dans nos forces armées au cours des cinq prochaines années. Mais quand on jette un coup d'oeil à la page 253 du plan budgétaire, on s'aperçoit qu'en réalité, l'argent n'arrivera pas avant 2008 et 2009. C'est au cours des deux dernières années du plan quinquennal du gouvernement que seront dépensés 10 milliards de dollars sur les 12,8 milliards de dollars prévus. Au cours des trois prochaines années, seulement 2 milliards de dollars seront dépensés pour tous ses programmes.

Le gouvernement joue à l'illusionniste. Mais nous ne sommes pas dupes. Tous les Canadiens peuvent obtenir le plan budgétaire de 2005. Ils savent que le gouvernement s'amuse à jouer avec les chiffres et ils ne se laisseront pas bernier.

•(1640)

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): À l'ordre, s'il vous plaît. Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir l'honorable député de Charleswood—St. James—Assiniboia, La santé; l'honorable député de Nanaimo—Alberni, La justice; l'honorable député d'Ottawa-Ouest—Nepean, Les programmes gouvernementaux.

L'hon. Jim Karygiannis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Glengarry—Prescott—Russell.

Je suis ravi d'avoir l'occasion de parler des effets du budget de 2005 sur les besoins du Canada en matière de transports.

Je tiens d'abord à féliciter le ministre des Finances de donner suite dans son budget aux engagements importants que le gouvernement a pris devant les Canadiens sur des priorités socioéconomiques clés. Ce budget répond à un large éventail d'enjeux de politiques publiques. Il prévoit des réductions d'impôt et des investissements en politique sociale. Il appuie nos militaires et il contribuera au développement de la compétitivité de l'économie canadienne.

Le budget touche les transports de diverses façons. Au Canada, les transports sont un élément clé pour plusieurs secteurs. Le commerce international et l'infrastructure urbaine ne sauraient être dissociés des transports. La question du changement climatique ne peut être abordée sans la question des transports. Les questions liées à la sécurité sont liées aux transports. En touchant plusieurs de ces grandes questions, le budget a des effets sur la politique des transports du Canada.

Permettez-moi d'abord de parler des questions transfrontalières. Aux termes de la Déclaration canado-américaine sur la frontière intelligente signée en 2001, le Canada s'est engagé à améliorer les infrastructures frontalières. Le gouvernement fédéral et les provinces, avec d'autres partenaires, ont jusqu'à maintenant annoncé des améliorations de plus d'un milliard de dollars visant notre frontière. Depuis quatre ans, le gouvernement fédéral a annoncé des

investissements de 513 millions de dollars par l'entremise du Fonds sur l'infrastructure frontalière et du programme sur l'infrastructure stratégique. Les efforts ont été axés sur les postes frontaliers les plus achalandés et où s'effectuent, selon nos données, 78 p. 100 des passages de la frontière à des fins commerciales. Permettez-moi de donner un exemple.

Le gouvernement du Canada verse 90 millions de dollars pour un programme d'investissements dans les infrastructures routières du Lower Mainland de la Colombie-Britannique. Les projets visés sont censés améliorer la circulation en provenance du Canada et des États-Unis, au poste frontalier de la région.

En 2001, le Fonds sur l'infrastructure frontalière a été créé et doté d'un capital initial de 600 millions de dollars. C'est l'un des grands programmes d'infrastructure mis sur pied. En 2000, nous avons lancé le programme de 600 millions de dollars sur l'infrastructure stratégique, afin d'investir considérablement dans notre réseau routier national et dans les systèmes de transport intelligents. En 2001, puis en 2004, le gouvernement a mis en place le Fonds canadien de 4 milliards de dollars sur l'infrastructure stratégique, pour des projets de grande envergure visant notamment des améliorations routières et l'expansion du transport urbain. En 2003, nous avons lancé le fonds d'infrastructure municipale qui est grandement axé sur les infrastructures écologiques.

Le budget confirme que ces programmes d'infrastructure seront renouvelés selon les besoins. Ce sont là de bonnes nouvelles pour les gouvernements provinciaux et les administrations locales qui ont collaboré avec nous pour améliorer leur infrastructure.

Au Québec, par exemple, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique a offert une contribution pour l'achèvement de la route 30, qui réduira l'encombrement dans l'île de Montréal. À Toronto, 103 millions de dollars prélevés sur le fonds aideront la Commission des transports en commun à moderniser et à étendre les services d'autobus, de tram et de métro. En Saskatchewan, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique et le programme d'infrastructure routière contribuent en vue du jumelage des grands axes routiers est-ouest. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique investit 65 millions de dollars pour construire l'infrastructure qui appuiera le développement de l'industrie pétrolière et gazière et l'exploitation des mines de diamants.

Voilà le genre de projets qui permettent de bâtir une économie compétitive au Canada. Voilà le genre d'investissements que le budget met en évidence.

Le budget aura d'importantes répercussions sur les réseaux de transport du Canada grâce aux nouveaux fonds qui seront mis à la disposition des municipalités. Le partage de la taxe sur les carburants, le remboursement de la TPS et les fonds municipaux verts assureront aux collectivités canadiennes plus de 9 milliards de dollars dans les cinq prochaines années. Ce sont des recettes dont les villes peuvent se servir pour moderniser leur infrastructure de transport.

Le budget

• (1645)

De toute évidence, nous avons là un budget vert. Il prévoit d'importants montants pour l'environnement, et notamment pour le changement climatique. Le gouvernement s'est engagé à augmenter les rendements énergétiques. Les efforts que nous déploierons dans le domaine des véhicules automobiles seront extrêmement importants à cet égard. Le programme des véhicules à technologie avancée de Transports Canada et le programme de consommation de carburant des véhicules, qui constitue la pierre angulaire de nos ententes volontaires avec l'industrie automobile, font partie intégrante du transport durable. Les deux sont couronnés de succès et produisent de solides résultats à un coût raisonnable pour les contribuables.

Par suite du travail accompli dans le cadre du programme des véhicules à technologie avancée, des véhicules tels que la voiture intelligente Mercedes-Benz ont fait leurs débuts nord-américains au Canada.

Il y aura encore beaucoup d'autres occasions d'améliorer les deux programmes et d'augmenter la durabilité écologique des véhicules légers vendus au Canada. Je m'attends à ce que ces deux programmes continuent d'être développés pendant que nous nous acquittons de nos engagements aux termes du Protocole de Kyoto.

L'effet le plus important que le budget aura probablement sur les transports résidera dans sa contribution à la sécurité du Canada. Dans la guerre contre le terrorisme, l'infrastructure du Canada ne peut pas être vulnérable. C'est la raison pour laquelle, après les attentats du 11 septembre, le Canada a renforcé ses mesures de sécurité. Le budget prévoit un milliard de dollars à l'appui d'importantes initiatives nationales de sécurité, dont 326 millions sur cinq ans pour augmenter la sécurité des transports.

Dans le passé, beaucoup des mesures de sécurité qui ont retenu l'attention du public visaient les aéroports. Le budget prévoit 16 millions de dollars sur cinq ans pour évaluer et élaborer des systèmes de collecte, à des fins de sécurité nationale, d'information sur les passagers des avions. Cela inclut les 14 millions de dollars accordés à Transports Canada pour l'aider à tenir ses engagements aux termes de la Loi sur la sécurité publique de 2002.

Comme la Chambre le sait, le ministère des Finances a instauré le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien afin de payer les mesures de sécurité renforcées. J'ai été heureux de voir que le nombre de passagers du transport aérien a augmenté plus rapidement que prévu après les attaques terroristes. Par conséquent, le droit pour la sécurité des passagers a généré des recettes plus élevées que prévu. Je félicite le ministre des Finances d'avoir décidé de réduire ce droit. Nous espérons que la réduction du droit pour la sécurité favorisera un accroissement du nombre de passagers.

C'est cependant dans le domaine du transport maritime que le Canada a le plus grand besoin d'une infrastructure des transports sûre. En fait, depuis 2001, le gouvernement a consacré 629,5 millions de dollars à des projets visant à accroître la sécurité du transport maritime au Canada. Ces projets incluent des mesures de protection de l'infrastructure maritime, une surveillance accrue du trafic maritime et des mesures visant à améliorer notre capacité de réaction en cas d'urgences.

Le budget prévoit 222 millions de dollars de plus pour renforcer la sécurité du système de transport maritime du Canada. Les détails des initiatives seront annoncés sous peu, mais les documents budgétaires révèlent déjà plusieurs des priorités. Des fonds seront consacrés à l'acquisition de nouveaux navires de patrouille semi-côtiers pour les Grands Lacs et la voie maritime du Saint-Laurent, de même qu'à la

constitution de nouvelles équipes tactiques d'intervention pour ces voies d'eau. Des fonds seront également consacrés à des inspections réglementaires additionnelles des navires et des ports.

Le budget prévoit aussi 88 millions de dollars sur cinq ans pour la collaboration canado-américaine sur le programme de sécurité des containers. Cette initiative américaine permet aux agents des douanes américains de travailler avec d'autres pays, de partager des renseignements et de vérifier les inspections. Nous améliorerons notre partenariat en rendant nos systèmes de surveillance du renseignement plus compatibles. Nous serons en mesure de partager l'information sur les chargements à haut risque à destination de l'Amérique du Nord. Nous rendrons notre transport maritime plus sécuritaire et plus sûr.

J'ai énuméré quelques aspects du budget qui auront des répercussions positives sur les systèmes de transport canadiens. Le transport a une influence directe sur la compétitivité du Canada, sur notre bien-être, sur notre sécurité et sur notre sûreté. J'exhorte tous les députés à appuyer le budget.

• (1650)

M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC): Monsieur le Président, je voulais poser ma question au ministre de la Défense nationale, mais il est parti avant que je puisse le faire.

Au début de son intervention, il a souligné que son gouvernement et lui-même appuyaient les militaires. La semaine dernière, j'ai rencontré deux personnes qui avaient respectivement un fils et un beau-fils dans l'armée. L'un des militaires était déjà à l'étranger et l'autre doit y être envoyé d'ici trois mois. Ces deux parents m'ont demandé ce que ce budget pourrait apporter à leurs enfants. L'un d'eux m'a dit que le gouvernement envoyait son fils à l'étranger pour servir et défendre son pays et que l'équipement qui lui était remis datait d'avant sa naissance. Son fils a 33 ans. Le père a dit que si son fils devait y perdre la vie, le gouvernement en serait responsable.

J'aimerais que le ministre, qui a dit que le gouvernement appuyait les forces armées, explique ce que cela veut dire à ce père de famille qui nous regarde sans aucun doute à l'heure actuelle.

• (1655)

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Puis-je rappeler au député que le Règlement nous interdit de souligner la présence ou l'absence d'un député à la Chambre.

Deuxièmement, nous en sommes maintenant à la période des questions et observations faisant suite au discours du secrétaire parlementaire et vos questions et commentaires doivent donc s'adresser au secrétaire parlementaire.

L'hon. Jim Karygiannis: Monsieur le Président, je reçois cette question avec beaucoup d'intérêt. J'ai personnellement beaucoup voyagé et, lorsque j'ai été élu pour la première fois, il y a 16 ou 17 ans, je suis allé à Chypre, en Afghanistan et ailleurs dans notre monde perturbé pour rendre visite à nos militaires. J'assure le député que nos forces armées disposent du meilleur équipement qui soit. En outre, nos troupes suscitent le respect. Le gouvernement a l'intention de collaborer avec les intervenants, particulièrement avec nos alliés. Les Forces canadiennes sont là non seulement pour assurer la sécurité, mais aussi pour agir avec le respect nécessaire, ce qui est une condition primordiale.

Le budget

Permettez-moi de signaler quelque chose à mon collègue d'en face. Il y a quelques années, lorsque le Canada a décidé d'envoyer des troupes en Afghanistan, les députés du Parti conservateur ne tenaient pas en place, ils ont fait un véritable tollé et ils ont crié à tue tête que les Forces canadiennes ne disposaient pas du meilleur équipement parce qu'elles n'avaient pas de tenues de corvée brunes. L'année suivante, je suis allé en Afghanistan au moment où c'était le tour du Canada d'assurer le contrôle des forces de maintien de la paix. Les militaires canadiens portaient encore des tenues de corvée vertes et les militaires des autres pays portaient aussi des tenues vertes parce qu'ils voulaient qu'on les prenne pour des Canadiens. Voilà le respect dont jouissent les militaires canadiens à l'étranger.

Le député induit la Chambre en erreur en intervenant dans cette enceinte pour dire que le gouvernement ne s'occupe pas de nos militaires.

M. Peter Van Loan (York—Simcoe, PCC): Monsieur le Président, il y a cinq ans, les dépenses du gouvernement sur le plan des programmes s'élevaient à 120 milliards de dollars. Comme le gouvernement aime bien les projections à long terme, il avait prévu que les dépenses des programmes s'élèveraient à 230 milliards de dollars dans cinq ans, passant donc 120 milliards à 230 milliards de dollars en dix ans. Les dépenses du gouvernement auront pratiquement doublé. C'est absolument insensé.

Je sais que dans la circonscription du député, Scarborough—Agincourt, bien des familles qui travaillent fort ne sont pas contentes que leurs impôts servent à financer les dépenses outrancières du gouvernement. En fait, nous avons réclamé des baisses d'impôt; au cours du débat prébudgétaire, j'ai exhorté le gouvernement de réduire les impôts. Les libéraux disent qu'ils prennent des mesures à cet égard, mais, comme c'est souvent le cas dans le budget, ils parlent beaucoup et agissent peu. Les impôts des familles qui travaillent fort ne diminueront pas d'un sou au cours de l'exercice budgétaire. Les libéraux ont fait en sorte que les baisses d'impôt entrent en vigueur plus tard. En ce sens, ils ont raison: il y aura une baisse d'impôt de 16 \$ l'an prochain.

J'aimerais que le député de Scarborough—Agincourt nous explique le message qu'il envoie aux familles. De combien de temps disposent-elles pour planifier leurs activités? Que devront-elles faire l'an prochain? Comment dépenseront-elles ces 16 dollars? Cela les aidera-t-il vraiment?

Je rappelle encore une fois à la Chambre que mes électeurs m'ont écrit pour me dire qu'ils gagnaient bien leurs vies, si l'on peut s'exprimer ainsi...

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Je rappelle au député que le temps file. Le secrétaire parlementaire a la parole, très brièvement.

L'hon. Jim Karygiannis: Monsieur le Président, je réitérerais simplement ce que j'ai dit dans mon discours. Le droit pour la sécurité des passagers a été réduit. Beaucoup plus de personnes voyagent. Nous nous sommes rendus compte que nous devions réduire le droit et nous l'avons fait. Je signale à mon collègue d'en face, qui malheureusement ne porte guère attention, que nous avons réduit les taxes.

• (1700)

[Français]

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de participer brièvement pour offrir ma contribution et mon appui au budget du gouvernement du Canada. Je dois ajouter que je ne suis pas le seul à le faire.

[Traduction]

J'ai entre les mains un communiqué de David Stewart-Patterson du Conseil canadien des chefs d'entreprise publié le jour du dépôt du budget. M. Stewart-Patterson déclare:

Je suis encouragé par le fait que le gouvernement a reconnu l'importance d'un régime fiscal concurrentiel et, en particulier, celle de garder les taux de l'impôt des sociétés à un niveau considérablement inférieur à ceux en vigueur aux États-Unis.

Voilà donc un chef d'entreprise qui nous dit que notre régime fiscal favorise la création d'emplois au Canada.

J'ai un communiqué de l'Alliance canadienne du camionnage qui félicite le gouvernement. Je suis content de prendre la parole à la suite du secrétaire parlementaire du ministre des Transports qui est sûrement au courant de ce communiqué qui précise que:

L'ACC applaudit les fonds prévus dans le budget pour accroître l'efficacité aux principaux postes frontaliers.

C'est très important. Je sais que le député de Stormont—Dundas—South Glengarry, qui représente la circonscription voisine de la mienne et qui jouxte la frontière, sera aussi content de cet élément du budget.

Les grandes entreprises et les camionneurs nous disent qu'ils aiment ce budget. De plus, un groupe écologique, l'Ontario Federation of Anglers and Hunters a publié un communiqué ayant pour titre:

L'Ontario Federation of Anglers and Hunters applaudit le financement prévu dans le budget fédéral pour les Grands Lacs et pour lutter contre les espèces envahissantes et la lamproie marine.

Les groupes qui défendent l'environnement aiment donc le budget. Tout le monde aime le budget.

Le rapport de Fasken Martineau sur le Canada est intitulé « Liberal government minority budget—a balanced balancing act ». Autrement dit, le ministre des finances a visé juste avec ce budget équilibré à tous les points de vue. Je ne suis pas le seul à le dire puisque mes propos sont confirmés par le rapport de Fasken Martineau, l'un des plus prestigieux bureaux d'avocats du Canada, ce que reconnaît manifestement le député de Stormont—Dundas—South Glengarry.

Je viens tout juste d'assister à un événement renversant, ici même, sur la colline du Parlement. L'Association canadienne du diabète était l'hôte de députés de tous les partis. Sans nous demander quoi que ce soit, elle nous a plutôt remercié du contenu du budget. Je reconnais ici bien des gens qui étaient présents à cet événement. Je sais que d'autres députés sont encore en train de prendre un verre avec les représentants de cet organisme, qui est ici pour représenter des malades qui souffrent du diabète et qui remercient non seulement le gouvernement, mais tous les députés qui ont fait des pressions pour débloquer des fonds pour cette maladie. Ces remerciements viennent d'un groupe du domaine médical.

Bref, des groupes du monde de la santé, des bureaux d'avocats prestigieux, des groupes environnementaux, l'industrie du camionnage et le Conseil canadien des chefs d'entreprises reconnaissent d'un même élan l'équilibre délicat réalisé par ce gouvernement grâce à ce budget magistral.

[Français]

Nous avons également raison de nous féliciter sur le plan local. Par exemple, je me réjouis du programme d'infrastructure, dont le fonds sur l'infrastructure municipale rural, qui est très important pour la circonscription électorale que j'ai l'honneur et le privilège de représenter.

Le budget

L'investissement—cela est très important—de 10 millions de dollars au Fonds de développement de l'est de l'Ontario est un programme très populaire pour les 16 SADC qui desservent les circonscriptions électorales de l'est de l'Ontario. Je sais que l'honorable député de Stormont—Dundas—South Glengarry, par exemple, n'était pas d'accord avec ce programme alors qu'il a été établi à la demande des maires l'an dernier. Maintenant, il offre des lettres d'appui aux groupes qui en font la demande. Je sais comment il a changé, surtout depuis qu'il appuie l'initiative, et je m'en réjouis d'ailleurs.

Il y a un accroissement de 17 millions de dollars du Programme agricole de réserve pour les pertes sur prêts relatifs à l'abattage des ruminants. Assurément, il faut en faire davantage pour la communauté agricole. C'est quand même un élément important à rajouter, car pour la vache de réforme, il n'y a pas d'autre solution que de développer davantage une capacité d'abattage au Canada. On l'avait peut-être très facile dans le passé, en ce sens qu'il y avait un marché quasi éternel et très élastique pour presque chaque animal d'abattage dont on voulait se débarrasser en ce qui a trait aux vaches de réforme. Bien sûr, ce marché était aux États-Unis. Notre capacité d'abattage—dans ma région, en tout cas—est pratiquement disparue avec les normes plus sévères des dernières années. La demande semblait exister pratiquement éternellement aux États-Unis. Les portes ont tristement été fermées il y a un peu plus de deux ans.

Quand les frontières ont fermé, au début, on pouvait peut-être comprendre l'étape initiale de la part des Américains pour assurer la salubrité des aliments et tout le reste. Toutefois, après que l'Organisation mondiale de la santé a dit que le boeuf canadien était tout aussi sécuritaire que celui des États-Unis, ceux-ci n'étaient plus raisonnables dans leur approche. La semaine dernière, la décision de ce juge de première instance au Montana, qui a choisi d'utiliser une méthode d'injonction ou d'accorder une injonction—pour être techniquement exact—à un groupe dissident de producteurs de boeuf aux États-Unis et de faire ainsi que la frontière n'ouvre pas aujourd'hui comme prévu pour les jeunes animaux d'abattage, est définitivement inacceptable.

Il y a eu aussi—il faut le mentionner—, sur le plan de l'agriculture, une augmentation du prix du lait. Juste avant Noël, j'ai fait partie du comité laitier de mon caucus. Les producteurs de lait canadiens sont venus nous visiter et nous ont demandé notre appui, parce qu'ils voulaient faire cette demande. Ils voulaient aller de l'avant. Ils ont eu notre appui. Nous les avons appuyés inconditionnellement. On savait que le consommateur allait rouspéter un peu, et c'est arrivé. Toutefois, après une réaction initiale, on savait que le consommateur serait prêt également à accepter qu'il fallait tous ensemble appuyer les producteurs laitiers canadiens. Cela est arrivé.

● (1705)

[Traduction]

En ce qui concerne le PCSRA, je suis ravi de l'initiative du ministre concernant l'élimination des primes. Cette décision dépend bien entendu de l'issue des négociations avec les provinces, car le programme est financé à 60 p. 100 par le gouvernement fédéral et à 40 p. 100 par les provinces. Il a fait l'objet d'un accord signé au nom de toutes les parties par le ministre de l'Agriculture de l'époque, Lyle Vanclief. Le programme est encore trop lent. Je serai le premier à dire qu'il faut accélérer la prestation de ce service aux Canadiens. Nous devons éliminer les primes qui frustraient tant de gens. Ces deux mesures aideront substantiellement l'industrie agricole.

Les récoltes sont un autre dossier qui nécessitera une aide supplémentaire au cours de l'année. Dans l'état actuel des choses, il

semble que les prix des récoltes seront affreux cette année et que mes électeurs auront toutes les peines du monde à s'en tirer.

[Français]

En terminant, j'aimerais remercier le ministre des Finances de l'augmentation de 2,7 milliards de dollars sur cinq ans pour le programme Nouveaux Horizons à l'intention des aînés. Ce programme est très populaire dans ma circonscription, et il sera maintenant bonifié.

Il y a aussi le plan décennal pour consolider les soins de santé, soit quelque 805 millions de dollars. Encore une fois, c'est un secteur dans lequel on ne pourra jamais en faire trop.

Je voudrais terminer en félicitant le gouvernement pour son septième budget équilibré consécutif. La plus grande aide qu'on puisse offrir au consommateur canadien, c'est de lui donner l'assurance que le gouvernement n'est pas en train de s'endetter et qu'il ne compétitionne donc pas avec lui sur les marchés monétaires. Cela aide à diminuer les taux d'intérêt. C'est probablement là la plus grande aide qu'on puisse offrir au consommateur, c'est-à-dire de faire en sorte qu'il soit capable d'obtenir un prêt hypothécaire ou un prêt pour une voiture à un taux d'intérêt plus bas. C'est grâce à une bonne gestion qu'on peut réellement aider, et j'en félicite le ministre et ses prédécesseurs.

● (1710)

[Traduction]

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Madame la Présidente, je m'inscris en faux contre certaines des observations faites par le député dans son discours sur le budget. Il a dit: « tout le monde aime le budget », mais il a omis de dire que la Fédération canadienne de l'agriculture est très déçue par ce budget. La Canadian Cattlemen's Association et le groupe de céréaliculteurs Grain Growers of Canada sont restés sans voix lorsqu'ils ont vu ce qui restait pour l'agriculture dans ce budget.

Le député a même dit être préoccupé par ce que ce budget réserve au secteur des grandes cultures. Celui-ci a connu des années dévastatrices. Le Canada a connu sécheresse après sécheresse. Les prix sont maintenant incroyables sur les marchés agricoles pour tous les grains et les oléagineux. Les agriculteurs n'ont pas aujourd'hui les fonds en main pour ensemençer.

Le député a dit que le ministre faisait de grands progrès quant à la suppression des primes dans le cadre du PCSRA. Malheureusement, les ministres fédéral et provinciaux ont décidé, lors de leur réunion qui a eu lieu tout juste la semaine dernière à Ottawa, de ne pas toucher à ces primes. J'espérais que le ministre respecte la promesse faite, mais la promesse d'éliminer les primes n'a pas été tenue. Ils ne font que prolonger les délais de paiement des primes, et cela est inacceptable pour l'industrie agricole aujourd'hui.

Je suis agriculteur et éleveur de bovins. Concrètement, la frontière continue d'être fermée et nous ne savons pas quand elle va être ouverte. Le président Bush et le secrétaire Johanns nous appuient et souhaitent l'ouverture de la frontière, mais le Sénat des É.-U. est d'avis contraire. Nous avons très peu à dire sur la détermination des règles du jeu aux États-Unis. Le Sénat et le Congrès font en sorte que la frontière va finir par être ouverte un bon jour. Entre temps, nous devons continuer à investir dans le secteur agricole.

Le budget

On n'a pas encore fait appel au programme de réserve pour pertes sur prêts. Il ne peut être utilisé du fait qu'il n'existe aucune entente entre les établissements prêteurs et le gouvernement. L' Association des banquiers canadiens a déclaré il y a à peine deux semaines devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire que les ententes n'avaient pas été conclues. Si le programme n'existe pas, comment pouvons-nous l'utiliser à l'avantage des gens du secteur? Nous devons agrandir certains abattoirs, en construire certains autres et traiter les animaux ayant atteint la maturité. Nous devons le faire sans tarder. Le retard est déjà considérable. Le problème existe de puis 22 mois et nous n'avons pas encore la capacité suffisante pour le régler.

J'aimerais savoir comment le gouvernement entend concrétiser les promesses contenues dans le plan. Comme l'a dit le député, l'Association canadienne du diabète applaudit le gouvernement cette année. L'année dernière, la même association reprochait au gouvernement de ne pas avoir tenu une promesse de soutien remontant à 1999. Aujourd'hui, elle se réjouit de figurer dans le budget.

Comment le gouvernement va-t-il veiller à concrétiser ses plans non seulement pour ce qui concerne l'Association canadienne du diabète, mais aussi pour ce qui concerne l'agriculture?

L'hon. Don Boudria: Madame la Présidente, au sujet des primes, bien entendu, je ne sais pas ce que fera le ministre si les provinces n'acceptent pas de revenir sur leur décision de ne pas les réduire. Mais j'ai mon idée là-dessus quand même. J'imagine que le ministre pourrait rembourser la partie fédérale des primes, ce qui toutefois ne ferait rien pour rembourser la partie des provinces.

Est-il trop tôt pour adopter ce genre de mesure? Je crois que oui. Nous avons encore besoin de temps pour que tous, y compris les agriculteurs, puissent convaincre les provinces de changer leur fusil d'épaule et d'imiter le gouvernement fédéral, c'est-à-dire d'éliminer totalement les primes. Je pense que c'est une bien meilleure solution. En tout cas, nos agriculteurs se retrouveraient avec plus d'argent dans leurs poches.

En fin de compte, si les provinces ne veulent rien entendre, on pourrait exercer davantage de pression sur elles en éliminant la partie fédérale des primes. Elles se sentiraient ainsi obligées, s'il faut en venir là pour leur forcer la main. Mais espérons que nous n'aurons pas à le faire.

En ce qui concerne le vote au Sénat des États-Unis, c'est une décision regrettable. L'assemblée législative des États-Unis, le Congrès, comprend deux parties. Les milieux ruraux sont davantage représentés au Sénat, qui est ainsi beaucoup plus protectionniste que la Chambre des représentants. La plupart des observateurs indépendants sont d'avis qu'un vote semblable à la Chambre des représentants ne donnerait pas du tout le même résultat parce que les groupes de consommateurs seraient alors capables d'exercer beaucoup plus de pression.

En somme, il n'y a qu'une seule bonne solution à long terme, et elle consiste à rouvrir la frontière. Rien ne pourra faire autant de bien que la réouverture de la frontière entre le Canada et les États-Unis.

• (1715)

[Français]

M. Guy Côté (Portneuf—Jacques-Cartier, BQ): Madame la Présidente, je partagerai mon temps avec mon collègue de la circonscription de Beauport—Limoilou.

Nous avons devant nous un gouvernement qui nous a présenté un budget totalement inacceptable pour le Québec, plus spécifiquement

avec des orientations budgétaires qui trahissent les consensus qui existent au Québec. Ces consensus touchent un certain nombre de sujets. Je vais tenter de dresser un portrait juste de la situation.

C'est une trahison des consensus au Québec, entre autres au niveau de la péréquation et du déséquilibre fiscal. Dans ce budget, il n'y a aucune mesure qui vient corriger de quelque façon que ce soit le déséquilibre fiscal. Plus grave encore, nous avons affaire à un ministre des Finances qui, encore la semaine dernière, démontrait son arrogance lors d'une allocution à la chambre de commerce de Québec.

Le ministre des Finances déclarait que le déséquilibre fiscal n'existait pas puisque le gouvernement fédéral investit massivement dans les champs de compétence du Québec. Justement, il est là, le problème! Plutôt que de s'occuper de la gestion de ses propres champs de compétence, il envahit continuellement les champs de compétence des provinces et du Québec, créant de cette façon un déséquilibre fiscal.

On l'a vu—et je remonterai à peu près aux années 1995—lorsque le gouvernement fédéral s'est désengagé des programmes à frais partagés. Mais qui a dû payer la note? Ce sont les citoyens qui l'ont payée. En effet, le gouvernement du Québec offre un certain nombre de programmes et de services à nos concitoyens et c'est tout à fait normal. À partir du moment où un palier de gouvernement se désengage, le Québec doit tenter de compenser. C'est un peu cela, le déséquilibre fiscal.

Le ministre des Finances a été très arrogant en disant que cela n'existait pas et qu'il préférerait envahir les champs de compétence des provinces. C'est odieux. Nous avons un gouvernement qui est tout aussi insolent lorsque son ministre des Transports ose dire qu'un chômeur raisonnable va trouver ce budget correct.

La semaine dernière, le ministre des Transports était à Jonquière. Il n'est pas allé rencontrer les chômeurs. Je le comprends, parce que s'il cherchait des chômeurs raisonnables, je suis convaincu qu'il n'en aurait pas trouvé. La gestion du dossier de l'assurance-emploi par ce gouvernement est complètement catastrophique.

C'est malheureux parce que nous avons des indications à l'effet que ce gouvernement se préparait à proposer un certain nombre de réformes qui auraient pu être intéressantes. On se rappellera, en décembre dernier, un rapport unanime avec huit recommandations adoptées de façon unanime par le Comité permanent du développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Unanime, cela veut dire bien sûr que le Bloc québécois avait voté en faveur de ces huit recommandations, comme le Parti conservateur, le NPD et les membres libéraux de ce comité.

Il y a trois semaines, le même comité a présenté à nouveau une vingtaine de propositions visant à améliorer le régime d'assurance-emploi au Québec et au Canada. Cela n'a pas été accepté à l'unanimité; cette fois, nos collègues conservateurs ont préféré voter contre. Cependant, encore une fois, les députés du parti gouvernemental ont voté en faveur de ces propositions.

Arrive le budget et on renie complètement les votes qui ont été faits précédemment en comité.

Le budget

Au sujet d'une réforme globale du régime d'assurance-emploi, le ministre des Transports, lieutenant au Québec, nous l'a bien dit, la réforme est terminée. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire qu'il faut oublier l'idée d'une caisse autonome. Le plus odieux dans tout cela, c'est que la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences l'a reconnu, bien involontairement, j'en suis certain. Elle a dit qu'un actuaire indépendant va dorénavant déterminer le niveau des cotisations afin que cela ne dépasse pas un certain montant de ce qui est nécessaire pour que le régime puisse fonctionner.

Dans le fond, ce qu'elle admet, c'est qu'auparavant, le niveau des cotisations était beaucoup trop élevé. Plutôt que de bien servir des gens dans le besoin, des gens qui ont perdu leur emploi, qui doivent attendre au minimum deux semaines avant qu'un chèque d'assurance-emploi n'arrive, qui doivent vivre le trou noir, qui travaillent dans des industries saisonnières et qui, du jour au lendemain se retrouvent sans revenu, il font autre chose.

• (1720)

Ils ont décidé de prendre 46 milliards de dollars dans la caisse d'assurance-emploi qu'ils ont utilisés à d'autres fins que pour le bénéfice des cotisants. C'est scandaleux.

De plus, on parle d'un montant de 300 millions de dollars qui vise à aider les travailleurs saisonniers. Il ne faut pas oublier que ce montant est, premièrement, insuffisant. Deuxièmement, il s'applique uniquement dans les comtés où le taux de chômage est plus élevé de 10 p. 100. La ministre se fait fort de dire que les gens admissibles à l'assurance-emploi auront droit à des prestations pendant cinq semaines supplémentaires. Je la corrige: à moins que je ne me trompe, on dit « jusqu'à cinq semaines ». Ce n'est pas du tout la même chose.

Ce qui est scandaleux, et c'est un des problèmes majeurs de ce régime d'assurance-emploi, c'est qu'uniquement 45 p. 100 des cotisants y ont accès. Il y a donc 55 p. 100 des gens qui ont cotisé à l'assurance-emploi qui n'y ont pas accès lorsqu'ils font une demande.

Imaginez, demain matin, une compagnie d'assurances où 55 p. 100 des assurés ne pourraient pas toucher les sommes auxquelles ils ont droit lorsqu'ils font une réclamation. Ce serait un scandale. Cependant, la ministre se réjouit de cela et elle ne fait rien pour corriger la situation. C'est arrogant. C'est un autre exemple de l'arrogance de ce gouvernement.

S'il y a quelque chose qui fait l'unanimité au Québec, c'est bien qu'il doit y avoir l'installation d'un nouveau programme d'aide aux travailleurs âgés, un PATA. Il n'y a rien dans ce budget. Au lieu de cela, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances affirme sur les ondes du CPAC: « Non, les personnes âgées devraient danser dans les rues, tellement elles sont contentes. » Pour ce qui est du Supplément du revenu garanti, c'est 36 \$ supplémentaires d'ici cinq ans. Il n'y a aucune raison pour que les travailleurs âgés dansent dans les rues. J'ai honte d'entendre un collègue député affirmer de telles choses.

Il n'y a rien pour les travailleurs autonomes là-dedans. Il n'y a rien pour les travailleurs immigrants qui n'ont pas droit aux prestations. La gestion de l'assurance-emploi par ce gouvernement—et dans le budget—est tout simplement scandaleuse.

En ce qui concerne l'agriculture, il n'y a pas grand-chose. La vache de réforme est un problème propre au Québec qui a été oublié. On parle de 17 millions de dollars dispersés dans le Canada. Ce n'est pas de l'argent frais; c'est de l'argent réaffecté qui provient d'autres budgets. Il n'y a donc rien pour les agriculteurs du Québec.

Il n'y a rien concernant Kyoto. C'est la même chose. Des sommes sont allouées pour Kyoto, mais il n'y a pas de plan obligatoire pour l'industrie. Au lieu, on continue de subventionner les pétrolières et l'automobile, par exemple, alors qu'il aurait pu y avoir des mesures toutes simples comme des crédits d'impôt pour les laissez-passer du transport en commun. Mais ce n'est pas dans le budget.

On aurait pu faire un effort quant à l'éolienne. C'est vraiment insuffisant. De plus, on ne retrouve pas de crédit d'impôt pour l'achat de véhicules hybrides. Pourtant, ce sont des mesures relativement simples à appliquer, à tout le moins, il me semble. On a complètement oublié cet aspect dans le budget.

Je trouve que c'est vraiment désolant et scandaleux. Ce n'est pas comme si ce gouvernement n'avait pas les moyens. De fait, toutes les analyses sérieuses nous disent qu'au cours des trois prochaines années, ce n'est pas 15 milliards de dollars de surplus qu'il aura, c'est 34,6 milliards de dollars. On a souvent dit en cette Chambre que le Conference Board du Canada —Dieu sait que ce n'est pas une officine séparatiste — estime à 166 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années les surplus du gouvernement fédéral.

Pendant ce temps, il ne règle ni l'assurance-emploi, ni le déséquilibre fiscal, ni la péréquation, ni les problèmes de l'agriculture et ceux des aînés. C'est un échec total, lamentable et c'est scandaleux.

• (1725)

[Traduction]

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.): Madame la Présidente, j'ai un mot à dire au sujet des excédents et je voudrais poser au député une question précise sur l'assurance-emploi. Il s'y connaît très bien et il pourra répondre.

On a dit souvent dans le débat que, s'il y a des excédents, c'est parce que les Canadiens sont trop lourdement imposés. Je signale simplement au député que, dans la mesure où il y a un excédent, ce qui est établi environ six mois après la fin de l'exercice, soit le temps qu'il faut pour en arriver à la version finale des états financiers du gouvernement du Canada, ce montant sert à rembourser la dette, comme l'exige la Loi sur la gestion des finances publiques.

Par conséquent, dans la mesure où il y a un excédent, il est utilisé depuis 1997 pour réduire la dette, ce qui se traduit par des économies annuelles de 3 milliards de dollars en frais d'intérêt.

Il est important de ne pas perdre la dette de vue. Autrefois, le service de la dette engouffrait 42 p. 100 des recettes. Nous en sommes maintenant à 22 p. 100, et il importe de se le rappeler. Il faut assurer le service de la dette, et les Canadiens veulent non seulement que nous évitions les déficits, mais aussi que nous dégagions des excédents pour rembourser progressivement la dette.

Le député a déjà soulevé la question du pourcentage des cotisants qui n'ont pas droit à des prestations de l'assurance-emploi. Le député sait que le régime repose sur le principe que les travailleurs doivent faire un certain nombre d'heures pour avoir droit à des prestations. Bien sûr, celui qui travaille une seule journée n'a pas automatiquement droit aux pleines prestations. D'après le député, quel serait le pourcentage raisonnable de non-admissibilité après une période d'attente raisonnable?

[Français]

M. Guy Côté: Madame la Présidente, ce que je crois sincèrement, c'est que le gouvernement devrait mettre en place des mesures permettant que le plus grand nombre possible de gens puissent toucher des prestations d'assurance-emploi lorsque surviennent des pertes d'emploi.

Le budget

Auparavant, un nouvel arrivant sur le marché du travail pouvait devoir attendre deux ans avant de pouvoir faire une demande, puisqu'un minimum de 910 heures était requis. Je reconnaitrai que le gouvernement a fait un tout petit demi-pas en proposant un seuil de 840 heures; par contre, c'est nettement insuffisant. Pourquoi ce ne serait pas un taux unique? Pourquoi ne le diminuerait-on pas à 600 heures ou à 400 heures?

L'idée, c'est que les gens paient une cotisation à l'assurance-emploi pour que, le jour où ils en auront besoin, ils puissent continuer à avoir des revenus. On ne demande pas la charité; il faut simplement que le prestataire soit capable de continuer à payer son hypothèque, à nourrir ses enfants et à vivre décemment. Le plus grand nombre possible et raisonnable de personnes devraient pouvoir toucher des prestations. Pour ce faire, il faut établir des conditions idéales à ce sujet.

Mon collègue d'en face faisait mention du remboursement de la dette. Nous ne sommes pas contre le remboursement de la dette. Ce à quoi nous nous opposons, c'est au fait que le débat n'ait pas lieu en cette Chambre. Le ministre des Finances nous dit vouloir créer une réserve de prudence, une réserve pour éventualités, une réserve pour angoisse et que, s'il n'a pas besoin de ces sommes, il les versera au remboursement de la dette. Si jamais il décidait de verser 1, 2, 3, 4 ou 5 milliards de dollars pour la dette, le ministre des Finances devrait avoir le courage d'en faire un poste budgétaire dans son budget. Telle est la démocratie. Ainsi, nous pourrions tenir le débat en cette Chambre.

Au contraire, que fait le gouvernement? Il crée des postes budgétaires qui seront affectés à autres choses. Il place son argent dans des fondations. C'est un montant de 7,7 milliards de dollars cette année qui est placé dans des fondations et qui n'est toujours pas dépensé. C'est un montant de 7,7 milliards de dollars qui est soustrait au contrôle des parlementaires. Même la vérificatrice générale ne peut pas contrôler ces sommes.

Le gouvernement doit mettre en place des dispositions qui favoriseront un partage de la richesse et qui aideront les gens qui en ont besoin. C'est ce qui est important.

• (1730)

M. Christian Simard (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, je vous remercie de me permettre de parler sur cet important sujet qu'est le budget.

Le budget d'un gouvernement, c'est un discours politique extrêmement important. Au-delà de la rhétorique, des promesses électorales, des beaux discours lorsque cela ne compte pas, le budget d'un gouvernement dit ce qu'on fait ou ce qu'on ne fait pas. On peut voir exactement le degré de compassion, de compréhension de la situation des provinces, par exemple, ou des plus démunis. On le juge à la vérité budgétaire, si on alloue ou non des crédits.

Je vais vous parler plus précisément du logement social. Je pense que cela démontre énormément le cynisme de ce gouvernement et son manque de parole face à ses engagements ou à ses promesses.

Aujourd'hui même, des représentants du gouvernement ont qualifié cela avec un beau slogan. On a dit: « Promesse faite, promesse tenue. » Dans le domaine du logement social et celui des chômeurs, dans la question concernant le respect des travailleurs âgés et celle concernant l'aide aux réfugiés où on aurait pu financer un tribunal d'appel et permettre aux réfugiés de s'intégrer, les promesses n'ont pas été tenues. Nous avons donc là des travailleurs âgés, des locataires et des chômeurs tous trompés par ce gouvernement qui leur avait promis beaucoup et qui a peu livré, et qui, dans certain cas, n'a rien livré du tout.

Dans le cas du logement social, ce n'est rien, *nada, nothing*, rien. Il n'y a pas une ligne, pas un sou noir, pas une cenne—comme on le dit chez nous—pour le logement social. Il y a eu des promesses. Lors des dernières élections, on a promis de 1 à 1,5 milliard de dollars sur cinq ans pour le logement abordable, pour l'aide aux sans-abri et pour la rénovation des logements. On a répété cet engagement dans le discours du Trône.

Même sans mettre les chiffres dans le discours du Trône, cela réitère les intentions du gouvernement. Il y a donc eu une première et une deuxième fois avant d'en arriver au budget, là où cela compte. Toutefois, malgré les pressions énormes des gens et malgré les besoins des ménages du Canada et du Québec, on n'a rien obtenu.

Par contre, pour augmenter les dépenses militaires, on trouve jusqu'à 12,8 milliards de dollars—presque 13 milliards de dollars—pour la défense. Cependant, il n'y a absolument rien pour aider les 1,7 million de ménages au Canada qui paient plus que 30 p. 100 de leurs revenus pour se loger. De ce nombre, plus de 600 000 paient plus de 50 p. 100 de leurs revenus pour se loger. Il y a 150 000 sans-abri au pays et qu'est-ce qu'on a pour eux? Rien, *nada, nothing!* C'est immoral et c'est scandaleux.

C'est par le contenu de ces budgets, au-delà des discours électoraux du premier ministre—de son sourire un peu ambigu qui fait qu'on se demande toujours s'il est conscient ou non des réalités des Québécois ou des Canadiens quand on le regarde—, et quand on voit les gestes de son gouvernement que l'on comprend bien qu'il n'est pas dans la réalité des gens et qu'il n'a jamais été chômeur. On espérait qu'il le devienne politiquement, je ne vous le cacherai pas.

Toutefois, on voit que ces gens-là, y compris la ministre qui s'occupe du dossier, n'ont jamais souffert. Ils n'ont jamais été mal pris, n'ont jamais eu de dettes à payer, n'ont jamais eu de problèmes pour payer leurs médicaments et leur épicerie. Ces gens-là, lorsqu'ils font un budget et qu'ils croulent sous des surplus de plusieurs milliards de dollars, ne trouvent pas même à répondre à leurs propres engagements, ne trouvent pas le strict minimum qui est encore loin des besoins.

Dans ces périodes-là, on donne raison aux gens d'être cyniques, non pas envers la politique, mais envers un gouvernement qui n'est pas capable d'être conséquent avec ses propres discours, avec ses prétendues valeurs. On voit que ce sont des valeurs présumées prétendues, mais elles ne sont pas réelles quand on oublie dans un budget les gens qui en ont le plus besoin. C'est dans ce sens que nous trouvons cela scandaleux.

Je ne suis pas tout seul à le dire. Dans ce budget, il n'y a rien pour les sans-abri pour prévenir l'itinérance. S'il y a quelque chose sur quoi une société peut être jugée, c'est sur la façon dont elle traite ses enfants et les plus démunis. À l'aune de ce critère-là, ce gouvernement ne vaut pas grand-chose.

Pierre Maheux, du Réseau Solidarité Itinérance du Québec, disait être « scandalisé par l'absence de mesures de financement en matière d'itinérance et de logement social dans le budget fédéral [...] Avec, de l'aveu même d'Ottawa, 150 000 citoyens dans la rue au Canada, il est inadmissible que le gouvernement fédéral ne poursuive pas le financement en itinérance. »

Il répète aussi que cela s'inscrit en faux par rapport aux engagements. Ces groupes-là y ont cru.

Le budget

Aujourd'hui, j'ai eu un appel téléphonique de Mme Micheline Deschênes, de l'Hébergement urgence Lanaudière.

● (1735)

Je pense que ma collègue de Terrebonne—Blainville la connaît; elle compte une de ces ressources dans une des principales municipalités de sa circonscription. Cette dame était désespérée: à Joliette, le 1^{er} avril prochain, si rien ne change, elle devra diminuer de 14 à six le nombre de lits disponibles pour des gens en situation d'urgence, en plus de devoir mettre à pied quatre membres du personnel. C'est quelque chose de concret dans les comtés.

Elle avait pu espérer qu'une annonce budgétaire aurait assuré, d'ici la prochaine année, la poursuite du programme IPAC 3. Ainsi, on aurait pu arriver encore une fois à maintenir le service. Il faut mentionner que ces gens font des miracles chaque année pour y parvenir. Mais non, elle se retrouve devant rien. Il n'y a pas d'espoir pour les gens de Lanaudière.

Nous pourrions le répéter. J'ai ici des témoignages de gens d'un peu partout au Québec. J'arrive moi-même d'une tournée sur le logement entreprise avec bon nombre de mes collègues. Nous avons entendu ces tristes histoires partout: des autobus pour aider les itinérants qui ne peuvent pas circuler, faute d'essence et de ressources; des maisons d'hébergement qui sont construites, mais qui ne reçoivent plus aucun financement pour les ressources permettant d'accueillir et d'encadrer les gens.

Lutter contre la pauvreté, n'est-ce pas là le plus beau défi que peut avoir une société? Ce gouvernement est bon pour donner des bonbons à quelques-uns et pour dépenser de l'argent sans aucune efficacité, comme dans le cas de la lutte contre le changement climatique.

Malheureusement, ce gouvernement excelle aussi à étouffer les provinces, les chômeurs et les plus démunis. Cela est extrêmement malheureux. J'espère qu'il sera jugé très sévèrement pour ces choix qui sont, à mon sens, véritablement immoraux.

J'ai ici une note d'un porte-parole de l'Association des locataires de Sherbrooke, Normand Couture, qui dit:

C'est scandaleux. Il n'y a rien pour le logement social. Lors du précédent budget, le ministre n'avait même pas prononcé le mot logement. Cette fois-ci, il l'a prononcé une fois et c'est tout mais ça n'avait rien à voir avec le logement social.

En effet, dans ce budget, il a parlé un peu de logement, en disant que tout allait bien, qu'il n'y avait plus de problèmes et qu'il se construisait énormément de logements au Canada. Il nie même le problème de la pauvreté et de l'absence de logements.

Ce gouvernement croule sous les surplus. J'écoutais le collègue libéral dire que c'était merveilleux, qu'on faisait des surplus et qu'on réduisait la dette. Or, on le fait sans aucun débat. En plus, au passage, il dit de totales inexactitudes. Ce gouvernement pourrait ne pas verser automatiquement ces surplus au remboursement de la dette, s'il prévoyait, avant le 1^{er} mars—et c'est la vérificatrice générale qui le propose—, une utilisation de ces sommes. Il le fait d'ailleurs en partie dans ce budget.

Voyez-vous, il n'y a pas de débat, on verse les surplus au remboursement de la dette et on étouffe les provinces. Ce genre de surplus, qui est toujours caché, a été fait sur le dos des chômeurs. Je crois que c'est 46 ou 47 milliards de dollars qui a été détourné de la caisse d'assurance-emploi sur le dos des plus démunis en matière de logement. C'est scandaleux.

Pendant ce temps, la Société canadienne d'hypothèques et de logement dispose d'un surplus de 3 milliards de dollars dans ses coffres. C'est 3 milliards de dollars en bénéfices. Pourtant en aucun

endroit dans sa mission est-il indiqué que cette société fera des profits. Sa mission est pourtant claire: loger les Canadiens et les Québécois à meilleur prix et rendre accessible l'habitation. En aucun endroit est-il indiqué que cette société fera du profit sur le dos des plus démunis. Ce n'est pas ce qui est prévu, mais c'est ce qui se fait dans la réalité, et c'est immoral.

Si rien n'est fait, cette société aura accumulé à elle seule le surplus que bien des gouvernements, des gens, des sociétés et des provinces dans le monde rêveraient d'avoir. Cette société d'État, chargée de fournir de l'habitation à meilleur prix aux gens, aura généré à elle seule un profit de 6,1 milliards de dollars en 2008 si on la laisse partir avec la caisse. Ce gouvernement aurait pu financer ses engagements à partir de ces surplus généraux. Mais non, il a préféré mettre de l'argent dans les dépenses militaires, pour plaire aux Américains, pour leur faire avaler sa décision de ne pas adhérer au projet de bouclier antimissile.

J'imagine fort bien une petite conversation privée entre le ministre des Finances et le ministre du Travail et du Logement où ce premier lui dirait de ne pas s'inquiéter, qu'il lui retire cet argent pour l'investir dans le secteur militaire, qu'il y reviendra peut-être plus tard et qu'on n'aura qu'à raconter aux gens qu'il reste encore un peu d'argent dans l'autre budget. De cette façon, le bon peuple se fera encore tromper et fourvoyer. Par contre, le bon peuple commence à comprendre ce gouvernement. Année après année, on ne peut pas tromper tout le monde tout le temps.

● (1740)

Ils vont l'apprendre à leurs dépens. C'est déjà commencé, et la tempête n'est pas finie.

M. David Smith (Pontiac, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais poser la question suivante à mon collègue d'en face. Il s'agit d'un beau discours bien ventilé de la part d'un bon vieux chiâleux québécois, mais non fondé, malheureusement.

En matière d'habitation, au Québec, la responsabilité revient au gouvernement du Québec. La Société d'habitation du Québec travaille en collaboration avec le gouvernement fédéral. Ce sont des partenariats. C'est tellement beau de travailler en collaboration et de respecter les compétences des provinces.

Nous, de ce côté-ci, travaillons en collaboration avec nos collègues à Québec pour nous assurer que nous pouvons collaborer et développer les besoins de notre belle province, qui est le Québec dans mon cas.

Mme Diane Bourgeois: Retournez à l'école et allez étudier votre histoire.

M. David Smith: Non, écoutez, je parle en connaissance de cause, parce que j'en fais chez nous, dans mon comté.

Mme Diane Bourgeois: Vous ne connaissez pas votre histoire.

M. David Smith: Écoutez, madame, vous aurez l'occasion de ventiler tout à l'heure.

Le budget

Ma question est celle-ci: je voudrais savoir si mon collègue d'en face reconnaît qu'il est mieux de travailler comme on le fait, c'est-à-dire en collaboration avec la province de Québec. Par exemple, prenons le programme concernant la famille au sujet duquel on vient de signer une belle entente. En effet, il y a des points pour la province, des fonds assurés, de sorte que le Québec pourra développer son propre programme. Quant aux services de garderies, le Québec a fait un travail extraordinaire. C'est très bien, on reconnaît cela. On va participer avec eux. On va transférer des fonds au Québec, de sorte qu'il puisse investir. Est-ce que telle est la voie qu'il emprunterait ou s'il pense, en tant que souverainiste, qu'il préférerait avoir son propre pays?

M. Christian Simard: Madame la Présidente, la suffisance du député n'a d'égale que son ignorance des dossiers. C'est incroyable!

Jusqu'à récemment, j'ai travaillé à titre de directeur d'un groupe de ressources techniques d'une fédération de coopératives d'habitation. Vous ne savez pas que l'habitation est premièrement de compétence provinciale. À ce moment-là...

La présidente suppléante (L'hon. Jean Augustine): À l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais à l'honorable député de Beauport—Limoilou d'adresser ses propos à la présidence.

M. Christian Simard: Madame la Présidente, c'est bien à vous que je m'adressais. Toutefois, il faudrait que la remarque s'applique aussi à notre collègue qui nous interpellait directement, il y a quelques secondes.

Le député, malheureusement, ne sait pas de quoi il parle. En effet, on dit par chez nous qu'il a « un pied dans la bouche ». Dans cette histoire, il y a 3 milliards de dollars. Effectivement, on veut un transfert en matière d'habitation. À ce moment-là, on pourra faire, au Québec, des politiques cohérentes, complètes et intéressantes sans avoir à quêter des miettes au gouvernement fédéral.

Néanmoins, ce gouvernement est encore là. On lui paie 25 p. 100 de nos impôts. On est en droit de s'attendre à ce qu'il investisse correctement aux bons endroits et on a le droit qu'il ne thésaurise pas l'argent.

Le député parle de partenariats en matière de logements abordables avec le gouvernement du Québec. Il n'est pas conscient—il l'est peut-être, mais je ne sais pas sur quelle planète il vit—de ce qui arrivera dans le prochain budget du gouvernement du Québec s'il n'y a pas d'annonce dans le budget fédéral. Le Québec investit 50 p. 100 des sommes. Toutefois, si le fédéral n'investit pas les autres 50 p. 100, que va-t-il arriver?

M. David Smith: Des milliers de dollars sont déjà là.

M. Christian Simard: Je m'excuse, mais c'est tout engagé, tout dépensé. Si le député ne connaît pas ses dossiers, il devrait au moins écouter. Quand on est ignorant, on ouvre ses oreilles et on essaie d'apprendre.

Par conséquent, même s'il y avait une annonce dans le budget aujourd'hui, avant de livrer sur le terrain, cela prend un minimum de 18 mois. À ce sujet, le gouvernement n'a rien annoncé. Le Québec a été exemplaire dans la livraison de logements sociaux, de logements abordables. Maintenant, il ne peut agir seul, parce que, malheureusement, le montant n'a pas été transféré au gouvernement du Québec. Il y a des groupes partout—ma collègue de Terrebonne—Blainville a participé à ma tournée—qui ont des projets novateurs et créatifs. Ce sont des gens qui sont solidaires des plus démunis.

Une voix: Il y en a dans le Pontiac.

M. Christian Simard: Il y en a partout au Québec. Ils sont créatifs et ne demandent pas mieux que d'avoir de l'entrepreneuriat

communautaire. On appelle cela de l'économie sociale. Là encore, c'est un concept qui doit être beaucoup trop évolué pour mon collègue d'en face. Il s'agit d'une économie qui se fait avec les gens pour les gens, non pas dans la recherche du profit, mais dans le but de faire vivre des travailleurs dignement et de livrer des services sociaux et prioritaires aux gens, à savoir de mettre un toit au-dessus de leur tête. C'est tout à fait noble et digne.

Toujours est-il qu'il faut qu'un gouvernement fasse des choix budgétaires qui respectent cette noblesse et cette dignité. Cependant, ce gouvernement est trop près de ses petits calculs politiques, de ses vengeances envers le Québec, de sa volonté non pas d'être plus efficace, mais d'enregistrer des déficits zéro et des surplus cachés sur le dos des plus pauvres.

• (1745)

[Traduction]

L'hon. Roy Cullen (secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureux d'intervenir au sujet du budget de 2005.

En écoutant le député du Bloc, je me suis demandé si ce n'était pas la petite politique qui faisait obstacle dans le dossier du logement à prix abordable. Je sais que dans la province de l'Ontario, il y a une entente fédérale-provinciale à ce sujet qui fonctionne très bien et dont mes électeurs tirent pleinement parti. Un certain nombre de très bons projets de logement abordable voient le jour dans Etobicoke-Nord.

J'aimerais situer le débat sur le budget dans sa juste perspective. Au cours de la fin de semaine, lors du congrès libéral, nous avons beaucoup entendu parler des promesses faites et des promesses tenues. À mes yeux, c'est justement ce que fait le budget de 2005. Il tient tout un éventail de promesses.

C'est dans cette optique que je vais parler du budget. Premièrement, j'aimerais évoquer un peu le contexte dans lequel s'inscrit ce budget. Nous devons nous rendre compte qu'il s'agit du huitième budget consécutif sans déficit que présente le gouvernement. Il s'agit presque d'un fait sans précédent. Le monde observe ce phénomène au sein des pays industrialisés et s'en émerveille. Nous établissons toutes sortes de nouveaux records. En fait, nous parvenons à ce résultat tout en connaissant une forte croissance de notre économie et en créant de nombreux emplois.

Bien sûr, le chômage, quel qu'en soit le taux, ne nous plaît guère, mais nous enregistrons tout de même le taux le plus faible depuis de nombreuses années, soit environ 7 p. 100. Nous connaissons une croissance constante de quelque 3 p. 100. Nous réduisons notre dette. Le gouvernement en a déjà remboursé quelque 65 milliards de dollars; nous sommes encore loin du compte, néanmoins le gouvernement n'a plus à consacrer chaque année quelque trois milliards de dollars au service de sa dette. Le point important qu'il faut souligner c'est qu'il s'agit d'une économie annuelle de trois milliards de dollars. Et les économies, à ce chapitre, seront de plus en plus marquées au fur et à mesure que nous réduirons la dette.

Le budget

Ce sont donc au-delà de trois milliards de dollars qui, chaque année, sont plutôt investis dans les soins de santé, l'éducation postsecondaire, des logements à prix abordable, les forces armées et de meilleures mesures de sécurité. Nous devons être conscients de ces économies. Le cadre financier du Canada est très sain.

Ce qui devrait nous préoccuper un peu, c'est l'économie américaine qui affiche des déficits budgétaires et qui risque d'afficher aussi un déficit commercial, le déficit courant. C'est une chose que nous ne devons pas oublier et c'est pourquoi je suis heureux que notre ministre des Finances ait prévu des fonds pour dépenses imprévues et réserves dans le budget. Puisque 86 p. 100 de nos exportations vont aux États-Unis, nous devons nous assurer que l'économie américaine roule à plein rendement.

Comme je l'ai déjà dit plus tôt, ce budget donne suite à bon nombre d'engagements. Je voudrais maintenant parler du budget dans cette optique. Je commencerai par le fait que le gouvernement a affirmé qu'il ne voulait pas s'enfoncer à nouveau dans les dettes. Nous avons dit que nous ne voulions pas nous retrouver à nouveau dans une situation déficitaire. Nous avons dit dans le discours du Trône que nous voulions ramener le ratio de la dette par rapport au PIB à 25 p.100 d'ici 10 ans.

Je peux vous dire que, dans le cadre du budget actuel, le ratio de la dette par rapport au PIB devrait passer à 38,8 p. 100 en 2004-2005, après avoir atteint 68,4 p. 100 en 1995-1996. Le gouvernement a fait savoir qu'il tenait à atteindre son objectif de ramener le ratio à 25 p. 100 d'ici 2014-2015. Nous sommes déjà sous la barre des 40 p. 100, ce qui respecte notre engagement en ce sens.

Le gouvernement a parlé du cercle vertueux des excédents budgétaires, du fort taux d'emploi et de l'importante croissance économique, soulignant que tout cela avait certains effets très positifs.

Dans son budget, le gouvernement a dit qu'il y aurait à tout le moins un budget équilibré in 2004-2005 et au cours de chacune des cinq prochains exercices financiers. Cela voudrait donc dire 13 budgets excédentaires de suite, ce qui constituerait presque une première.

Le budget donne également suite à un engagement qui a été pris dans notre programme électoral et dans le discours du Trône à l'égard d'un nouveau pacte pour les villes.

● (1750)

Le budget concrétisera l'engagement du gouvernement de verser un total de 5 milliards de dollars sur cinq ans des revenus tirés de la taxe sur l'essence. Par la suite, la portion des revenus tirés de la taxe sur l'essence transférée aux municipalités aux quatre coins du Canada augmentera pour atteindre 2 milliards de dollars par année. Cette mesure fait fond sur le remboursement de la TPS dont bénéficient les municipalités et les collectivités.

Toronto, par exemple, bénéficie d'un remboursement de la TPS de 50 millions de dollars chaque année. L'Ontario touchera quelque 700 milliards de dollars lorsque la mesure sur le partage des revenus tirés de la taxe sur l'essence sera en vigueur dans son intégralité.

Dans sa plate-forme électorale et dans le discours du Trône, le gouvernement a parlé de notre engagement à l'égard du Protocole de Kyoto et du changement climatique. Le budget prévoit des mesures que moi-même et d'autres députés avons préconisées, à savoir des instruments économiques, des incitatifs fiscaux et des politiques qui aideront les Canadiens et l'industrie à avancer dans la voie des objectifs établis dans le Protocole de Kyoto. À cet égard, le Fonds éco-net, doté d'un milliard de dollars au cours des cinq prochaines

années, favorisera des mesures économiques de réduction des émissions de GES et fera progresser la mise au point de technologies.

Dans le budget, nous consacrons aussi 200 millions de dollars sur cinq ans à une stratégie scientifique et technologique relative à l'énergie durable et 300 millions de dollars pour bonifier les Fonds municipaux verts. Je pourrais continuer ainsi. Il y a d'autres initiatives, notamment des fonds pour favoriser le recours aux éoliennes pour générer de l'électricité. Je crois qu'il est nécessaire de prendre ce virage. Il est nécessaire d'envisager des sources d'énergie de substitution de manière à ce que nous puissions atteindre les cibles du Protocole de Kyoto.

J'aimerais qu'on tienne compte davantage, dans le budget, des déchets solides des municipalités. Une grande part du méthane produit par les déchets des sites d'enfouissement est libéré dans l'atmosphère. Nous savons que le méthane est un gaz à effet de serre environ 20 fois plus nocif que le CO₂. J'espère que ce fonds d'un milliard de dollars, par exemple, suscitera de la part des municipalités des propositions de technologies permettant de produire de l'électricité à partir des déchets urbains solides transformés en méthane, ce qui éviterait la libération du méthane dans l'environnement.

Dans le discours du Trône, nous avons dit que c'est principalement grâce à des investissements considérables qu'on pourra, dans l'avenir, soutenir la croissance et créer des emplois de qualité; nous avons aussi dit que le gouvernement encouragera un climat propice aux entreprises et aux investissements. Dans le budget à l'étude, nous avons poursuivi les baisses d'impôt prévues dans le mini-budget de 2000, des baisses d'impôt de 100 milliards de dollars. Je sais que les députés d'en face disent que ce n'était pas des baisses d'impôt, mais j'ai des nouvelles pour eux. Ce sont les plus importantes baisses d'impôt de l'histoire de notre pays, et nous tablons là-dessus.

Par exemple, le budget réduit la surtaxe des sociétés. En fait, cette surtaxe est éliminée, et le taux d'imposition général des sociétés passera de 21 à 19 p. 100, ce qui maintiendra l'avantage fiscal du Canada par rapport aux États-Unis.

Pourquoi est-ce important d'avoir un cadre fiscal concurrentiel pour les sociétés? C'est important parce que si nous voulons attirer des investissements, nous devons nous assurer que notre cadre fiscal est sain et concurrentiel pour nos sociétés. Des investissements sont synonymes de création d'emplois, des emplois dont bénéficient l'ensemble des Canadiens. Nous avons aussi rajusté la déduction pour amortissement accordée pour les biens de manière à ce qu'elle corresponde davantage à leur durée de vie économique. Comme dirait Martha Stewart, c'est une bonne chose.

Dans le discours du Trône, le gouvernement a parlé de possibilités de réduire davantage le fardeau fiscal des familles à revenu faible et modeste. Que fait le présent budget? Il donne suite à cette promesse. Maintenant, le montant que peuvent gagner les Canadiens sans payer d'impôt fédéral passera à 10 000 \$ en 2009. Si je me souviens bien, quelque 800 000 Canadiens seront rayés du rôle d'imposition.

Nous avons aussi dit que nous élaborerions des politiques pour encourager la capacité canadienne à l'égard des technologies-clés, comme la biotechnologie, la technologie de l'information et celle des communications. Le budget de 2005 prévoit toute une gamme d'investissements pour donner suite à cet engagement, dont le renouvellement d'un investissement de 165 millions de dollars dans Génome Canada.

Le budget

• (1755)

De nombreuses entreprises dans ma circonscription, Etobicoke-Nord, travaillent dans les domaines de la biotechnologie, de la génomique et de la protéomique. Ce sont les domaines de l'avenir. C'est dans ceux-ci que seront créés les emplois les mieux rémunérés et à meilleure valeur ajoutée au fur et à mesure que nous avançons dans ce nouveau millénaire.

Je vais encore m'attarder sur un bon nombre des engagements que notre gouvernement honore dans son nouveau budget.

Comme nous l'avons dit dans le discours du Trône, les Canadiens disent à leurs gouvernements, année après année, de renouveler le régime d'assurance-maladie, de mettre fin à leurs chamailleries et de travailler en collaboration. C'est pourquoi, dans le budget de 2005, le gouvernement met en oeuvre un plan sur 10 ans de renforcement du système de soins de santé, assorti de 41 milliards de dollars en nouvel argent fédéral sur 10 ans. Ce nouveau financement est accompagné de mesures plus sévères pour la reddition de comptes, afin que les provinces fassent état de leurs temps d'attente et de l'efficacité de leur système de soins de santé. Ainsi, les gens en Ontario pourront vraiment comparer la valeur des services de santé qu'ils obtiennent grâce à leurs impôts à la valeur des services dispensés à l'Île-du-Prince-Édouard ou au Yukon.

Nous avons aussi dit dans le discours du Trône que le moment était venu de mettre sur pied un système véritablement national d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Dans son nouveau budget, le gouvernement respecte cet engagement en investissant cinq milliards de dollars sur cinq ans pour la création d'une initiative nationale d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Dans ma circonscription, Etobicoke-Nord, de nombreuses personnes—surtout des femmes—se rendent dans mon bureau de circonscription et me disent qu'elles ont besoin d'une garderie parce que les deux parents travaillent. Nous n'avons pas pu faire grand-chose jusqu'à présent parce qu'il fallait une coopération entre le gouvernement fédéral et les provinces. Aujourd'hui, le gouvernement a dit qu'il assumerait seul la responsabilité. Je l'en félicite.

Dans le discours du Trône, nous avons dit que les personnes âgées au Canada avaient mérité le droit d'être traitées avec dignité et que c'est pourquoi le gouvernement, en guise de première étape, augmenterait le Supplément de revenu garanti des personnes âgées les moins aisées. C'est exactement ce qu'il a fait dans son budget de 2005. Nous avons augmenté le Supplément de revenu garanti, ce qui fera toute la différence. De nombreuses personnes âgées dans ma circonscription ont un revenu fixe, et cette augmentation du supplément leur sera très utile.

Dans le discours du Trône, nous avons déclaré que nous favoriserions des institutions et des politiques culturelles qui visent l'excellence. Le budget de 2005 prévoit que 688 millions de dollars seront consacrés en quatre ans au programme Un avenir en art. Je sais à quel point cela est important pour une ville comme Toronto. Je suis allé à l'école nationale de ballet et j'ai discuté avec les gens de la construction du nouvel opéra. Ce genre de soutien pour nos institutions culturelles est important et il est important pour la ville de Toronto.

Dans le discours du Trône, nous avons parlé d'améliorer la sécurité du Canada et d'investir davantage dans notre armée. J'ai été très heureux de voir que le gouvernement a prévu ajouter 7 milliards de dollars d'argent frais sur cinq ans ce qui portera à 12,8 milliards de dollars les investissements dans le ministère de la Défense nationale.

Au congrès de la fin de semaine dernière, l'association de ma circonscription, avec d'autres associations, a parlé de rapprocher le

Canada du milieu du peloton des pays de l'OCDE et de nos partenaires de l'OTAN en termes de dépenses militaires. Ces fonds ne nous placent pas tout à fait au milieu du peloton, mais ils nous en rapprocheront beaucoup et ils signifient que nous pourrions être une force d'imposition de la paix et de maintien de la paix dans le monde, où nous sommes très respectés.

Dans le domaine où je travaille en ce moment, soit la sécurité et la sûreté nationales, nous avons déclaré dans le discours du Trône qu'il nous fallait réagir aux nouvelles menaces qui pèsent sur le Canada. Le budget prévoit 1 milliard de dollars sur cinq ans pour appuyer des mesures clés en matière de sécurité nationale. J'ai été très heureux de le constater. Nous avons également investi beaucoup dans notre aide au développement international pour donner suite à un autre engagement qui avait été pris dans le discours du Trône.

• (1800)

Je n'ai fait qu'un survol du budget, mais nous honorons de nombreux autres engagements pris envers les Canadiens. Lorsque les politiciens, fédéraux ou provinciaux, font des promesses, il est important qu'ils les tiennent. Si nous promettons de ne pas augmenter les impôts, nous ne le faisons pas.

Nous avons beaucoup entendu le premier ministre de l'Ontario et son ministre des Finances, Greg Sorbara. En un sens, j'éprouve de la sympathie pour eux, car lorsque nous avons été élus, en 1993, les conservateurs nous avaient laissé un déficit de 42 milliards de dollars.

Nous avons un défi énorme à relever. La communauté internationale avait même qualifié notre situation financière de désastreuse. Qu'avons-nous fait? Nous n'avons pas cherché des excuses ni des boucs émissaires. Nous nous sommes attelés à la tâche. Le ministre des Finances de l'époque, l'actuel premier ministre, a vu à ce qu'il y ait consensus au sein de la population canadienne. Il en a été l'artisan. En quelques années seulement, nous avons épongé le déficit et nous avons constamment renforcé notre situation depuis.

Nous devons prendre nos responsabilités, faire preuve de maturité. Nous devons faire ce qui doit être fait. Nous ne pouvons pas chercher de bouc émissaire, et notre gouvernement ne l'a pas fait. Nous nous sommes attaqués au déficit. Dans cette veine, la part de l'Ontario au chapitre des transferts en matière de santé et de programmes sociaux, au cours des dix dernières années, est passée d'environ 36 p. 100 à près de 39 p. 100. Je pense que c'est un progrès.

Je crois me souvenir que ce sont les ministériels de l'Ontario qui se sont battus pour que les paiements de transferts à l'Ontario soient proportionnels au nombre d'habitants. Les politiques des conservateurs nous poussaient dans une direction différente, qui aurait créé une situation injuste pour les citoyens de l'Ontario. Les députés ministériels de cette province ont défendu le principe du prorata. C'est pour cette raison que la part de l'Ontario au chapitre des transferts en matière de santé et de programmes sociaux a augmenté au cours de la même période.

Je peux comprendre dans une certaine mesure l'un des arguments que le premier ministre et son ministre des Finances Greg Sorbara avancent tandis qu'ils concentrent leurs efforts sur le déficit, les dépenses et les programmes de l'Ontario, au lieu de chercher à rejeter le blâme sur quelqu'un d'autre. Je ne suis pas sûr que ce soit là le genre d'action responsable que nous aimons voir, mais je peux comprendre leurs arguments concernant les services d'établissement des nouveaux immigrants.

J'ai soulevé cette question auprès des ministres compétents. Nous devons comprendre que Toronto et l'Ontario reçoivent un très important pourcentage des nouveaux immigrants. Nous en sommes très heureux. Ma circonscription est très fortement multiculturelle. Je plaisante avec mes électeurs en leur disant que je n'ai jamais besoin de voyager à l'étranger, car je peux tout trouver sur place. Je peux assister à des manifestations culturelles de la Guyane, du Ghana, de l'Asie du Sud, de la Somalie, des Balkans, de l'Italie et de l'Europe de l'Est. Tout est là dans ma circonscription. Je peux rester là et tout voir. L'immigration occasionne des difficultés d'établissement. Elle suscite des difficultés liées à la langue et à la culture. Je crois que c'est une chose pour laquelle il vaut la peine de se battre.

J'aimerais également qu'on fasse quelque chose au sujet des loyers des aéroports. Je m'inquiète pour l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto et pour d'autres aéroports du Canada. Nous devons aider nos compagnies aériennes à rester compétitives. J'aimerais donc que le prochain budget prévoie des mesures à cet égard.

J'ai été très heureux de l'élimination progressive de la taxe d'accise sur les bijoux. C'est une mesure qui avait fait l'objet d'une recommandation du Comité des finances de la Chambre des communes, recommandation à laquelle le ministre des Finances a donné suite.

J'aimerais aussi que le prochain budget contienne des mesures concernant les gains en capital et les valeurs mobilières offertes à des organismes de bienfaisance.

• (1805)

À part ces petits points, je crois que le budget est excellent. Il tient toutes les promesses faites aux Canadiens. Il y en aura davantage dans le prochain budget et dans celui qui suivra, au fur et à mesure que nous deviendrons plus forts.

M. Mark Warawa (Langley, PCC): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement l'exposé de mon collègue d'en face. Je conviens d'un point: les députés et tous les politiciens ont la responsabilité de tenir leurs promesses.

Je voudrais poser une question concernant nos aînés et la hausse du supplément de revenu garanti. Le député a dit, en passant, que les aînés méritent notre respect, qu'ils l'ont bien gagné. Nous sommes tous d'accord là-dessus.

J'ai éprouvé un grand enthousiasme quand j'ai entendu parler de cette hausse, mais j'ai déchanté après avoir fait le calcul. Je voudrais poser une question au député à ce sujet. Une fois les calculs faits, on constate que les aînés auront une hausse nette de 18 \$. Le député peut-il, en toute conscience, dire que ce montant répondra à leurs besoins? Ces gens ont consacré leur vie à notre pays. Nous devons les honorer.

La plupart d'entre nous ont des parents dans ce groupe d'âge. Nous devons les honorer et les respecter. Quant à annoncer une hausse de 18 \$ seulement, je trouve que ce n'est pas un moyen de manifester notre respect envers les aînés. Nous devons leur accorder une augmentation. La hausse de 18 \$ ne suffira pas pour couvrir les augmentations de loyer, du prix de l'électricité, de l'essence et des frais médicaux. Le député peut-il, en toute conscience, dire que ces 18 \$ vont résoudre leurs problèmes? Peut-il affirmer que c'est la bonne façon de montrer du respect envers nos aînés?

L'hon. Roy Cullen: Madame la Présidente, je ne vais pas ergoter sur les montants, mais je crois que l'augmentation pour les personnes âgées vivant seules sera de 36 \$ et celle pour les couples de personnes âgées, de 58 \$.

Le budget

Le député a cependant raison: ces montants ne sont pas suffisants en réalité. J'aimerais que le gouvernement soit en mesure d'en faire davantage dans bien des domaines, mais nous devons travailler dans un cadre fiscal déterminé.

Je ne sais pas si le député est conscient que même ces augmentations que nous trouvons si modestes ont un effet énorme sur les dépenses du gouvernement. Il en va de même pour l'augmentation de l'exemption personnelle; une augmentation comme celle que nous avons accordée exige des dépenses énormes. Je comprends ce que dit le député; nous pourrions en faire davantage en matière de sécurité de la vieillesse. Si l'on parlait d'augmenter les allocations du Programme de la sécurité de la vieillesse, on verrait que les chiffres sont encore plus ahurissants.

Je crois que l'argument du député est valide, mais je suis convaincu que les personnes âgées qui reçoivent le supplément de revenu garanti seront heureuses de recevoir ces montants. Il s'agit de personnes âgées à très faible revenu. Je suis certain que nous pourrions en faire plus, à terme. J'aimerais également que nous abordions la question de la disposition de récupération. Nous n'avons pas le temps d'en parler maintenant, mais elle touche particulièrement les personnes âgées à revenu moyen. Je crois que cela crée des anomalies.

J'espère que les budgets futurs s'appuieront sur les mesures que nous avons prises dans le budget de cette année.

• (1810)

[Français]

M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais que l'on recommence le débat sur le budget. En effet, depuis cet après-midi, j'écoute les discours et je pourrais en parler certainement pendant une vingtaine de minutes.

Le ministre de la Défense nationale, entre autre, nous a affirmé que depuis sept ans, les libéraux atteignent l'équilibre fiscal. Je n'ai pas la même perception qu'eux. Pour moi, l'équilibre, c'est lorsque deux choses ont le même poids dans la balance. Actuellement, on a pris l'eau du puits de Jean pour le mettre dans le puits de Ralph, mais celui-ci déborde depuis longtemps. On a pas su redistribuer cette eau aux personnes qui en ont réellement besoin.

Je pense que ce gouvernement est complètement déconnecté de la réalité. Malheureusement, il faut l'admettre, la classe ouvrière, soit ceux qui ont besoin d'aide, est complètement ignorée par ce gouvernement. Les libéraux ont oublié dans quel pays ils vivaient.

Prenons par exemple le comité qui a étudié la question de l'assurance-emploi. Ce comité, composé de libéraux et de députés de tous les partis, a fait huit recommandations unanimes. Mon collègue l'a mentionné tout à l'heure. Il y a eu 20 autres recommandations qui étaient majoritaires. Mais jamais ce gouvernement ne s'est penché sur la question, ni n'a respecté la décision d'un comité du Parlement. Cela n'a pas de bon sens. On défie les recommandations des comités, mais on dit présenter un budget équilibré.

Payer la dette est secondaire. À mon avis, une dette, c'est lorsque l'on doit plus d'argent que ce que l'on est capable de gagner. Ce n'est pas le cas au Canada. Il y a tellement de surplus. On a tellement étouffé les provinces et les chômeurs qu'il y a des surplus à ne plus savoir quoi en faire. Les chômeurs ont besoin d'argent. Ce sont des pertes d'au-delà de 66 millions de dollars pour les régions. En ce sens, on présente un budget échelonné sur cinq ans. C'est la première fois de ma vie—et je ne suis pas né d'hier—que je vois un tel budget.

Le budget

Les libéraux sont-ils prêts à nous garantir que l'an prochain, lors du prochain budget, ils ne modifieront pas le budget actuel? C'est la question que je pose.

L'hon. Roy Cullen: Madame la Présidente, je remercie le député d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou de sa question.

[Traduction]

J'ai un peu de difficulté à la comprendre. Je crois qu'il parlait du comité consultatif technique concernant les personnes handicapées. En fait, certaines des recommandations faites par ce comité posent des problèmes en termes de compétence provinciale et territoriale, notamment en ce qui concerne le soutien aux personnes handicapées, le soutien du revenu et les programmes axés sur le marché du travail, qui sont toutes des questions essentiellement de compétence provinciale.

Néanmoins, on me dit que le gouvernement travaille avec les provinces et les territoires en vue de conclure une entente à ce sujet. En fait, le budget contient, à l'intention des personnes handicapées, d'autres mesures qui s'inspirent des nombreuses mesures mises en place au fil des ans.

En réponse à la question du député, je dirai que le budget renferme bien des mesures qui aident les Canadiens à faible revenu. Les réductions d'impôt ciblent les Canadiens à revenu faible et moyen. En fait, grâce à ces mesures, des milliers et des milliers de Canadiens n'auront plus à payer d'impôt.

On a mentionné auparavant qu'il n'y avait rien dans le budget au sujet du logement. Le gouvernement a pourtant affecté des fonds pour le logement abordable et créé de nombreuses initiatives pour les sans-abri.

Sommes-nous contents du niveau de pauvreté chez les enfants en général? Bien sûr que non. C'est pourquoi le gouvernement s'emploie activement à bâtir une économie durable et un bon cadre fiscal qui permettra de générer davantage d'emplois, d'investissements et de revenus de manière à en faire plus pour les personnes à revenu faible et moyen, les personnes handicapées et les sans-abri.

Je pense que, dans l'ensemble, le niveau de vie au Canada est très élevé. Nous continuons d'ailleurs à l'améliorer. Notre mode de vie fait l'envie du monde entier. Nous pouvons cependant faire davantage, et je suis sûr que c'est ce que fera le gouvernement dans les années à venir.

• (1815)

[Français]

La présidente suppléante (L'hon. Jean Augustine): Comme il est 18 h 15, il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ toute question nécessaire pour disposer du sous-amendement dont la Chambre est maintenant saisie.

[Traduction]

Le vote porte sur le sous-amendement. Plaît-il à la Chambre d'adopter le sous-amendement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Jean Augustine): Que tous ceux qui sont en faveur du sous-amendement veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

La présidente suppléante (Mme Jean Augustine): Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

La présidente suppléante (Mme Jean Augustine): À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

La présidente suppléante (Mme Jean Augustine): Convoquez les députés.

• (1855)

[Français]

(Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté par le vote suivant:)

(Vote n° 41)

POUR

Députés

André	Asselin
Bachand	Bellavance
Bergeron	Bigras
Blaikie	Blais
Boire	Bonsant
Bouchard	Boulianne
Bourgeois	Broadbent
Brunelle	Cardin
Carrier	Christopherson
Clavet	Comartin
Côté	Crête
Crowder	Cullen (Skeena—Bulkley Valley)
Davies	Demers
Deschamps	Desjarlais
Desrochers	Duceppe
Faïlle	Gagnon (Québec)
Gagnon (Saint-Maurice—Champlain)	Gagnon (Jonquière—Alma)
Gaudet	Gauthier
Godin	Guay
Guimond	Julian
Kotto	Laframboise
Lalonde	Lapierre (Lévis—Bellechasse)
Lavallée	Layton
Lemay	Lessard
Lévesque	Loubier
Marceau	Martin (Winnipeg Centre)
Martin (Sault Ste. Marie)	Masse
McDonough	Ménard (Hochelaga)
Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)	Paquette
Perron	Picard (Drummond)
Plamondon	Poirier-Rivard
Roy	Sauvageau
Siksay	Simard (Beauport—Limoilou)
St-Hilaire	Stoffer
Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)	
Vincent	
Wasylcia-Leis — 71	

CONTRE

Députés

Abbott	Ablonczy
Adams	Alcock
Allison	Augustine
Bagnell	Bains
Bakopanos	Barnes
Batters	Beaumier
Bélangier	Bell
Bennett	Benoit
Bevilacqua	Bezan
Blondin-Andrew	Boivin
Bonin	Boshcoff

Boudria
Breitkreuz
Brown (Oakville)
Bulte
Cannis
Carrie
Casey
Catterall
Chan
Comuzzi
Cullen (Etobicoke North)
D'Amours
DeVillers
Dhalla
Dosanjh
Drouin
Duncan
Efford
Epp
Finley
Fletcher
Fontana
Frulla
Gallant
Godbout
Goldring
Goodyear
Graham
Grewal (Fleetwood—Port Kells)
Guergis
Harrison
Hiebert
Holland
Ianno
Jennings
Kadis
Karetak-Lindell
Khan
Komarnicki
Lapierre (Outremont)
Lauzon
Lee
Lukiwski
Lunney
MacKay (Central Nova)
Macklin
Maloney
Marleau
Martin (LaSalle—Émard)
McCallum
McGuire
McLellan
Menzies
Miller
Minna
Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)
Moore (Fundy Royal)
Murphy
Neville
O'Brien
Obhrai
Owen
Paradis
Patry
Peterson
Phinney
Poilievre
Prentice
Proulx
Ratansi
Regan
Reynolds
Rodriguez
Saada
Savoy
Schellenberger
Scott
Silva
Simms
Smith (Pontiac)
Solberg
St. Amand
Steckle
Szabo
Temelkovski
Thompson (Wild Rose)
Toews
Torsney
Tweed

Bradshaw
Brisson
Brown (Leeds—Grenville)
Byrne
Carr
Carroll
Casson
Chamberlain
Coderre
Cotler
Cuzner
Day
Devolin
Dion
Doyle
Dryden
Easter
Emerson
Eyking
Fitzpatrick
Folco
Forseth
Fry
Galloway
Godfrey
Goodale
Gouk
Grewal (Newton—North Delta)
Guamieri
Harper
Hearn
Hill
Hubbard
Jean
Johnston
Kamp (Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission)
Karygiannis
Kilgour
Kramp (Prince Edward—Hastings)
Lastewka
LeBlanc
Longfield
Lunn
MacAulay
MacKenzie
Malhi
Mark
Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)
Matthews
McGuinty
McKay (Scarborough—Guildwood)
McTeague
Merrifield
Mills
Mitchell
Myers
Nicholson
O'Connor
Oda
Pacetti
Parrish
Penson
Pettigrew
Pickard (Chatham-Kent—Essex)
Powers
Preston
Rajotte
Redman
Reid
Robillard
Rota
Savage
Scarpaleggia
Schmidt (Kelowna—Lake Country)
Sgro
Simard (Saint Boniface)
Skelton
Smith (Kildonan—St. Paul)
Sorenson
St. Denis
Stronach
Telegdi
Thibault (West Nova)
Tilson
Tonks
Trost
Ur

Ajournement

Valeri
Van Loan
Volpe
Warawa
Wilfert
Yelich — 209

Valley
Vellacott
Wappel
Watson
Wrzesnewskij

PAIRÉS

Aucun

Le Président: Je déclare le sous-amendement rejeté.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Monsieur le Président, c'est en novembre que j'ai posé la question sur laquelle je reviens dans le cadre du débat sur la motion d'ajournement; elle portait sur le rapport de la vérificatrice générale dans lequel cette dernière exposait de nombreux exemples de la mauvaise gestion et du gaspillage des libéraux.

Pour être plus précis, en l'espèce, Santé Canada a payé 400 p. 100 de plus pour certains médicaments, et ses dépenses ont augmenté de 88 millions au cours des deux dernières années. La vérificatrice générale signale que Santé Canada a déjà été averti, à trois reprises, du gaspillage dans les programmes de prestations pharmaceutiques et les libéraux ne font toujours rien.

Ce n'est qu'après que la vérificatrice générale ait formulé sa quatrième recommandation, en novembre 2004, que le gouvernement a finalement quelque peu réagi à sa proposition. Pourquoi cela a pris autant de temps demeure toujours un mystère. Cependant, au regard de l'inaction systématique des libéraux par le passé, pourquoi devrions-nous croire qu'ils mettront en oeuvre les mesures promises?

L'une des questions les plus importantes est l'analyse des tendances concernant la consommation de médicaments; il faut surtout se pencher sur les banques de données renfermant les demandes de remboursement pour détecter les profils de consommation de médicaments à haut risque. Cela est particulièrement important pour les groupes à haut risque, comme les personnes âgées.

La réponse du gouvernement à cette question a été la suivante:

[...] les dossiers électroniques de santé et les pratiques de prescription électronique offriront, conformément aux engagements des premiers ministres à l'égard de la Stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques, d'autres outils permettant de cerner les profils d'utilisation de médicaments à haut risque et de transmettre l'information aux professionnels de la santé.

Je suis totalement d'accord. Les dossiers électroniques constituent un outil important qui permet de réduire les problèmes liés à l'usage des médicaments. Presque 24 000 personnes meurent chaque année en raison d'événements indésirables dus en grande partie à des complications résultant d'erreurs survenues dans la prescription de médicaments.

Pour résoudre le problème de l'insuffisance des renseignements disponibles, l'Inforoute Santé du Canada a été fondée il y a plusieurs années dans le but de créer des dossiers électroniques pour tous les Canadiens. Pourtant, malgré la somme de 1,2 milliard de dollars qu'elle a reçue, cette fondation gouvernementale n'en a consacré qu'une infime partie à son objectif fondamental.

Ajournement

L'objectif était de créer des dossiers électroniques pour tous les Canadiens avant l'an 2020. Je me demande pourquoi, même si les gens continuent à mourir à cause de renseignements insuffisants sur les médicaments, le gouvernement n'a pas rapproché ce délai, en 2015 ou en 2010, ou encore dans deux ans. Pourquoi attendre puisque des gens continuent de mourir? Pourquoi ne pas engager l'argent nécessaire plutôt que de le laisser reposer dans un compte bancaire échappant à toute vérification externe? Le gouvernement libéral n'a aucune excuse. Il utilise cette fondation qui a pour mission de créer un programme destiné à sauver des vies comme un outil qui lui permet d'occulter de l'argent et de truquer ses budgets excédentaires.

Les Canadiens ne devraient pas craindre les visites à l'hôpital. Si les libéraux sont vraiment sérieux au sujet des recommandations de la vérificatrice générale, l'Inforoute Santé serait le moyen par excellence d'assurer la création de dossiers électroniques pour tous les Canadiens. Ces dossiers nous permettraient de contrôler la stratégie fédérale en matière de médicaments et d'en assurer le suivi.

Le député nous dira-t-il pourquoi les libéraux continuent ce gaspillage et cette mauvaise gestion financière au détriment des Canadiens, de leurs vies et de leur qualité de vie?

• (1900)

L'hon. Robert Thibault (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole au sujet de la vérification des régimes d'assurance-médicaments du gouvernement fédéral par la vérificatrice générale. Il s'agit d'une question fondamentale de bonne gestion, et j'entends par là l'obligation de rendre compte et l'optimalisation des ressources.

La population sait fort bien que l'argent qu'elle verse en impôts doit être dépensé pour des programmes et des services qui améliorent la vie des Canadiens. Comme élu, il nous revient de veiller à ce que le gouvernement du Canada agisse de façon responsable en matière de dépense publique. Personne ne doit donc se surprendre de la décision de la vérificatrice générale de se pencher sur la gestion par le gouvernement fédéral des avantages sociaux liés aux médicaments d'ordonnance et la mauvaise utilisation possible par des clients de médicaments d'ordonnance payés dans le cadre du Programme des services de santé non assurés.

Santé Canada s'intéresse activement à ces questions et, même si ce qui reste à faire est considérable, nous nous sommes déjà rapprochés beaucoup des objectifs. Puisque Santé Canada a assuré une gestion dynamique du Programme des SSNA, ce dernier a continué à répondre aux besoins de la clientèle visée tout en demeurant peu coûteux.

Permettez-moi de décrire à la Chambre nos progrès et nos intentions.

En ce qui concerne une meilleure coordination, nous constatons que les ministères fédéraux collaborent pour mieux réussir à réaliser des économies grâce à une meilleure utilisation des médicaments et à un système plus efficace. De plus, nous collaborons avec les provinces et les territoires pour mettre en oeuvre des modifications tendant à améliorer la prestation de services d'assurance-médicaments, comme en témoignent les récents engagements des premiers ministres à l'égard d'une stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques.

De plus, Santé Canada continuera à participer activement aux travaux de l'actuel groupe de la gestion des pharmacies, formé de représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et nous collaborons avec nos collègues fédéraux pour élaborer un

plan d'action commun, afin de mettre en oeuvre les recommandations de la vérificatrice générale.

Comme nous le savons tous, les premières nations et les populations inuites sont touchées de façon disproportionnée par la croissance démographique et les maladies chroniques. Ainsi, la gestion des coûts devient un défi clé pour le Programme des services de santé non assurés. Cependant, il faut concilier d'une part la nécessité de contenir les coûts et d'autre part, l'obligation de garantir l'accès à des services de santé de qualité et de songer aux répercussions possibles sur nos relations avec les fournisseurs de soins de santé. À cette fin, Santé Canada continue d'encourager l'utilisation de médicaments moins coûteux et de promouvoir l'utilisation, lorsque cela convient, de médicaments génériques.

De plus, la vérificatrice générale elle-même a reconnu que le programme de vérification des pharmacies du ministère était rigoureux et rappelons-nous que, malgré l'accroissement des besoins et la croissance rapide des groupes clients, les coûts du Programme des services de santé non assurés ont augmenté à des rythmes comparables à ceux des régimes d'assurance-médicaments d'autres administrations.

À l'avenir, le ministère améliorera les analyses coûts-avantages pour obtenir le meilleur prix pour les médicaments et déterminer les méthodes de prestation les plus efficaces. Nous continuerons de mettre en oeuvre des stratégies de réduction des coûts et rationaliserons la prestation des services conformément à ce que prévoit la stratégie nationale sur les produits pharmaceutiques.

La vérificatrice générale a également soulevé des préoccupations au sujet de la mauvaise utilisation des médicaments sur ordonnance, une question sur laquelle Santé Canada se penche depuis que le Bureau du vérificateur général l'a soulevée pour la première fois en 1997. Je suis heureux de dire à la Chambre que Santé Canada a adopté un programme complet d'examen de l'utilisation des médicaments et a recommandé des examens de sécurité trimestriels qui jouent un rôle important pour ce qui est d'assurer la sécurité des clients.

J'ai beaucoup de choses à dire et je vois qu'il me reste peu de temps, mais je dois préciser que, comme notre collègue le sait, la vérificatrice générale a comparu à trois reprises relativement à ce rapport devant les comités de la Chambre et elle a dit qu'elle était optimiste quant aux mesures prises par Santé Canada et d'autres organismes fédéraux pour mettre en oeuvre ses recommandations.

• (1905)

M. Steven Fletcher: Monsieur le Président, le fait est que la vérificatrice générale a souligné cet élément à trois occasions distinctes sur une période de près de dix ans et le gouvernement libéral continue de ne rien faire. Il affirme maintenant que des progrès ont été réalisés, mais pourquoi est-ce que cela se fait si lentement? Pourquoi les libéraux n'ont-ils rien fait? La raison, bien sûr, c'est que, comme nous le savons tous, les libéraux semblent souscrire à l'absence de reddition de comptes, à la mauvaise gestion et au gaspillage de l'argent des contribuables canadiens.

Le député parle de la vérificatrice générale. Le député sait que la vérificatrice générale a comparu devant le Comité de la santé récemment, pas plus tard qu'aujourd'hui, et je lui ai demandé si elle croyait qu'il serait utile que la vérificatrice générale ait la capacité de vérifier les comptes des fondations qui s'occupent de questions liées à la santé. Elle a dit « tout à fait » et...

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): Le secrétaire parlementaire du ministre de la Santé a la parole.

Ajournement

L'hon. Robert Thibault: Monsieur le Président, à la question de savoir si le gouvernement fédéral a reçu des recommandations de la vérificatrice générale, la réponse est oui; est-ce qu'elles étaient contenues dans trois rapports distincts, la réponse est oui; mais soutenir que le gouvernement fédéral n'a pas agi, cela n'est pas exact.

À ce jour, le gouvernement fédéral n'a pas complètement mis en oeuvre toutes les recommandations. Il n'a pas atteint tous les objectifs que la vérificatrice générale a proposés, mais des pas importants ont été faits, comme la réduction de la montée des coûts. Maintenant que les questions relatives à la protection des renseignements personnels ont été réglées, un plan d'action a été préparé, à la satisfaction de la vérificatrice générale. Je crois que le député verra dans les « bleus » du comité qu'elle a employé le terme « optimisme prudent » à propos du fait que les choses avancent.

Les fondations font l'objet de vérifications. Leurs responsables peuvent être appelés à comparaître devant la Chambre et peut-être que certains devraient l'être. On peut leur demander de témoigner devant un comité. Peut-être que certaines d'entre elles devraient faire l'objet de vérifications de la part de la vérificatrice générale.

LA JUSTICE

M. James Lunney (Nanaimo—Alberni, PCC): Monsieur le Président, le 7 décembre dernier, j'ai posé au ministre de la Justice une question au sujet d'un document de la GRC selon lequel quelque 600 femmes, dont beaucoup ne sont que des adolescentes, sont entraînées chaque année dans le commerce illicite du sexe au Canada. On estime qu'une seule victime sur dix est déclarée.

Dans un contexte aussi lamentable, la ministre de l'Immigration accordait à des étrangères un traitement préférentiel pour qu'elles puissent entrer au Canada comme danseuses exotiques, les exposant ainsi à une exploitation accrue.

J'avais alors demandé quand le gouvernement comptait se montrer sérieux au sujet du commerce illicite du sexe au Canada et prendre des mesures pour mettre fin à l'exploitation de ces femmes et de ces enfants extrêmement vulnérables.

J'ai récemment fait le tour de différents établissements de ma ville, Nanaimo, sur l'île de Vancouver, à la demande de John Horn, directeur du groupe de travail de Nanaimo sur les sans-abri. Nous avons visité le refuge New Hope de l'Armée du Salut, le foyer des jeunes autochtones de la Société Tillicum Haus et l'un des refuges de la Haven Society. Il y en a plusieurs dans la région. Il s'agit d'un programme de logements de transition pour des femmes qui risquent de devenir des sans-abri à cause de la pauvreté, de la drogue et de la prostitution. Le programme leur offre un logement dans un environnement sûr et sain propice au changement.

On estime que même à Nanaimo, chaque année, quelque 2000 femmes cherchent un refuge pour échapper à des traitements abusifs à la maison. Nous essayons de nous attaquer à ces problèmes, qui se manifestent dans tout le pays et surtout dans les grandes agglomérations urbaines. Il y a des bandes qui exploitent les femmes.

Dans ce contexte, le congrès libéral semblait vouloir légaliser la prostitution et la marijuana et changer la définition du mariage. Les Canadiens sont frustrés par ce manque d'attention à l'égard de cette grave exploitation des plus vulnérables d'entre nous.

Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas des mesures pour protéger les femmes de l'exploitation? Pourquoi n'envisage-t-il pas d'augmenter l'âge du consentement qui est actuellement de 14 ans? Des femmes sont exploitées par des proxénètes et d'autres personnes qui les attirent avec de la drogue pour les rendre vulnérables et plus

faciles à exploiter. Nous ne sommes pas persuadés que le gouvernement prend ce problème au sérieux.

• (1910)

L'hon. Paul Harold Macklin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier le député pour sa question sur les mesures prises par le gouvernement en vue de lutter contre le trafic des femmes et des enfants pour les exploiter sexuellement, notamment par le commerce illégal du sexe. Cette question porte sur un problème très grave, et je prends la parole ce soir pour confirmer la volonté du gouvernement de prendre des mesures concrètes à cet égard.

Au cours de son discours devant l'assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2004, le premier ministre a parlé de la nécessité de demeurer vigilant en présence des nouvelles formes de sévices, comme le trafic d'adultes et d'enfants pour alimenter le commerce illégal du sexe.

En octobre 2004, dans le discours du Trône, le gouvernement s'est engagé à présenter un projet de loi pour renforcer les mesures contre le trafic des personnes. De plus, en mars 2004, le ministre de la Justice a déclaré que la lutte contre le trafic des personnes faisait partie de ses priorités.

Voilà qui prouve la volonté du gouvernement du Canada, au plus haut échelon, de lutter encore plus fermement contre le trafic des personnes sous toutes ses formes. Le gouvernement s'emploie à combattre ce fléau au pays et à l'étranger en concentrant ses efforts sur trois fronts, connus sous le nom des trois « P »: prévention, protection des victimes du trafic et poursuites judiciaires contre les trafiquants.

Par exemple, au cours de l'année dernière, le gouvernement a organisé différentes activités en faveur de la prévention : lancement d'un nouveau site web d'information sur le trafic sur le site du ministère de la Justice, production d'une affiche anti-traffic destinée à sensibiliser les gens à ce problème au Canada et publication d'une brochure d'information en 14 langues à l'intention d'éventuelles victimes, qui a été largement distribuée au Canada et à l'étranger, par l'entremise de nos ambassades.

Le gouvernement a également conclu des partenariats avec d'autres, comme le Conseil ethnoculturel du Canada et le ministère de la Sécurité publique et du Solliciteur général de la Colombie-Britannique, en vue d'organiser conjointement des tables rondes communautaires pour sensibiliser les gens à la situation des victimes du trafic, surtout les jeunes, les enfants et les femmes, et pour envisager des stratégies de prévention et de lutte contre le trafic de personnes.

La protection des victimes est une responsabilité commune du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Au cours de la réunion de janvier dernier des ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la justice, les ministres provinciaux et territoriaux ont appuyé les efforts du ministre fédéral de la Justice pour renforcer la réaction de la justice pénale au trafic de personnes, de façon à tenir les trafiquants responsables et à mieux protéger les victimes.

Les victimes du trafic sont protégées au niveau fédéral en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Par exemple, il peut s'agir de personnes ayant besoin de protection. Les réfugiés conventionnels peuvent être autorisés à rester au Canada pour des raisons humanitaires.

Ajournement

Les trafiquants peuvent être poursuivis en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, qui est entrée en vigueur en 2002 et qui a créé la nouvelle infraction de trafic de personnes, pour laquelle la peine maximale est l'emprisonnement à vie et/ou une amende d'un million de dollars.

Les trafiquants peuvent aussi être poursuivis en vertu des articles du Code criminel traitant de la conduite liée au trafic, y compris les infractions liées à la prostitution. À ce sujet, je tiens à souligner que les dispositions actuelles du Code interdisent la prostitution avant l'âge de 18 ans.

Je voudrais aussi répéter que le gouvernement est déterminé à déposer un projet de loi destiné à assurer une meilleure protection contre le trafic de personnes. Je suis certain que nous attendrons tous avec intérêt cette mesure législative.

● (1915)

M. James Lunney: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire parle de discours prononcés à l'ONU et de discours du Trône, mais il nous faut des mesures concrètes. Il parle d'affiches et de sites web.

En Colombie-Britannique, il existe une organisation appelée New Opportunities for Women Canada Society, ou NOW. Catherine Williams-Jones en est la directrice générale. J'invite le secrétaire parlementaire à aller l'entendre lorsqu'elle viendra à Ottawa, dans quelques semaines. Elle estime que, sur les 2 000 femmes et enfants qui ont participé au programme, seulement deux ont dit qu'ils n'avaient pas été agressés sexuellement dans leur enfance.

Nous n'avons plus besoin de discours et de tables rondes. Il nous faut des mesures concrètes pour protéger les jeunes contre la pornographie juvénile. Le gouvernement doit agir énergiquement. Nous devons sévir contre ceux qui exploitent des jeunes de moins de 14 ans, qui les ciblent, qui les manipulent au moyen de drogues comme les méthamphétamines, l'ecstasy et les drogues du viol. Ensuite, ils les compromettent, ils en font des toxicomanes et ils continuent de les exploiter. Il nous faut des mesures concrètes.

Les peines actuelles sont insuffisantes. Il faut des peines assez lourdes pour les clients et les proxénètes, pas des peines avec sursis.

Dans ce domaine, l'application de la loi laisse à désirer. Le Parti libéral...

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): L'honorable secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada a la parole.

L'hon. Paul Harold Macklin: Monsieur le Président, le gouvernement prend très au sérieux le problème du trafic de femmes et d'enfants visant à les exploiter sexuellement par l'intermédiaire du commerce du sexe. Le gouvernement s'est engagé aux plus hauts niveaux à renforcer notre action nationale pour combattre le trafic de personnes et, d'ailleurs, à oeuvrer de concert avec la communauté internationale pour assurer une réaction mondiale.

Cet engagement se réalise au moyen de nombreuses initiatives visant à prévenir le trafic d'êtres humains, à protéger ses victimes et à veiller à ce que les trafiquants soient tenus de rendre des comptes par l'intermédiaire de poursuites. Figurent parmi ces initiatives: le relèvement de la sensibilisation de la population à cette question; l'échange de pratiques exemplaires en matière de lutte contre le trafic d'êtres humains; le soutien aux victimes du trafic, qui sont principalement des femmes et des enfants; l'exécution et le renforcement de notre réaction législative au trafic d'êtres humains.

Le gouvernement agit en liaison étroite avec la communauté internationale pour garantir des réponses globales et intersectorielles afin de combattre cette pratique mondiale. Le gouvernement reconnaît qu'il faut faire davantage et son engagement consiste à oeuvrer de concert avec des partenaires à la fois nationaux et mondiaux pour assurer une réponse globale concertée à long terme.

[Français]

Le président suppléant (M. Marcel Proulx): L'honorable députée d'Ottawa-Ouest—Nepean n'étant pas présente à la Chambre pour soulever une question pendant le débat d'ajournement, l'avis est réputé retiré.

La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc jusqu'à demain, à 10 heures, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 19 h 19.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 7 mars 2005

Anthony Gordon, Leo Johnston, Brock Myrol, Peter Schiemann

Mme McLellan	4009
M. Harper	4010
M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)	4010
M. Layton	4011

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

La Loi de l'impôt sur le revenu

Projet de loi C-273. Deuxième lecture	4011
M. Duncan	4011
M. Laframboise	4012
M. Martin (Sault Ste. Marie)	4013
M. Easter	4014
M. Savoy	4015
M. Schellenberger	4016
M. Cuzner	4017
Adoption de la motion; deuxième lecture du projet de loi et renvoi à un comité	4018

Le Règlement

Le président suppléant (M. Proulx)	4018
--	------

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget

L'exposé budgétaire du ministre des Finances

Motion	4018
M. Easter	4018
M. Komarnicki	4019
M. Laframboise	4020
M. Cannis	4020
M. Stoffer	4022
M. Nicholson	4022
M. Komarnicki	4022
M. Laframboise	4024
M. Adams	4025
M. Nicholson	4025
M. Boudria	4026
M. Lapierre (Outremont)	4027
M. Gagnon (Saint-Maurice—Champlain)	4029
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam)	4030
M. Masse	4030

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La santé

M. Adams	4031
----------------	------

Anthony Gordon, Leo Johnston, Brock Myrol, Peter Schiemann

M. Williams	4031
-------------------	------

Les affaires étrangères

M. Wrzesnewskyj	4031
-----------------------	------

L'industrie du chrysotile

M. Boulianne	4031
--------------------	------

La Journée internationale de la femme

Mme Torsney	4031
-------------------	------

Thomas Torokvei

M. Poilievre	4032
--------------------	------

La santé

M. Martin (Esquimalt—Juan de Fuca)	4032
--	------

La Colombie

Mme Gagnon (Québec)	4032
---------------------------	------

L'assurance-emploi

M. LeBlanc	4032
------------------	------

L'agriculture

M. Hill	4033
---------------	------

Anthony Gordon, Leo Johnston, Brock Myrol, Peter Schiemann

M. Cullen (Etobicoke-Nord)	4033
----------------------------------	------

Les certificats de sécurité

Mme McDonough	4033
---------------------	------

Anthony Gordon, Leo Johnston, Brock Myrol et Peter Schiemann

M. Merrifield	4033
---------------------	------

Anthony Gordon, Leo Johnston, Brock Myrol, Peter Schiemann

M. Ménard (Marc-Aurèle-Fortin)	4033
--------------------------------------	------

Anthony Gordon, Leo Johnston, Brock Myrol, Peter Schiemann

M. Hanger	4034
-----------------	------

Le congrès du Parti libéral

Mme Kadis	4034
-----------------	------

QUESTIONS ORALES

La défense nationale

M. Harper	4034
M. Pettigrew	4034
M. Harper	4034

L'agriculture

M. Harper	4034
M. Mitchell	4035
M. Harper	4035
M. Mitchell	4035

La défense nationale

M. MacKay	4035
Mme McLellan	4035
M. MacKay	4035
M. Graham (Toronto-Centre)	4035

L'assurance-emploi

M. Duceppe	4035
Mme Robillard	4035
M. Duceppe	4036
Mme Robillard	4036
M. Lessard	4036
Mme Robillard	4036
M. Lessard	4036
Mme Robillard	4036

Le budget			
M. Layton	4036		
M. Goodale.....	4036		
M. Layton	4036		
M. Goodale.....	4037		
L'agriculture			
Mme Finley	4037		
M. Mitchell.....	4037		
Mme Finley	4037		
M. Mitchell.....	4037		
M. Casson	4037		
M. Mitchell.....	4037		
M. Casson	4037		
M. Mitchell.....	4037		
Le logement			
M. Simard (Beauport—Limoilou).....	4038		
M. Fontana	4038		
M. Simard (Beauport—Limoilou).....	4038		
M. Fontana	4038		
L'immigration			
Mme Faille	4038		
M. Volpe	4038		
Mme Faille	4038		
M. Volpe	4038		
Mme Ablonczy.....	4038		
M. Volpe	4038		
Mme Ablonczy.....	4039		
M. Volpe	4039		
La citoyenneté			
M. Rajotte	4039		
M. Volpe	4039		
M. Rajotte	4039		
M. Volpe	4039		
L'assurance-emploi			
M. D'Amours.....	4039		
Mme Robillard	4039		
La santé			
Mme Crowder	4039		
M. Dosanjh.....	4040		
Mme Crowder	4040		
M. Dosanjh.....	4040		
Les ressources naturelles			
M. Casey	4040		
M. Goodale.....	4040		
M. Hearn	4040		
M. Goodale.....	4040		
M. Batters	4040		
M. Goodale.....	4040		
Le Programme de péréquation			
Mme Yelich	4040		
M. Goodale.....	4040		
L'agriculture			
Mme Poirier-Rivard.....	4041		
M. Mitchell.....	4041		
Mme Poirier-Rivard.....	4041		
M. Mitchell.....	4041		
Aéroports de Montréal			
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	4041		
M. Goodale.....	4041		
Les transports			
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam).....	4041		
M. Lapierre (Outremont).....	4041		
L'éducation			
M. Boudria	4041		
Mme Frulla	4041		
L'aide internationale			
M. Menzies.....	4042		
Mme Carroll.....	4042		
M. Menzies.....	4042		
Mme Carroll.....	4042		
Les contrats gouvernementaux			
Mme Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques).....	4042		
M. Brison.....	4042		
Les congés parentaux			
M. Rodriguez.....	4042		
Mme Robillard	4042		
AFFAIRES COURANTES			
Les délégations interparlementaires			
Le Président	4042		
Réponse du gouvernement à des pétitions			
M. LeBlanc.....	4043		
Les comités de la Chambre			
Justice, droits de la personne, sécurité publique et protection civile			
M. DeVillers (Simcoe-Nord).....	4043		
Pétitions			
Le bouclier antimissile			
M. Roy	4043		
Le mariage			
M. Roy	4043		
M. Malhi	4043		
Le transport ferroviaire pour passagers			
M. Blais	4043		
Le Mariage			
M. Drouin (Beauce).....	4043		
M. Epp	4043		
M. Szabo	4043		
M. Warawa	4043		
L'autisme			
M. Warawa	4043		
Le mariage			
M. Goodyear	4043		
La fiscalité			
Mme Desjarlais.....	4044		
Le mariage			
Mme Desjarlais.....	4044		
Questions au Feuilleton			
M. LeBlanc.....	4044		

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget

L'exposé budgétaire du ministre des Finances

Motion	4044
Mme Stronach	4044
M. Mills	4045
M. Szabo	4046
M. Cullen (Skeena—Bulkley Valley)	4047

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre

Transports

M. LeBlanc	4047
Motion	4047
Adoption de la motion	4047
M. LeBlanc	4047
Motion	4047
Adoption de la motion	4047

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Le budget

L'exposé budgétaire du ministre des Finances

Motion	4047
M. Graham (Toronto-Centre)	4047
M. Blaikie	4049
M. Cuzner	4050

M. Schellenberger	4051
M. Van Loan	4051
Mme Oda	4052
M. Boudria	4053
M. Hill	4054
M. Szabo	4055
M. Karygiannis	4056
M. Lauzon	4057
M. Van Loan	4058
M. Boudria	4058
M. Bezan	4059
M. Côté	4060
M. Szabo	4061
M. Simard (Beauport—Limoilou)	4062
M. Smith (Pontiac)	4063
M. Cullen (Etobicoke-Nord)	4064
M. Warawa	4067
M. Lévesque	4067
Rejet du sous-amendement	4069

MOTION D'AJOURNEMENT

La santé

M. Fletcher	4069
M. Thibault (Nova-Ouest)	4070

La justice

M. Lunney	4071
M. Macklin	4071

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**